



**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**

HONNEUR – FRATERNITE – JUSTICE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DE L'INDUSTRIE



**PROGRAMME NATIONAL INTEGRE D'APPUI A LA DECENTRALISATION ET AU  
DEVELOPPEMENT LOCAL ET A L'EMPLOI DES JEUNES (PNIDDLE)**

**PLAN DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE D'AIOUN**



**RAPPORT FINAL**

**Mai 2020**

## Sommaire

ACRONYMES ET ABREVIATIONS.....	5
Introduction .....	6
Partie I : Potentialités Naturelles du Territoire et dynamique socio-économique de la Commune d’Aïoun.....	8
I.1.    Potentialités naturelle de développement de la Communes et de son arrière territoire : .....	8
I.1.1.    Les Ressources en Eau : .....	8
I.1.2.    Une morpho-pédologie variée : .....	10
I.1.3.    Une pluviométrie globalement favorable .....	12
I.1.4.    Une position géographique relativement favorable : .....	12
I.1.5.    Des potentialités touristiques peu exploitées.....	13
I.2. Diagnostic de la Dynamique socio-économique de la Commune et de son arrière territoire .....	14
I.2.1. Le Capital Humain.....	14
I.2.1.1.    Données démographiques .....	14
I.2.1.2. Employabilité : .....	14
I.2.1.4. Pauvreté.....	16
I.2.1.5. Alphabétisation .....	17
I.2.2. Le Capital infrastructuel de la Ville d’Aïoun .....	17
I.2.2.1. Le cadre urbain de la Ville d’Aïoun .....	17
I.2.2.1.1.    Éléments de Diagnostic : .....	17
I.2.2.1.2.    Planification urbaine .....	18
I.2.2.1.2.    Perspectives .....	19
a) L’Organisation spatiale : .....	19
b) Les services urbains de base : .....	21
I.2.2.2. Les Infrastructures à vocation économique de la Ville : .....	22
I.2.2.2.1. <i>Les Infrastructures de Transport</i> .....	22
I.2.2.2.2. <i>Les infrastructures d’eau potable</i> .....	24
I.2.2.2.3. L’infrastructure Électrique.....	24
I.2.2.2.4. <i>Assainissement</i> .....	25
I.2.2.2.5. <i>Les Infrastructures marchandes</i> .....	25
I.2.2.2.6. <i>Les Services économiques et financiers</i> : .....	26
I.2.3. Les Services Sociaux de Base .....	27
I.2.3.1. Éducation .....	27
I.2.3.2. La santé .....	29
I.2.3.3. Infrastructures culturelles, religieuses et sportives .....	29
I.3. Diagnostic de la Dynamique des Secteurs productifs.....	31
I.3.1. Le Secteur primaire .....	31
I.3.1.1. L’Agriculture .....	31
I.3.1.2. L’élevage .....	32
I.3.2. Les activités secondaires .....	33
I.3.3. Les activités tertiaires : .....	34
I.4. Gouvernance du territoire Communal .....	36
I.4.1. Fonctionnement de la Commune : .....	36
I.4.2. La Région .....	40
I.4.3. Les Services déconcentrés de l’État.....	40
I.4.4. Les Établissements et projets .....	40
I.4.5. Le Secteur privé : .....	40

I.4.6. La Société civile .....	41
I.5. Analyse des forces et faiblesses de Commune : "FFOM" .....	42
II Récapitulatif préliminaire des besoins traduits en actions prioritaires du DP .....	46
Commerce .....	46
Élevage.....	47
Agriculture .....	48
Aménagement urbain.....	49
Tourisme .....	49
Aménagement d'un hippodrome traditionnel .....	49
Infrastructure.....	49
Construction d'un hôtel moyen standing .....	49
Infrastructure.....	49
Construction d'un gîte municipal .....	49
Infrastructure.....	49
Construction des auberges de jeunesse .....	49
Infrastructure.....	49
Construction d'une auberge municipale .....	49
Voirie .....	50
Assainissement .....	51
Eau potable.....	51
Électricité.....	51
Éducation.....	52
Santé.....	53
Jeunesse et sports .....	53
Artisanat .....	54
Renforcement des capacités .....	54
III. Planification.....	56
III.1. Vision et axes stratégiques : .....	56
III.1.1. Proposition de Vision pour la Ville : .....	56
III.1.2. Axes stratégiques et Objectifs généraux : .....	57
III.1.3. Déclinaison des Objectifs généraux et des Objectifs spécifiques par axe stratégiques : .....	58
III.1.4. Programmation quinquennale par axes stratégiques des actions du PDC :2020-2030 .....	60
III.1.5. Dispositif de Mise en œuvre et de Suivi évaluation .....	64
III.1.6. Modalités et Opportunités de financement offertes : .....	65
III.1.7. Programme d'investissements prioritaires et programme annuel : .....	70

#### Liste de cartes :

Carte 1: Réseau hydrographique de surface et aquifères du H Gharbi.....	9
Carte 2: Eaux souterraines de la Wilaya du Hodh El Gharbi et de la zone limitrophe .....	10
Carte 3: <i>Situation d'Aïoun.</i> .....	13
Carte 4: Les quartiers d'Aïoun .....	20
Carte 5 : Organisation spatiale.....	20
Carte 6 : <i>Voirie structurante</i> .....	23

#### Liste des Photos :

Photo 1: <i>Aperçu du relief, majoritairement accidenté, de la commune d'Aïoun /BUMEC, 2019.</i> .....	11
Photo 2: <i>Aperçu d'une Tamourt d'Aïoun, Bumec2019</i> .....	11

Photo 3 : Aperçu de l'habitat au niveau de la périphérie de la Ville d'Aïoun ( BUMEC, 2019). .....	19
Photo 4 : Vue d'ensemble de la place (carrefour Aïoun-Kobéni- Nioro-Néma-Nouakchott) de la commune d'Aïoun ...	34
Photo 5: Aperçu du siège de la municipalité d'Aïoun .....	38

### Liste des graphiques :

Graphique 1: Croissance annuelle du PIB 1961-2018 en pourcentage, Mauritanie.....	6
Graphique 2 : Pyramide d'Âges de la population de la Commune en 2019 .....	14
Graphique 3: Taux de d'alphabétisation par wilaya en 2008 & 2014 (EPCV) .....	17

### Liste des tableaux :

Tableau 1: Superficies de quelques principaux oueds au Hodh El Gharbi .....	8
Tableau n°2 : Évolution de la pluviométrie à Aïn Farba, Aïoun et Kobeni (mm) 2001-2015.....	12
Tableau 3: Peuplement des localités de la Commune en 2013 .....	14
Tableau 4 : taux d'activité par milieu, genre et tranche d'âge au Hodh El Gharbi et au niveau national.....	15
Tableau n°5 : Taux de chômage au Hodh El Gharbi et au niveau national par milieu de résidence et par genre .....	16
Tableau 6: Indices de pauvreté par rapport à la population suivant les Wilayas (EPCV 2014).....	16
Tableau 7 : Indices de Gini par wilaya 2008 - 2014.....	17
Tableau 8: Différents quartiers d'Aïoun.....	21
Tableau 9 : Évolution du cheptel au cours des années 2007-2016 au Hodh El Gharbi.....	32
Tableau 10: Etat et effectif des infrastructures touristiques à Aïoun. ....	35
Tableau 11: Les organes délibérants de la commune d'Aïoun.....	36
Tableau 12: Structure des recettes par chapitre pour la Commune d'Aïoun en 2018 .....	39
Tableau 13: Structure des dépenses par chapitre de la Commune d'Aïoun en 2018.....	39
Tableau 14 : Les forces et faiblesses, ainsi que les opportunités et menaces identifiés au cours du Diagnostic de la Commune.....	42
Tableau 15: Emboitement des axes stratégiques (objectifs généraux et objectifs spécifiques).....	58
Tableau 16: Plan D'actions Prioritaires par axes stratégiques 2020 - 2024 de la ville d'Aïoun.....	60

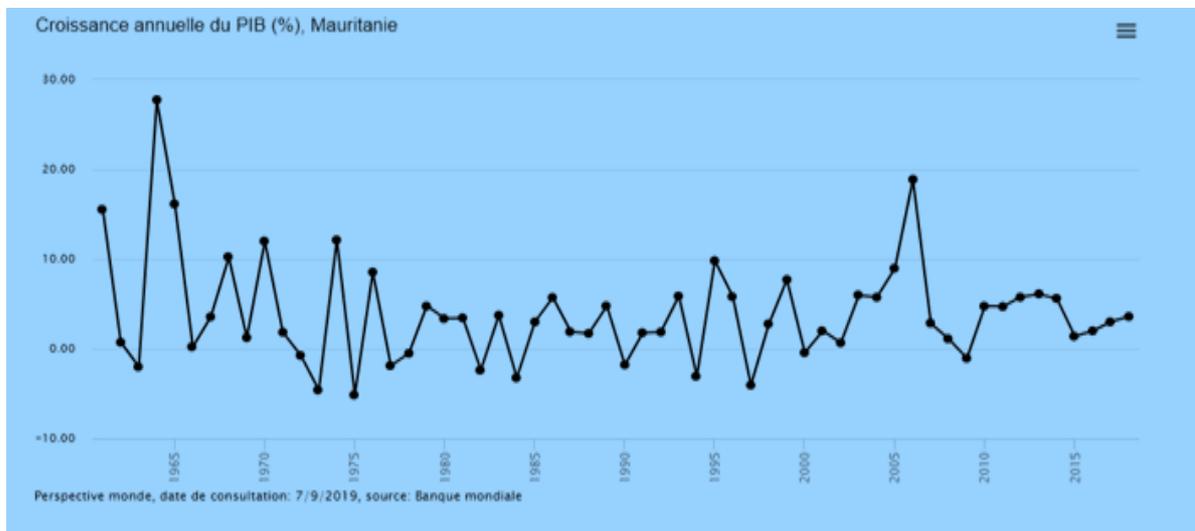
## ACRONYMES ET ABREVIATIONS

**PDC** : plan de développement communal  
**PIP** : Plan d'Investissements Prioritaire  
**PDC** : Plan de développement local  
**MIDEC** : Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation  
**MDR** : Ministère du Développement Rural (Ministère Agriculture & Elevage)  
**PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement  
**PAM** : Programme Alimentaire Mondial  
**PACA** : Projet d'Appui aux Communes de l'Assaba  
**VAINCRES** : Valorisation des Initiatives de croissance pour l'emploi  
**OSC** : Organisation de la société civile  
**UNICEF** : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance  
**SCAPP** : Stratégie de Croissance Accélérée pour une Prospérité Partagée  
**SNDDL** : Stratégie nationale de développement local  
**RGPH** : recensement général de la population et des habitants  
**ONS** : Office National de la Statistique  
**ONG** : Organisation non Gouvernementale  
**BM** : Banque Mondiale  
**GTR** : Groupe de travail régional  
**GTD** : Groupe de travail départemental  
**CAC** : Cellule d'Appui aux Communes  
**CCC** : Comité de Concertation Communal  
**CM** : Conseil Municipal  
**CSLP** : Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté  
**CS** : Centre de Santé  
**CSE** : Cellule de Suivi-Evaluation du PDC.  
**DGCT** : Direction Générale des Collectivités Territoriales  
**DREN** : Direction Régionale de l'Éducation Nationale  
**FFOM** : Forces-Faiblesses-Opportunités-Menaces  
**PBG** : Programme de Bonne Gouvernance  
**PNIDDLE** : Programme National Intégré d'Appui à la Décentralisation, au Développement Local et à l'Emploi des Jeunes  
**SDE** : Services Déconcentrés de l'Etat  
**STD** : Services Techniques Déconcentrés de l'Etat  
**ONG** : Organisation Non Gouvernementale  
**TDR** : Termes de référence  
**HA** : Hectare  
**ML** : Mètre Linéaire  
**CDR** : Comité de Développement Régional

## Introduction

L'économie mauritanienne, en dépit des turbulences politiques et climatiques cycliques, a réalisé une croissance moyenne annuelle à prix constants de 3.97% sur la période 1961-2018.

**Graphique 1:** Croissance annuelle du PIB 1961-2018 en pourcentage, Mauritanie



Mais l'effort de transformation des fruits de la croissance en actifs économiques et sociaux durables par le développement humain, l'aménagement et l'équipement équilibré du territoire a souffert de faiblesses notoires dont notamment, l'absence de vision globale de développement intégré du territoire, l'insuffisance des approches de développement stratégiquement planifié, le délaissement de l'échelon rural, l'inadéquation des choix de dimensionnement et de qualité des investissements en plus des inefficacités liées au déficit systémique en matière de Gouvernance.

En dépit des efforts indéniables maintenus sur les dix dernières années sur le chemin du rééquilibrage territorial, il reste beaucoup à faire notamment au plan de la qualité des politiques territoriales et l'arrimage des politiques publiques au service du développement local.

A ce niveau, les villes émergentes, notamment au niveau des Zones à potentiel économique et démographique pourraient jouer un rôle d'entraînement essentiel, si les potentialités de ces Villes sont judicieusement exploitées et si les articulations Villes et arrière territoire sont suffisamment prises en compte dans la planification stratégique.

En effet, au vingt et unième siècle, les Villes sont devenues les principaux centres de création de la richesse et de valorisation des sources de croissance, elles agglomèrent les dynamiques économiques, les processus productifs d'intensification des échanges et de stimulation de l'investissement et de la Consommation, améliorant ainsi la productivité des facteurs et du travail.

Les Villes, notamment dans les pays en voie de développement, peuvent être aussi les promotrices des synergies entre l'économie rurale et urbaine jouant le rôle de vraies locomotives de tractation des dynamiques de développement territorial, à travers la prestation de services commerciaux, techniques, financiers et viaires au bénéfice de la valorisation des potentialités de leurs arrière-pays.

Mais pour jouer ce rôle stratégique, les villes se doivent d'abord de gagner le pari de relever le défi de la maîtrise de leur propre développement stratégique mais aussi celui de la gestion urbaine opérationnelle et dynamique.

C'est dans cette optique le Gouvernement mauritanien et le Groupe Banque Mondiale préparent un nouveau Projet d'appui à la décentralisation au niveau des Villes intermédiaires (MOUDOUN) couvrant les Villes de Rosso, Kiffa, Sélibabi, Aioun Néma, Basiknou, Adel Begrou et Mbera.

Ce projet s'inscrit dans la continuité des appuis antérieurs de la Banque mondiale aux collectivités locales, notamment les Projets du PDU et du PNIDDLE.

Le projet en cours de finalisation, aura pour objectif global « de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations des villes intermédiaires ciblées et pour principaux objectifs spécifiques :(a) d'améliorer la productivité des villes intermédiaires et (b) de renforcer les institutions locales afin que ces villes jouent pleinement leur rôle dans le développement économique des territoires de la Mauritanie. Cet objectif serait réalisé à travers le financement d'infrastructures, l'amélioration de l'accès aux services urbains, l'amélioration des finances locales et le renforcement de capacités pour faciliter la transformation de ces villes en véritables outils du développement local. »<sup>1</sup>

En prélude au démarrage du Projet MOUDOUN, le PNIDDLE a engagé les études relatives à l'actualisation ou l'élaboration des plans de développement des Communes bénéficiaires en vue de doter ces villes de référentiels stratégiques de programmation en adéquation avec la Vision de MOUDOUN inspirée des approches de la Banque Mondiale axées sur l'amélioration de la productivité des Villes et la qualification du cadre Urbain.

Le présent rapport qui porte sur l'élaboration du PDC de la Commune d'Aioun, est en effet plus orienté développement de la Ville et épouse au niveau de la démarche une approche économique systémique plaçant la Ville dans son environnement économique global, il dépasse de ce fait par moment, les frontières administratives et institutionnelles classiques, la Ville étant une locomotive de développement de tout le Territoire et administrée par plusieurs pouvoirs.

Le présent travail de planification du développement économique de la Commune épouse une approche systémique et processurale, plaçant la Ville au cœur de son environnement territorial, naturel, économique, social et institutionnel à la recherche du diagnostic des potentialités, des atouts et des forces, mais aussi l'analyse des dysfonctionnements, des faiblesses, des défis et des risques en vue de l'identification des pistes de développement en perspective de la territorialisation des ODD et de la localisation des objectifs stratégique de la SCAPP.

La Démarche de réalisation de ce plan a été de ce fait une démarche fondamentalement inspirée de la démarche des PDC telle que consacrée par l'Arrêté 680 MIDEDEC de 2011 mais empreinte de logique économique eu égard à la pertinence des objectifs assignés au Projet MOUDOUN et argumentaires introductifs déjà évoqués.

Le présent rapport a associé la recherche et l'analyse documentaire aux diagnostics participatifs et aux entrevues croisées pour mieux asseoir une Vision largement partagée pour l'Avenir de la Commune sur dix ans. Il dresse, en conformité avec les leviers de la SCAPP et les ODD, les axes stratégiques et les objectifs de développement, propose les perspectives de programmation et de financement des projets et donne sommairement des orientations pour la mise en œuvre et le suivi évaluation.

Sa mise en œuvre et son portage incombe en premier lieu à l'Etat dès lors qu'il représente l'échelon premier de la mise en œuvre de la SCAPP mais requiert aussi une revue en profondeur de la Gouvernance des territoires dans le sens d'approches de gouvernance territoriales synergiques multi-acteurs et multi-niveaux.

---

<sup>1</sup> Eude sur le montage institutionnel, TDR.

## Partie I : Potentialités Naturelles du Territoire et dynamique socio-économique de la Commune d'Aïoun.

### Apostrophe

Au 17<sup>ème</sup> siècle (1630), la ville d'Aïoun jouait le rôle de point de passage des caravanes qui transportaient le sel de Tichit vers le Mali et les céréales du Mali vers le Nord. Elle était habitée par des populations nomades. Au cours de la période coloniale elle était commandée par l'administration coloniale à partir du Mali.

En 1945, la ville d'Aïoun a été intégrée par le décret 912 du 20/11/1945, à la zone de Gleitatt El Megve et servait de poste administratif coloniale de transition entre les régions de l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Nord.

Parmi les premières structures implantées, il y'a le Fort militaire, l'école Khouindi, le dispensaire et le siège administratif. Cette implantation a mis fin à l'administration de la Mauritanie Orientale à partir du Mali.

Le décret N° 86.153 du 02 octobre 1986, l'érige en une commune à caractère urbain et fixe ses limites territoriales.

Aïoun est aujourd'hui la capitale régionale du Hodh El Gharbi avec ses 4 Moughataa (Aïoun, Tintane, Kobéni et Tamchekett) et fait partie des 6 Communes de la Moughataa de d'Aïoun (1 urbaine et 5 rurales) dont elle est le chef-lieu.

Scindée en deux parties distinctes, une zone urbaine constituée par la ville d'Aïoun et ses 27 quartiers au cœur de la ville et une zone rurale de proximité constituée elle aussi de 6 villages et campements environnants. **Aïoun** demeure de nos jours, grâce aux nouvelles institutions publiques (Universités Islamique, ENI, hôpital, nouvelles délégations Etatiques régionales) et les Banques et agences d'assurances et projets étatiques nouvellement installées une ville importante sur le plan démographique.

### I.1. Potentialités naturelle de développement de la Communes et de son arrière territoire :

#### I.1.1. Les Ressources en Eau :

Les ressources en eau de surface de la Commune et de son arrière territoire sont essentiellement non permanentes et tributaires de la pluviométrie. Elles sont représentées par les cours saisonniers des oueds, les mares, les retenues collinaires et les principaux barrages.

« Ces oueds couvrent des superficies variables et en général étroites dans les zones privilégiées où existent un réseau hydrographique. La durée des écoulements varie entre 2 à 3 mois. Les crues sont plus sporadiques et plus violentes, notamment avec les effets combinés de la longue sécheresse, du changement climatique et de la construction d'ouvrages hydrauliques (routes et ouvrages annexes, retenues collinaires, digues de protection de certaines agglomérations, etc).

Concernant l'hydrologie de surface, la Wilaya du Hodh El Gharbi est caractérisée par la présence des plusieurs cours d'eau hivernaux et de mares de superficies variables.

**Tableau 1:** Superficies de quelques principaux oueds au Hodh El Gharbi

Cours d'eau	Superficie du Bassin versant en Km <sup>2</sup>
Lehbile	143
Lembramda	68
Mbremida	85
Guellab	94
Fouerini	80
Bargatanni	501
Gaat Lebgar	63
Tinkara	1000

Source : Monographie du HG.

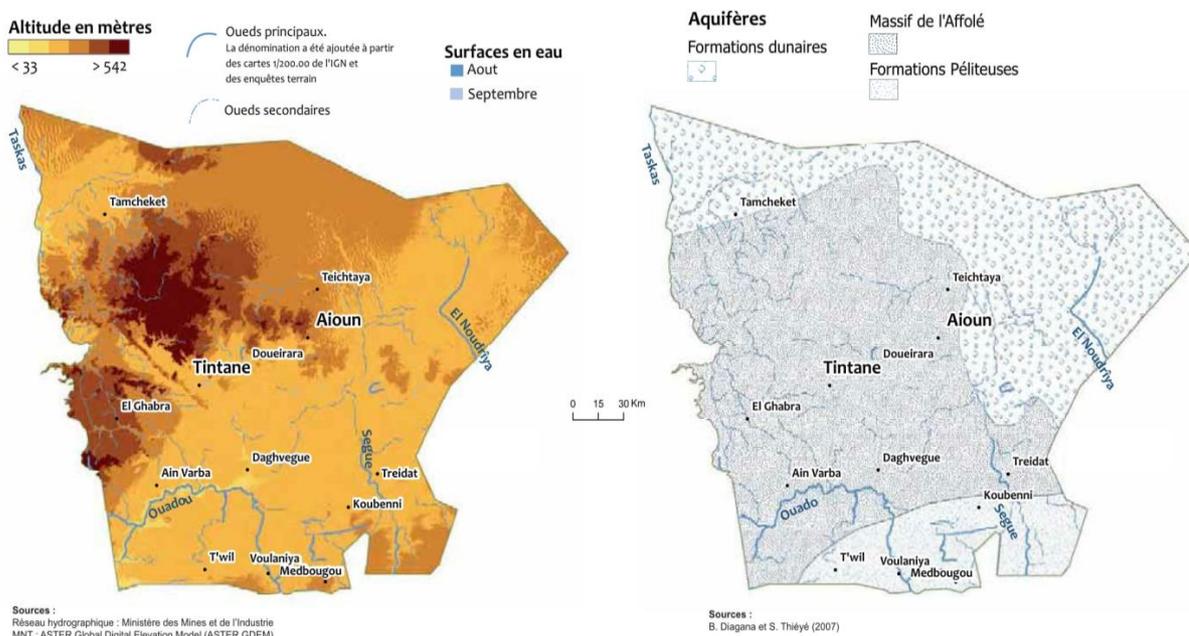
Les plus importants cours d'eau sont Taskas (source El Aguer) dans la zone de Tamchakett, El Noudriya à l'est d'Aïoun, Ségué qui passe par Kobenni et surtout Ouado (le plus dense) qui traversent les environs d'Ain Farba, de Voulaniya et de Medbougu. Les trois derniers cours d'eau descendent vers le sud (vers le Hodh Echarghi pour le premier et vers le Mali pour les deux derniers)<sup>2</sup>.

La Commune d'Aïoun est située aux limites ouest de du Massif de l'Affolé appartenant à l'unité géologique du bassin de Taoudenni, ces ressources hydrauliques sont représentées par des nappes relativement peu profondes, environ 25 m, avec un débit ponctuel au tour de 2m<sup>3</sup> /heure et de plusieurs Oueds temporaires. Les formations aquifères sont souvent liées aux altérations superficielles des roches (Grés fissurés d'Aïoun).

« Les figures n° 4 et n° 5 ci-dessous présentent respectivement les altitudes et le réseau hydrographique de surface ainsi que les aquifères et le réseau hydrographique associé.

Sur la carte n° 1 (à droite), la prédominance du massif de l'Affolé est nettement visible.

**Carte 1:** Réseau hydrographique de surface et aquifères du H Gharbi



**Source :** *Atlas des zones humides de l'Est Mauritanien : ACCOR et GRDR* »<sup>3</sup>

Selon la classification des ressources en eau souterraines de Mauritanie, la région du Hodh El Gharbi appartient à l'unité hydrogéologique **du Bassin de Taoudenni** caractérisée, en grande partie, par une formation gréseuse donnant le plus souvent lieu à des aquifères discontinus aux ressources locales limitées.

Les faibles potentialités en eaux souterraines sont relativement compensées par une pluviométrie convenable, en moyenne de plus 200mm. La pluviométrie permet au territoire de la Wilaya d'être très apparié pour le développement de l'élevage en particulier, pour lequel les populations accumulent de grandes traditions. Le territoire est aussi, notamment au niveau de sa zone méridionale très favorable aux activités agricoles en particulier les cultures sous pluie et derrière barrage.

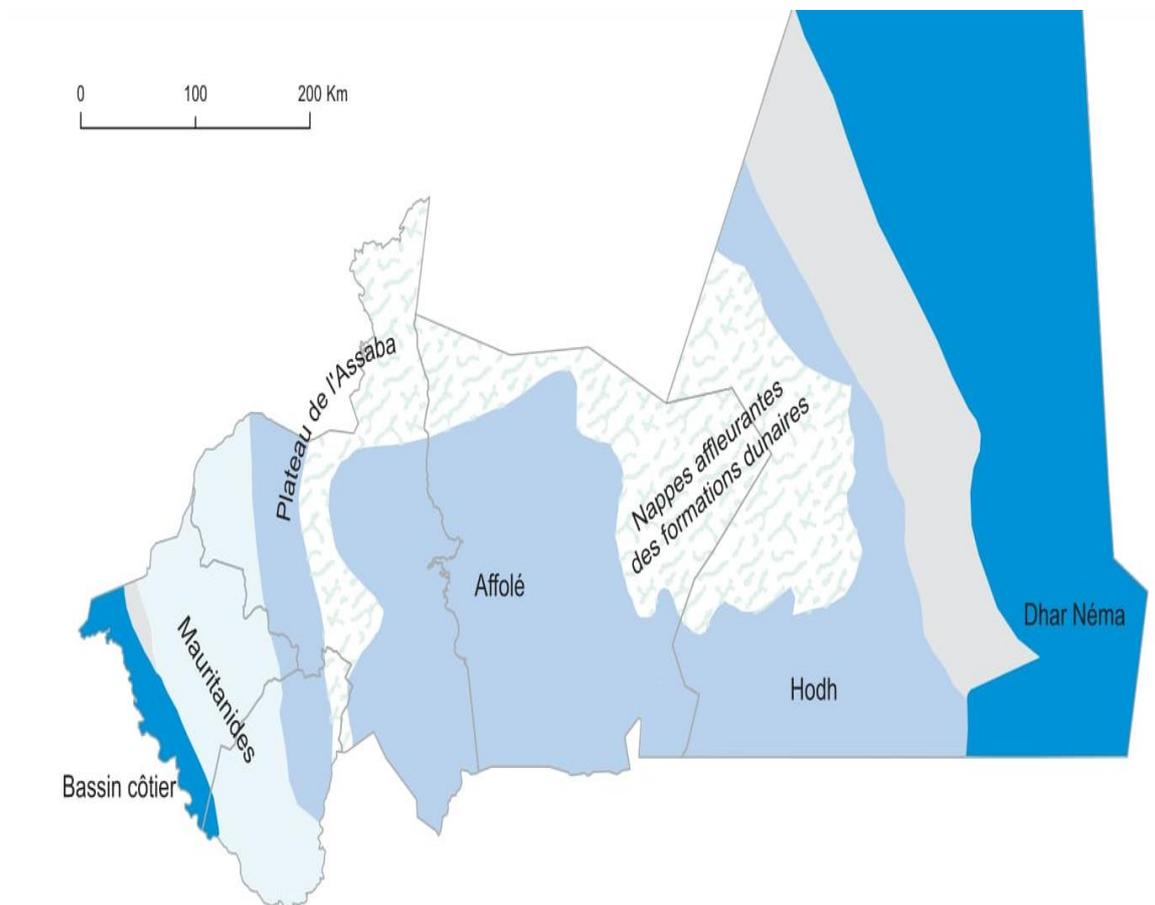
<sup>2</sup> Monographie du HG P 70

<sup>3</sup> Monographie du HG P 68

Le développement du territoire reposera sur des politiques avisées de maîtrise des eaux de pluie et de la mise à profit des grandes potentialités de l'aquifère riverain de Dhar.

La carte n° 2, ci-dessous situe les eaux souterraines de la Wilaya du Hodh El Gharbi.

**Carte 2:** Eaux souterraines de la Wilaya du Hodh El Gharbi et de la zone limitrophe



**Sources :**

Carte des eaux souterraines, établie par Bassirou Diagana et Samba Thiéyé, 2007.  
L'importance relative des aquifères est ici évoquée sur la base des sources suivantes :  
- Les aquifères (IEMVT, 1988)  
- Monographies régionales (DATAR, 1996)

**Source :** Atlas des zones humides de l'Est Mauritanien : ACCOR et GRDR.

### 1.1.2. Une morpho-pédologie variée :

La Ville d'Aïoun se situe dans une zone de relief accidenté, constituée essentiellement par les grés d'Aïoun qui offrent des ressources en eau facilement mobilisables par forages et les falaises et escarpements (collines). Les grandes formations pédologiques du territoire peuvent être classées en trois types : les sols formés en alluvions, les sols ondulés et les sols peu profonds à latérites.

« Les grandes formations pédologiques peuvent être classées comme suit :

- Sols formés en alluvions, mal drainés profonds, de texture moyenne dont 75% non salins et 25% salins. Il y'a quelques petites incrustations de marécages et de sols argileux ;
- Sols ondulés excessivement drainés profonds, sablonneux, désertiques et arides (85%) ; avec des inclusions des sable mobile profond (10%) et d'alluvions profonds (5%) ;

- Sols peu profonds à latérites, presque plan mal drainés 60% avec des limons rouges et sablonneux bien drainés et profonds 20% et des sols profonds sablonneux à limon formé sur alluvion 20%.



**Photo 1:** Aperçu du relief, majoritairement accidenté, de la commune d'Aïoun /BUMEC, 2019.



**Photo 2:** Aperçu d'une Tamourt d'Aïoun, Bumec2019

*Les caractéristiques morpho-pédologiques associées à une pluviométrie globalement suffisante, en dépit de son irrégularité, fait de la zone une zone pastorale par excellence, la deuxième après le Hodh Chargui.*

« Le couvert ligneux de la région comprend l'ensemble des espèces typiques des zones saharo-sahéliennes et sahéliennes (Acacias radiana, Balanites aegyptiaca, Leptodéna, Pyrotechnica, Calotropis procera) et même quelques espèces de la zone soudano-sahélienne telles que Anogeissus leiocarpus et Tamarindus india, sur le plateau d'El Aguer et dans les dépressions drainées par les Teyarets. On note la présence d'importants peuplements d'acacia au niveau des zones humides et quelques oueds. Les ressources pastorales sont constituées de diverses graminées : Cenchrus biflorus, Panicum turgidum, Aristida mutabites, Schoenfeldis Gracitus et Tetrapogon Cenchriformis. »<sup>4</sup>.

Les effets de la sécheresse, ajoutés aux ébranchages et coupes abusives pour la protection des champs et l'alimentation du bétail, aux exploitations de charbon de bois pour la satisfaction des besoins quotidiens

<sup>4</sup> Mong P16

d'existence et à la chasse incontrôlée (braconnage) entraînant la mort ou la migration de certaines espèces ont fortement contribué à la dégradation sensible de la faune et de la flore, au niveau de la région.

La richesse floristique fait de l'arrière territoire d'Aïoun un milieu très favorable à l'élevage de toutes espèces confondues et en particulier pour les petits ruminants « Les dernières estimations du cheptel font état, en 2016, d'environ **348 097** têtes de bovins, **185 632** têtes de camelins et **3 406 785** têtes de petits ruminants auxquels s'ajoutent plusieurs dizaines de milliers d'asins et d'équins ainsi que de la volaille locale. Comparée aux autres wilayas du pays, la wilaya du Hodh El Gharbi occupe le 1<sup>er</sup> rang en termes de petits ruminants dépassant légèrement celle du Hodh Echarchi (3 406 785 têtes contre 3 403 683 têtes). Elle occupe la 2<sup>ème</sup> place après cette dernière wilaya en ce qui concerne le nombre de têtes de bovins et camelins loin devant les wilayas de l'Assaba, du Gorgol, du Brakna, du Trarza et du Guidimakha. »<sup>5</sup>

### **1.1.3. Une pluviométrie globalement favorable**

Aïoun est située dans une zone sahélo-saharienne caractérisée par une pluviométrie aléatoire. Les moyennes annuelles de températures varient entre 35.87 et 23.67° avec des maxima pouvant atteindre 44°C pendant les mois les plus chauds (Mai et Juin). La commune connaît deux grandes saisons : une saison sèche et chaude de Novembre à mi-Juin et une saison humide pendant laquelle les pluies tombent.

Depuis la sécheresse des années 1970, la pluviométrie moyenne annuelle n'est plus que de l'ordre de 205mm. Par ailleurs, comme partout en Mauritanie, elle présente de grandes variations inter annuelles et dans l'espace :

La pluviométrie est globalement irrégulière au niveau des Moughataas du HG même si pour la Moughataas d'Aïoun il peut être considéré que sa tendance est plutôt à la hausse.

**Tableau n°2 : Évolution de la pluviométrie à Aïn Farba, Aïoun et Kobeni (mm) 2001-2015**

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Aïn El Farba	304	320	520	404	424	273	251	348	230	466	269	335	332	296	225
Aïoun	<b>273</b>	<b>184</b>	<b>376</b>	<b>213</b>	<b>199</b>	<b>295</b>	<b>263</b>	<b>322</b>	<b>229</b>	<b>324</b>	<b>161</b>	<b>350</b>	<b>203</b>	<b>225</b>	<b>308</b>
Kobeni	233	249	356	263	324	405	390	440	292	589	261	317	401	335	409

Source : ONM

### **1.1.4. Une position géographique relativement favorable :**

Située dans le Sud-Est de la Mauritanie et capitale de la Wilaya du Hodh El Gharbi, la ville d'Aïoun se localise dans le massif des grès de l'Affolé, (centre du Hodh) à 223 mètres d'altitude. Elle se situe à 820 km au sud - est de Nouakchott avec laquelle elle est reliée par la route de l'espoir, et à 260 Km au nord-ouest de la ville de Nioro (République du Mali) avec laquelle elle est reliée par la route bitumée Aïoun – Nioro.

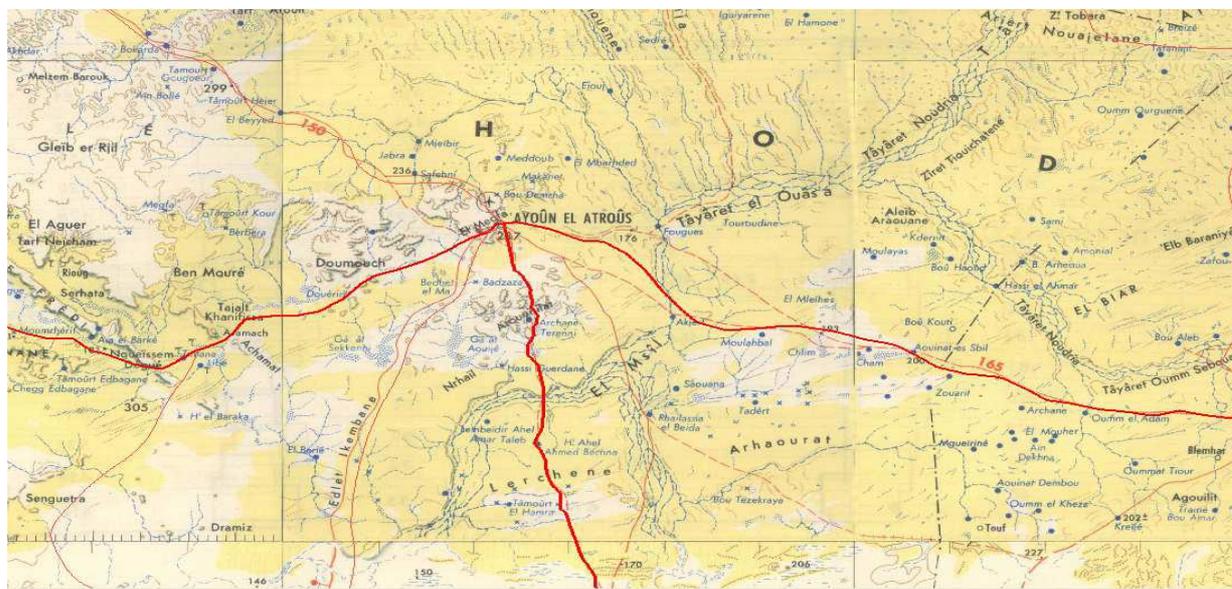
L'article 2 du décret de 1987 fixe les limites territoriales de la commune d'Aïoun :

La Commune d'Aïoun est limitée au Nord par la commune de Nsavenni, à l'Ouest par la commune de Doueirare, au Sud par les communes de Bénémane et Tenhemadet et à l'Est par la commune d'Agjert. Elle occupe une Superficie de 110 km<sup>2</sup> (11000ha), un Périmètre de 41 km, une Distance, Nord -Sud de 19 km et d'Est en Ouest de km.

**La présente Carte indique** la situation géographique d'Aïoun, ainsi que le découpage administratif de la Moughataa qui intègre les Ressources Naturelles et le Chef-lieu de la Commune.

<sup>5</sup> AMA « SNDEL P 46

Carte 3: Situation d'Aïoun.



Source IGN 1 / 1 000 000°

La ville d'Aïoun est de nos jours un centre administratif et commercial de relai entre les régions du Nord-Ouest du Mali (Nioro) et celles du Nord (Adrar, Tiris-Zemmour), de l'Est et du Centre de la Mauritanie (Tagant, Assaba), mais également un carrefour de transit permanent entre le Maroc (Maghreb), l'Europe et les pays du Sahel, de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Centrale.

La Ville d'Aïoun est soumise à une rude concurrence de la Ville émergente de Tintane qui après ses inondations en 2007 a bénéficié d'un vaste programme de réaménagement, de réinstallation et d'équipement. Le développement du territoire doit prendre en compte la complémentarité et la spécialisation des Villes au risque de créer des dysfonctionnements préjudiciables au développement intégré de la Région.

#### 1.1.5. Des potentialités touristiques peu exploitées

Le Hodh Elgharbi et Aïoun et environs en particulier, jouissent d'une très grande réputation de la beauté de leurs paysages, en particulier en période hivernale quand le couvert verdoyant de plaines parsemées de lagunes miroitantes s'ajoute aux paysages pittoresques des résurgences Rocheuses aux culottes de Sable doré de Tembembé, El Makhroughat ou Oum Kreyé. Le Hodh Elgharbi est une grande destination du tourisme hivernal national mal vendue et peu exploitée.

La mise en œuvre d'un plan de développement touristique fortement articulé au plan national pourrait transformer qualitativement la productivité de la Ville et jouer un rôle moteur dans son développement.

« Le développement du tourisme au Hodh El Gharbi fait face à plusieurs contraintes dont les principales sont :

- L'absence de culture touristique (guides, parcours organisés presque inexistants) ;
- Les faibles capacités d'accueil des touristes en dépit des améliorations enregistrées au cours des dernières années
- Le manque de ressources humaines qualifiées et compétentes en plus de l'absence de stratégies de formation d'une main d'œuvre qualifiée
- L'absence de structures de financement appropriées pour répondre aux besoins du secteur. »

Mongraphie du H-G 2017.

## I.2. Diagnostic de la Dynamique socio-économique de la Commune et de son arrière territoire

### I.2.1. Le Capital Humain

#### I.2.1.1. Données démographiques

La population de l'arrière territoire administratif de la Ville d'Aïoun à savoir la wilaya du Hodh El Gharbi a plus que doublé entre 1977 et 2013. Elle est passée, selon les différents Recensements de la Population et de l'Habitat, de 124 194 personnes en 1977 à 159 296 en 1988, 212 156 en 2000 et 294 109 habitants en 2013 dont 47,52% sont des hommes et 52,48% de femmes.

Le taux d'accroissement de la population du Hodh El Gharbi a été de 2,3% pour les périodes intercensitaires 1977-1988 et 1988-2000 et 2,6% entre 2000 et 2013. Il demeure en deçà de la moyenne nationale (2,9%, 2,4 et 2,77%) pour les mêmes périodes en raison de l'émigration vers les Grands centres urbains.

En 2013, la Commune comptait 23 829 hab. sédentaires localisés à Aïoun Ville à près de 92%. Les projections de l'ONS pour 2019 établissent la population à 26 672 HAB. La population est majoritairement jeune avec 57,88% pour les tranches de moins de 20 ans. La population d'âge actif ne représente que 37,09% dénotant d'un taux de dépendance économique élevé au niveau de la Commune.

**Tableau 3:** Peuplement des localités de la Commune en 2013

Moughataa : Aïoun			21		المقاطعة : العيون	
Commune : Aïoun			2101		البلدية : العيون	
Code	Nom de la localité	المجموع Ensemble	الناث Feminin	الذكور Masculin	أسم التجمع	الرمز
002	Ghlig Idawaeli	67	38	29	اغليغ إدو على	002
004	Dar Esselama	282	162	120	دار اسالمه	004
006	Hassi Elbarka	88	44	44	حاسي البركه	006
015	Hay Elmatar	191	99	92	حي المطار	015
025	Etila	294	135	159	أتيله	025
026	Aguessar	111	54	57	أغصار	026
029	Aïoun	22796	12356	10440	العيون	029

Source : RGPH-2013.

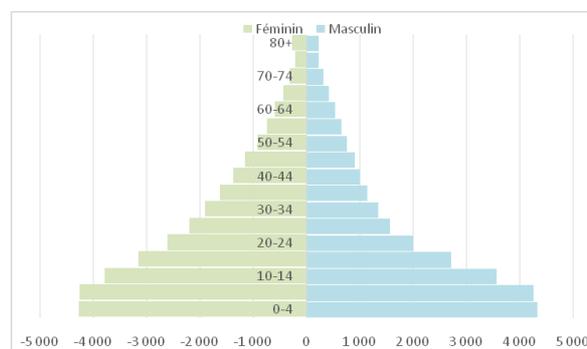
Cette **population** d'Aïoun est inégalement répartie dans les **7 localités** de la Commune, entre les hommes (**46%**) et les femmes (**54 %**), mais également entre les ménages dont la taille moyenne varie entre 6 et 10 personnes par unité familiale.

La migration est constatée à deux niveaux : la migration temporaire saisonnière et la migration à l'intérieur du pays ou à l'étranger.

#### I.2.1.2. Employabilité :

En l'absence d'indicateurs spécifiques à l'échelle des Communes, les Caractéristiques de la Commune d'Aïoun peuvent être tirées à partir de celles du milieu urbain dont elles représentent plus de 80% au niveau de la Wilaya.

**Graphique 2 :** Pyramide d'Âges de la population de la Commune en 2019



Par ailleurs il reste intéressant de dresser le profil de l'employabilité au niveau de l'ensemble du territoire dès lors que l'approche territoriale implique une démarche systémique tenant compte de la forte articulation Ville arrière territoire.

« Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2013, la population en âge de travailler est de 143.500 personnes dans la Wilaya, soit 7,51% de l'effectif total de cette population au niveau national, qui s'élève à 1.909.936 personnes. A l'échelle du milieu, la population en âge de travailler du Hodh El Gharbi est composée de 114.073 ruraux (79,49%), 24.891 urbains (17,34%) et 8.660 nomades (3,17%) et par genre elle est répartie entre 79.769 femmes (55,6%) et 63.731 hommes (44,4%) ». Monographie 2017.

La répartition de la population en âge de travailler au Hodh El Gharbi, à l'instar des autres régions, reflète des disparités entre hommes et femmes et en fonction de l'âge.

En 2013, la population active de la Wilaya est de 66.221 personnes, soit 7,86% environ de la population active totale du pays, dont 52.821 de ruraux (79,76%), 11.130 urbains et 2.269 de nomades. Les hommes constituent 71% de cette population (47.033 hommes) contre 29% de femmes (19.188 femmes).

**Selon l'EPCV 2014, le taux d'activité, c'est à dire le rapport entre la population active et celle en âge de travailler (14 – 64 ans), était de 46,63% sur l'ensemble du territoire national. Au Hodh El Gharbi, il se situe à 44,10%, soit un peu moins que la moyenne nationale, un taux qui couvre des disparités plus ou moins importantes entre milieux, genres et tranches d'âge. Il est, en effet, de 44,7% en milieu urbain, 46,3% en milieu rural et 50% en milieu nomade. Selon le genre, il est de 68,6% pour les hommes et 32,9% pour les femmes.**

Enfin, le taux d'activité est à 35,51 % au niveau de la tranche d'âge 14-35 ans et à 62,87% dans celle comprise entre 36 et 64 ans.

Comme pour les autres Wilaya, c'est la tranche d'âge comprise entre 36 et 64 ans qui est la plus active au Hodh El Gharbi (66,46%).

**Tableau 4 : taux d'activité par milieu, genre et tranche d'âge au Hodh El Gharbi et au niveau national**

Wilaya	Milieu			Genre		Tranche d'âge		Total
	Urbain	Rural	Nomade	Masculin	Féminin	14-35 ans	36-64 ans	
Hodh El Gharbi	44,7	46,3	50	68,6	39,5	35,51	62,87	44,10
Ensemble du pays	49	37,9	53	69,6	30,5	35,57	64,80	46,63

*Source : Situation de l'emploi en Mauritanie, 2012, EPCV 2014*

En termes d'évolution, au Hodh El Gharbi, le taux d'activité est passé de 58,5% en 2000 à 51,6% en 2012 et 44,1% en 2014, enregistrant, ainsi, une diminution de quelque 14 points de pourcentage au cours de la période 2000-2014. Au niveau national, le taux d'activité a d'abord diminué entre 2000 et 2012, évoluant de 59,4% à 44,3%, avant de connaître une légère hausse en 2014 pour se situer à 46,6%.

La répartition selon le genre montre que le taux d'activité est beaucoup plus élevé chez les hommes que chez les femmes au Hodh El Gharbi comme dans les autres Wilayas en 2000, 2012 et 2014. Les taux d'activité masculin et féminin au Hodh El Gharbi étaient respectivement de 82,3% et 38,9% en 2000, 68,6% et 39,5% en 2012 et 73,05% et 24,06% en 2014.

Concernant le Chômage, s'il se situait près de 14% si on tient compte des résultats de l'EPCV de 2014 et du milieu urbain comme indicateur pour Aioun.

« Au niveau national, le taux de chômage se situait globalement à 12,85% en 2014. Au Hodh El Gharbi, il était de 6,03%, soit moins de la moitié de la moyenne nationale, et le phénomène touche plus les urbains (13,94%) que les ruraux (3,64%), et les femmes (12,41%) plus que les hommes (2,99%). Il s'agit du taux le

moins élevé du pays après celui du Gorgol. La situation de l'emploi semble, ainsi, globalement plus satisfaisante au Hodh El Garbi comparativement à la plupart des autres Wilayas. Le taux de chômage était de 19,85% à Dakhlet Nouadhibou, 20,48% à Nouakchott et 12,68% en Adrar. Au niveau des Moughataa le taux de chômage varie entre 34,6% à Kobeni et 15,4% à Tintane, et selon les tranches d'âge, les jeunes entre 15 et 24 ans sont les plus touchés, avec un taux de chômage de 50% environ (PRLP de la Wilaya).

**Tableau n°5 :** Taux de chômage au Hodh El Gharbi et au niveau national par milieu de résidence et par genre

Wilaya	Milieu		Genre		Total
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	
Hodh El Gharbi	13,94%	3,64%	2,99	12,41	6,03%
Ensemble du pays	17,22%	6,90%	9,92	19,28	12,85%

Source : EPCV 2014 » Monographie.

En 2017, selon l'ENESI, le Chômage a encore reculé davantage au niveau de la Wilaya et se situe à 5,4% avec un taux de 10,8% en milieu urbain et 4,5% en milieu rural.

Le taux de chômage relativement bas dans les régions agropastorales occulte cependant un niveau très élevé d'emploi vulnérable dépassant les 60% selon l'ENESI 2012. L'ENESI 2017 s'est abstenue de publier les statistiques des emplois vulnérables. Selon l'EPCV les aides familiaux et les emplois individuels dépassent les 63% au niveau du Hodh Elgharbi mais leur niveau en milieu urbain est légèrement supérieur à 50%.

#### 1.2.1.4. Pauvreté

La wilaya du Hodh Elgharbi affichait en 2014 un indice de pauvreté de 39.2%, selon les résultats de l'EPCV (seuil estimé en termes réels par ménage à 169 145 Ouguiya au prix harmonisé de 2014), ce qui correspond à un recul significatif de la pauvreté par rapport à l'indice de 2008 qui se situait à **45,2%**, ces deux taux étant situés nettement au-dessus de la moyenne médiane au niveau national sur la période considérée. L'incidence de la pauvreté a, effectivement, reculé au niveau national pour l'ensemble des wilayas passant de 42% en 2008 à 31% en 2014.

La contribution du Hodh Elgharbi à la pauvreté au plan national est de 10,6% pour l'incidence, 9,7% pour la profondeur et 9,1 % pour la sévérité de la pauvreté soit des taux nettement supérieurs à sa contribution à la population active nationale qui est, quant à elle de près de 7,8%. Les taux de pauvreté du Hodh Gharbi par milieu font ressortir un niveau de pauvreté plus élevé en milieu rural en phase avec la tendance nationale.

Sur le plan des inégalités, le Hodh est aux alentours de la moyenne nationale avec un indice de Gini de 0,34 en 2014 contre 0,31 en 2008. La Wilaya a connu en effet un creusement des inégalités.

**Tableau 6:** Indices de pauvreté par rapport à la population suivant les Wilayas (EPCV 2014)

Wilayas	Situation par rapport à la population totale de la Mauritanie					
	Indice (%)			Contribution (%)		
	P0	P1	P2	C0	1	C2
HodhChargui	28,3	7,7	2,9	10,9	9,9	8,6
<b>Hodh El Gharbi</b>	<b>39,2</b>	<b>10,9</b>	<b>4,4</b>	<b>10,6</b>	<b>9,7</b>	<b>9,1</b>
Assaba	43,5	14,3	6,7	12,8	14,0	14,9
Gorgol	38,2	10,5	4,3	11,8	10,7	9,9
Brakna	43,3	13,8	6,2	12,4	13,1	13,4
Trarza	32,2	11,7	6,0	7,8	9,3	11,0
Adrar	36,9	9,5	3,6	1,9	1,6	1,4
D.Nouadhibou	14,8	4,8	1,7	1,7	1,8	1,5
Tagant	49,0	12,8	4,6	3,5	3,0	2,5
Guidimagha	49,1	18,8	9,7	12,6	16,0	18,9
Tiris Zemmour	18,9	2,5	0,5	0,9	0,4	0,2
Inchiri	23,7	4,0	0,9	0,4	0,2	0,1
Nouakchott	14,4	3,5	1,3	12,7	10,2	8,6
<b>Ensemble</b>	<b>31,0</b>	<b>9,4</b>	<b>4,1</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

**Tableau 7 : Indices de Gini par wilaya 2008 - 2014**

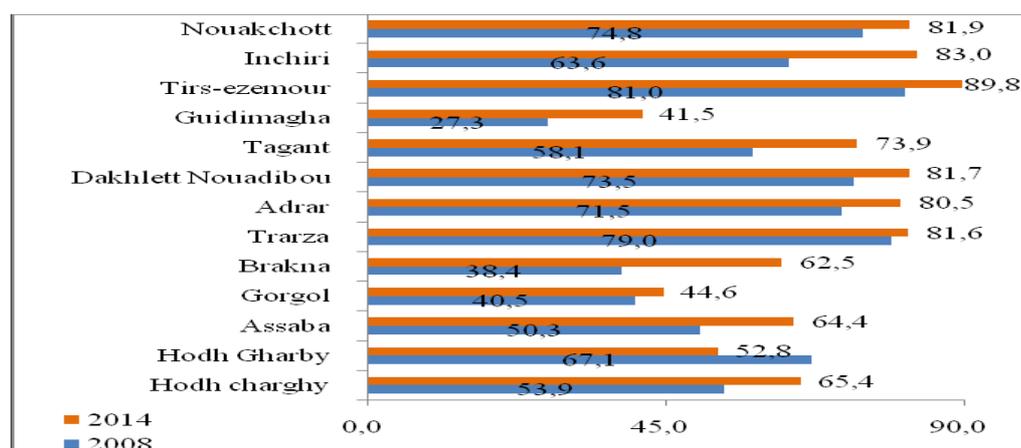
Wilaya	2008	2014
HodhChargui	0,36	0,31
<b>Hodh El Gharbi</b>	<b>0,31</b>	<b>0,34</b>
Assaba	0,35	0,36
Gorgol	0,30	0,28
Brakna	0,34	0,33
Trarza (le plus élevé)	0,31	0,40
Adrar	0,33	0,30
Nouadhibou	0,34	0,30
Tagant	0,32	0,32
Guidimagha	0,33	0,35
Tiris Zemmour (le plus faible)	0,27	0,23
Inchiri	0,30	0,26
Nouakchott	0,31	0,32
Ensemble	0,38	0,34

Source : Indices de Gini par wilaya selon les EPCV et le profil de pauvreté de 2008 & 2014

### 1.2.1.5. Alphabétisation

La Wilaya du Hodh El Gharbi est la seule Wilaya qui a connu un recul du taux d'alphabétisation selon les enquêtes EPCV 2008 et 2014. Le Taux d'alphabétisation a reculé de près de 15 points passant de 67.1% en 2008 à 52.8% en 2014. Le taux d'alphabétisation est pourtant en nette évolution par rapport à l'année 2008 au niveau national, il est passé de 61.5% en 2008 à 69% en 2014.

**Graphique 3: Taux de d'alphabétisation par wilaya en 2008 & 2014 (EPCV)**



Cette situation est à prendre en compte par les planificateurs, même si en milieu urbain le taux d'alphabétisation est beaucoup plus significatif.

Le développement du préscolaire traditionnel et moderne et l'amélioration de la scolarisation des enfants en milieu urbain et rural doit représenter l'une des priorités des planificateurs du territoire.

## 1.2.2. Le Capital infrastructurel de la Ville d'Aioun

### 1.2.2.1. Le cadre urbain de la Ville d'Aioun

#### 1.2.2.1.1. Éléments de Diagnostic :

La ville d'Aioun est bâtie sur un site très accidenté constitué de falaises et d'escarpements limitant les possibilités d'urbanisation vers le Nord et l'Ouest.

Les sols sont constitués d'alternances d'oueds, de sols sablonneux constitués par des couches sédimentées et de sols rocheux à dominance gréseuse.

Le site d'Aïoun a toujours été connu comme un point de passage des caravanes reliant la Mauritanie au Mali. Son urbanisation effective a débuté en 1945 quand elle a été érigée en poste administratif de commandement.

Parmi les premières structures implantées on compte le fort militaire et le siège du poste de commandement.

Après l'indépendance, la ville d'Aïoun devient la capitale de la région du Hodh Gharbi.

Durant les années de grande sécheresse (70-80), la ville a connu un afflux important des populations rurales en quête de sources de subsistance.

Cette migration a été renforcée par la position géographique stratégique de la ville située sur deux axes majeurs de circulation des personnes et des biens (Est-Ouest : route de l'espoir et Nord-Sud : route vers le Mali).

La migration accélérée a engendré un urbanisme anarchique dans la majorité des quartiers. Seuls les quartiers de Markez et Khweindi sont structurés en trame urbaine organisée.

On distingue les formes d'habitat suivantes :

- **Habitat résidentiel** avec une trame orthogonale et des constructions en pierres et toiture traditionnelle se localisant dans les quartiers de Markez et Khweindi et une partie du quartier Météo ;
- **Habitat évolutif ancien** constitué d'un mélange de construction en pierre et en béton armé localisé ;
- **Habitat évolutif récent** constitué de maison en couvertes en zinc de Mbar traditionnels.

La ville d'Aïoun souffre de plusieurs handicaps dont notamment :

- L'absence de voie circulation dans les quartiers périphériques ;
- La prolifération de l'habitat spontané ;
- L'urbanisation anarchique ;
- La concentration des activités commerciales, de service et de métiers urbains le long de l'axe central ;
- L'engorgement du centre-ville et notamment aux alentours du marché central ;
- Le faible niveau d'équipement en infrastructures de base ;
- Le manque de clarté dans le mécanisme d'attribution des terrains ;
- L'absence d'un titre foncier-mère dont doivent découler les titres fonciers individuels.

#### 1.2.2.1.2. Planification urbaine

Dans le cadre de l'appui apporté par le PDU, la commune d'Aïoun a bénéficié d'un Schéma de Développement et d'Aménagement Urbain (SDAU) en 2009.

Ce SDAU se proposait de prendre en compte les impératifs suivants :

- Le développement des activités économiques et agro-pastorales,
- Le renforcement de la fonction administrative et commerciale,
- L'amélioration du niveau d'équipement,
- L'amélioration des voies principales de la ville et de desserte des quartiers,
- La réalisation d'ouvrage de drainage et d'assainissement,
- La construction de logements sociaux adaptés aux conditions climatiques,
- Le développement des activités de loisirs et touristiques.

Le SDAU n'a pas été mis en œuvre et la croissance soutenue de l'occupation de l'espace urbain durant la dernière décennie a fait qu'il est aujourd'hui dépassé.

### I.2.2.1.2. Perspectives

Le développement harmonieux et équilibré de la ville passe impérativement par l'élaboration d'un nouveau SDAU et la mise en place de ces outils de mise en œuvre et de suivi.

Ce SDAU doit définir :

- Le choix des nouvelles extensions
- La définition de la trame viaire
- La définition du zoning (zone d'Habitat, zone administrative et commerciale, zone artisanale et industrielle, zones vertes etc)

La mise en œuvre de ce SDAU doit s'accompagner d'un important programme de d'investissement notamment dans les domaines suivants :

- La voirie,
- Les équipements urbains,
- L'Habitat social,
- Le drainage et l'assainissement.

La nature de l'habitat est majoritairement précaire, malgré l'existence de bâtiments en bon état.

Les constructions sont dans leur majorité en banco. On note une propension aux Khaima-Mbarre (mélange de tissus, zinc et bois), qui servent de refuges surtout en saisons chaudes.



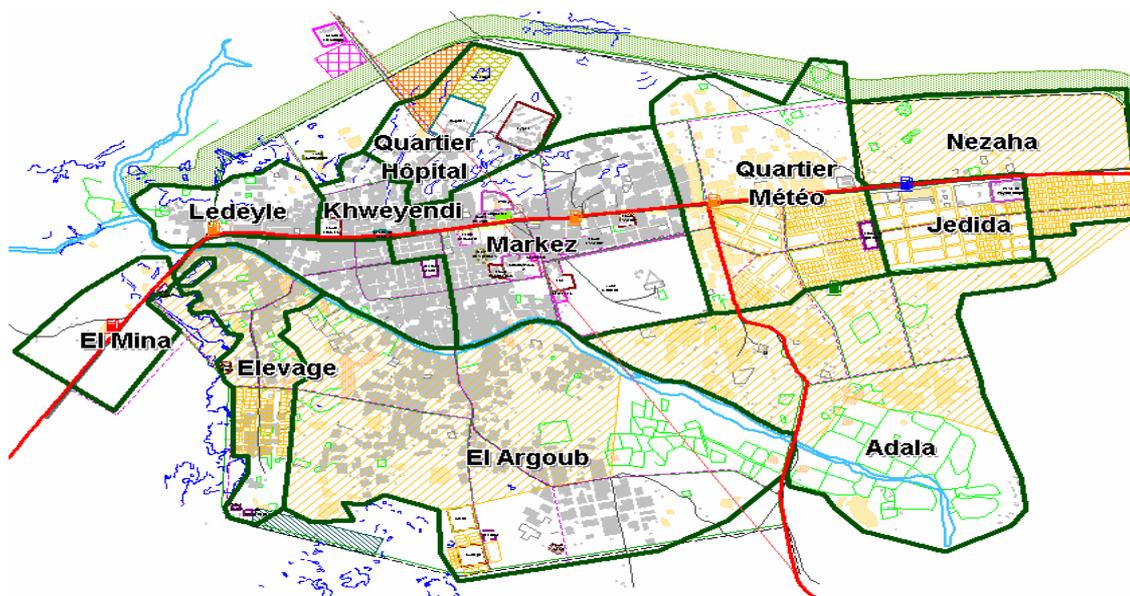
**Photo 3** : Aperçu de l'habitat au niveau de la périphérie de la Ville d'Aioun ( BUMEC, 2019).

Les constructions en béton (Photo 04.) sont inférieures à 20% du total bâti et concernent pour l'essentiel les édifices publics (Administrations, dispensaires, état civil, écoles, etc.). On dénombre 7 localités avec des habitations fixes sur tout le territoire de la commune selon l'ONS (RGPH 2013).

#### a) L'Organisation spatiale :

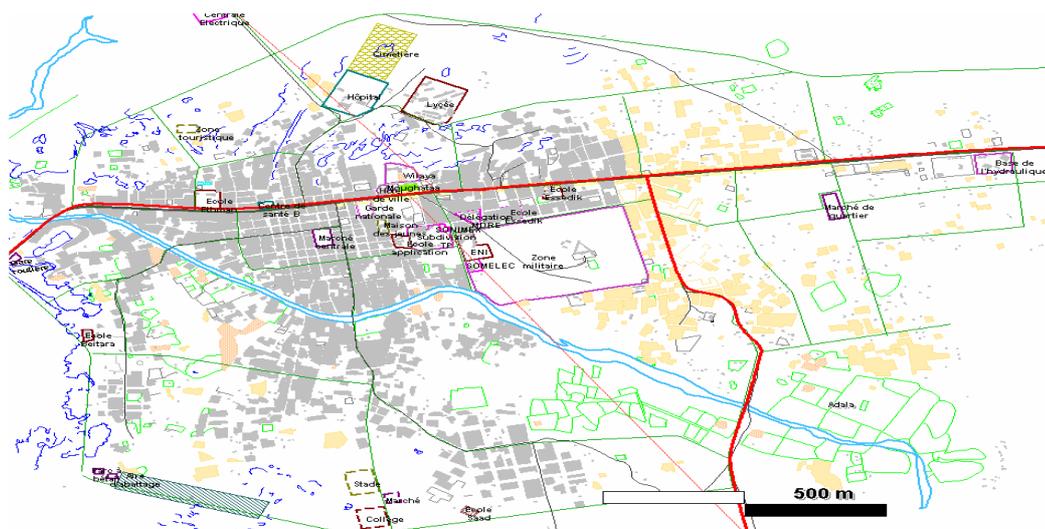
L'examen de la structure de la ville permet d'identifier 27 quartiers : El Mina, Leadeila, Hôpital, Khouindi, Batha 1, Batha 2, Beitara (Eleavage), Baghdad, Dakhle, Argoub, Markez, Lidara, Météo, El Adalla, El Jedida, Legneiba 1, Legneiba 2, Vaiz Saada, Nezaha, Aghassar, Etille, El Matar (Aéroport), Boudemgha, Oumekreya, Dar selama, Ghlig Idewaaly, Telex, Levrea, Bathet Dhnaba, Seif, Tevragh Zéine.

Carte 4: Les quartiers d'Aïoun



En dehors du quartier Markez, situé au centre de la ville tous les autres quartiers présentent une structure urbanistique anarchique : manque de lotissement, promiscuité des routes, rues en cul de sac etc.

Carte 5 : Organisation spatiale



b) Les services urbains de base :

Au niveau de la ville d'Aïoun, les infrastructures et services urbains de base sont inégalement répartis dans les quartiers.

**Tableau 8:** Différents quartiers d'Aïoun

N°	Quartiers	Infrastructures et services urbains de base
01	El Mina	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une borne fontaine pour alimenter les camions de transport, sondage SNDE, Plusieurs puits privés, Un barrage à Varea Sder, Une station essence, Neuf restaurants, Un poste de police</li> </ul>
02	Leadeila	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ une école fondamentale qui partage la même concession que l'école de Khoueindi ,13 puits privés, nappe peu profonde (3à4m),1 garage auto, 1 marché privé, 1 mosquée, 3 jardins</li> </ul>
03	Hôpital	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 Hôpital régional, DRASS, 7 pharmacies,1 lycée et collège,1 sondage au niveau de l'hôpital,1 marché de bétail, Direction Etat civil, commissariat de police, Institut pédagogique régional IPR, L'hôtel de ville d'Aïoun, Le cimetière principal de la ville,3 jardins</li> </ul>
04	Khouindi	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 centre de santé avec maternité, 1 école fondamentale avec un cycle complet, 1 puits dont l'eau très salée est utilisée uniquement pour la vaisselle, Plan de développement local de la</li> <li>▪ 1 grand marché,1 centre de soins pour la tuberculose, 1 four électrique</li> </ul>
05	Batha 1 et 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 école fondamentale avec un cycle complet, 1 puits public dont l'eau très salée et destinée essentiellement à l'abreuvement des animaux</li> </ul>
06	Beitara (Elevage)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 école fondamentale avec un cycle complet 2 sondages fonctionnels , 4 puits modernes , 2 fours traditionnels ,1 logement du Délégué régional MAE , 1 mosquée et un Moussala (Petite mosquée ) 10 jardins , 1 inspection MAE , 1 parc de vaccination</li> </ul>
07	Baghdad	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 Mosquée , 1 abattoir</li> </ul>
08	Dakhle	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 12 puits , 2 jardins , Plusieurs fours traditionnels , 1 mosquée , 2 mahadras</li> </ul>
09	Arghoub	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 centre de santé, 1 collège ,1 école fondamentale , 1 marché communal,1 maison de passage , 1stade municipal , 1 cimetière , 2 jardins , 1 digue</li> </ul>
10	Markez	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Marché central d'Aïoun</li> <li>▪ <b>Infrastructures administratives</b> : Délégation régionale de la jeunesse ;</li> <li>▪ Prison civile ; camp de la garde nationale ; IDEN ; Travaux public (TP) ;</li> <li>▪ SONIMEX (direction + dépôts), direction de l'hydraulique, inspection des</li> <li>▪ Impôts, garage mécanique des travaux publics, direction de la lutte contre</li> <li>▪ l'analphabétisme et de l'enseignement origine, Université Islamique; direction régionale de la condition féminine, logements des deux walis Mouçaïdes ; SNDE, SOMELEC, Ecole Normale des instituteurs, Coordination régionale projet , Oasis , 1 Mosquée el Atighe , 1 terrain de football, et de basketball</li> </ul>
11	Lidara	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 siège pour la délégation MAE , 1 station Nidi ; 2 restaurants, 1 marché privé, La Wilaya, la Moughataa, bureau des PTT, Brigade de la gendarmerie, direction de la compagnie de gendarmerie, la DREN, la DREA,</li> </ul>
12	Météo	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2 écoles dont une école privée , 2 bâtiments pour l'ASECNA (bureau et logement) , 5 puits dont 2 publics et trois puits privés , 1 marché (météo sud) en bonne et due forme , 3mosquées , 1 Siège du CSA</li> </ul>
13	El Adalla	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 10 puits d'une profondeur de 10 m , 4 fours traditionnels , 2 mosquées en bon état et une Mahadra</li> </ul>
14	El Jedida	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 collège, 1 jardin d'enfants , 1 Mosquée</li> </ul>
15	Legneiba 1- 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 8 puits , 2digues , 4 jardins</li> </ul>
16	Vaiz Saada	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 école fondamentale , sondages , 1 auberge , 2 mosquées , 1 jardin</li> </ul>
17	Nezaha	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 école fondamentale, 2 puits privés , Auberges Nezaha, Résidence Nidi, (studios) , 2 mosquée , base de l'hydraulique , C.F.P. , ANEPA</li> </ul>
18	Aghassar	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 école de trois classe, 3 puits privés/ 1 sondage non équipé , 1 mosquée en très mauvais état, 1 barrage qui a cédé cette année et qui menace le quartier/ 3 jardins maraîchers</li> </ul>

N°	Quartiers	Infrastructures et services urbains de base
19	Etille	▪ 1 un seul puits public 1 jardin , 1mosquée et une chambre servant de mosquée sans minaret
20	El Mataar (Aéroport)	▪ 1Aéroport , 1 aérogare , 1 école dans un hangar, 1 sondage non fonctionnel ,1 digue
21	Boudemgha	▪ 1 sondage fonctionnel (depuis 30 ans)/, 1 puits équipé d'une pompe solaire , 2 jardins 1 mosquée (hangar en matériaux locaux), 1 barrage non fonctionnel ( 2 ans)
22	Oumekreya	▪ Associé à El Mina , 1 jardin
23	Dar selama	▪ 2 écoles fondamentales , 1 base pour le centre de la lutte antiacridienne , 20 puits dont deux publics : un forage et une adduction en eau. , 2 digues, 1 mosquée , 1 Mahadra
24	Ghlig Idawaly	▪ 1 école fondamentale de 2 classes en béton , 2 sondages privés ,1 adduction d'eau/, 1 puits, 1 grand barrage en très bon état
25	Telex	▪ Un sondage privé non fonctionnel, 1 Auberge des amis, 1 antenne Mauritel, installation pour les télécommunications centrale thermique. 1 mosquée (hangar en matériaux locaux), 5 digues, 20 champs agricoles
26	Btahet-Dhnaba	▪ 4 puits , 5 jardins , 2 diguettes

### **1.2.2.2. Les Infrastructures à vocation économique de la Ville :**

#### **1.2.2.2.1. Les Infrastructures de Transport**

Soumise à un relief constitué de plates-formes rocheuses et installée en contrebas de reliefs rocheux, la ville d'Aïoun dispose d'un site contraignant à l'urbanisation qui affecte largement son développement urbain.

En effet, l'importance des mouvements migratoires des ruraux affluant la ville à la recherche de conditions de vie meilleures et suite aux rudes années de sécheresse causant la perte de leur bétail, la ville d'Aïoun est passé de 11 867 habitants en 2000, à 16 667 habitants en 2008, 22.746 habitants en 2013 et a atteint 26.747 habitants en 2019. En outre, par son statut de Capitale régionale de la Wilaya du Hodh El Gharbi, sa position géographique de carrefour de transit entre les régions du Nord et du Sud du pays, entre l'Europe, le Maghreb et l'Afrique de l'Ouest et le Développement du commerce et la non utilisation de la voie de contournement Aïoun-Kobéni par les camionneurs ont rendu la circulation routière difficile à Aïoun.

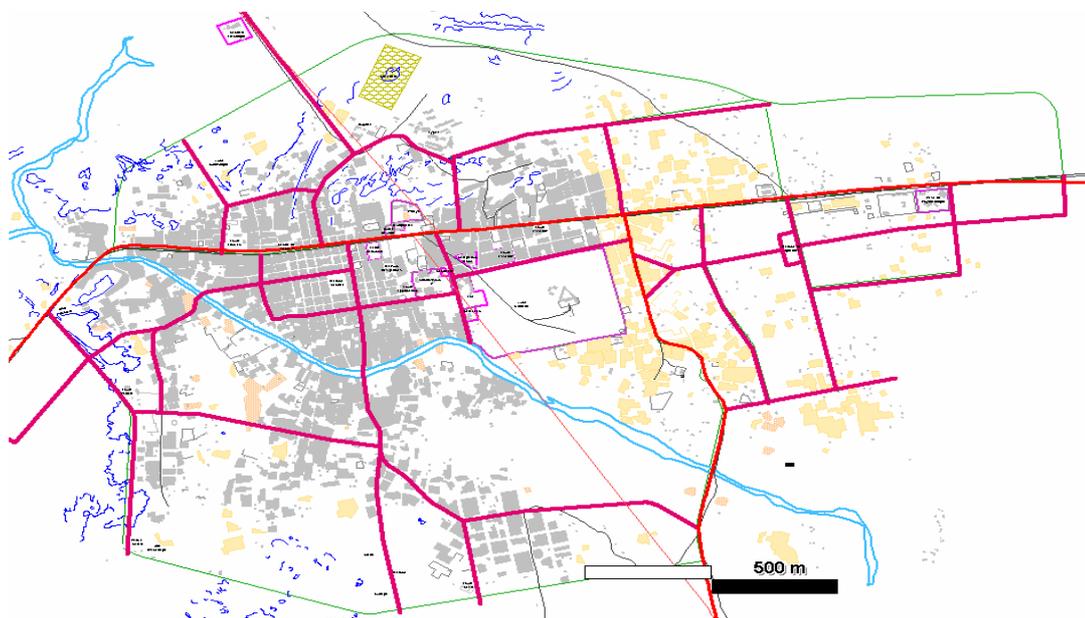
#### **A l'origine de cette situation, les membres du CCC énumèrent les contraintes suivantes :**

- Insuffisance des infrastructures routières au sein de la ville (la gare routière, située à l'entrée Ouest de la ville constitue la seule infrastructure de transport terrestre au niveau de la Ville et de la commune ;
- Non utilisation de la voie de contournement par les camionneurs (pente au niveau de l'abattoir) ;
- Manque de moyens et d'organisation des populations ;
- Occupation illégale de terrains à l'intérieur de la ville ;
- Absence d'un cadre organisationnel du secteur du transport routier ;
- Absence de titre foncier ;
- Inexistence d'une zone de déchargement pour transporteurs.
- La ville souffre actuellement de problèmes d'engorgement de circulation tous les jours au niveau du marché central et sur d'autres artères principaux et plus particulièrement à certaines heures de la journée, notamment le matin entre 8h et 09h pour l'entrée des véhicules et le soir à partir de 16 h pour la sortie des voitures de transport.

### Solutions préconisées par le CCC :

- Prévoir le raccordement Dar Slama (3 km) à partir de la présidence de l'Université
- Aéroport à partir de l'hôpital (7 Km)
- Agassar à partir Glayb Zbel (2 km)
- El Jedida à Nezaha : Base Hyd-collège-legneybé (2 km)
- Gendarmerie-Hôpital (1 km)
- Zrayeb à Argoub (2 km)
- Camp militaire – Argoub (3 km)
- Levrey' (3 km)
- Prévoir des passages sur la Batha entre la route de Kobéni et à l'entrée ouest de la ville.
- Désengorgement de la ville au niveau du marché et des points de concentration humaine.
- Réfection et Réhabilitation de la contournante Aïoun-Kobéni au niveau du rond-point de l'abattoir caractérisé par une pente.
- Bitumage de la route Aïoun – Benama

### Situation de la voirie et des infrastructures de transport :



**Carte 6 : Voirie structurante**

La voirie bitumée est constituée de :

- Route nationale Nouakchott-Néma qui traverse la commune sur une longueur de 12 km :
- La route Aïoun Nioro 10 km
- La contournante Sud qui relie la route de l'espoir à la route Aïoun Nioro de 4 km
- La bretelle de l'hôpital 1 km
- La bretelle qui dessert la route de l'espoir à la résidence de 800 m
- La bretelle route de l'Espoir – résidence du Wali 100 m
- La route en pavé de 570 m en construction.

**Soit un total de 29,1 km de route bitumée.**

Le manque de lotissement au niveau de certains quartiers, le squat de certaines artères par les constructions, la nature accidentée et rocheuse du relief, ont rendu le réseau routier au niveau de la commune d'Aïoun assez mauvais voire inexistant dans certaines zones.

La restructuration de certains quartiers : un lotissement qui tient compte d'une voirie adaptée à l'évolution urbanistique (Météo Sud, Adalla, Legneiba, Dakhla, Markez, CSA, IDARA).

Il existe d'autres quartiers dont l'aménagement de la voirie semble impossible, à cause de la nature du terrain : Legleita – Météo, quartiers Nord de la ville) : Quelques grandes artères (de 25 m) ont été squattées par les constructions ainsi que les places publiques. Il n'existe plus qu'une seule place publique située devant la résidence du Wali.

Le paysage dominant le long de la voirie urbaine démontre que :

- Les alignements d'arbres sont inexistants
- Les trottoirs sont inexistants
- L'éclairage public se limite aux artères principales des quartiers desservis.

La gare routière située dans le quartier El Mina entrée Ouest de la ville constitue la seule infrastructure de transport terrestre au niveau de la commune.

#### **Les contraintes décelées par le CCC au niveau du Développement urbain :**

- Inexistence de reboisement des principaux axes routiers de la ville ;
- Manque de construction et reboisement des carrefours
- Absence d'aménagement des berges de la batha pour limiter les inondations
- L'Inexistence d'une zone de déchargement pour transporteurs.
- Le manque de planification urbaine
- a Négligence de la gare de la part de la commune
- Manque de passages sur la Batha sur la route de Kobéni et à l'entrée ouest de la ville
- Manque de clients(Passagers)
- Absence d'un cadre organisationnel du secteur du transport routier
- Absence de titre foncier

#### ***1.2.2.2. Les infrastructures d'eau potable***

De manière générale, les ressources hydrauliques sont représentées par des nappes relativement peu profondes (environ 25 m), avec un débit ponctuel au tour de 2m<sup>3</sup> /heure et de plusieurs Oueds temporaires. (Monographie de la wilaya du Hodh el Gharbi). Les formations aquifères sont souvent liées aux altérations superficielles des roches (Grés fissurés d'Aïoun).

L'alimentation en eau potable de la localité d'Aïoun est assurée par un château d'eau alimenté par les eaux de la nappe phréatique. Aïoun Ville dispose d'une unité fonctionnelle d'alimentation et d'adduction d'eau potable à exhaure thermique, avec un débit de 100 m<sup>3</sup>/heure environ. Il dispose d'une capacité de 1460 m<sup>3</sup>/ 24 heures et fournit de l'eau à 4 977 abonnés. Ce système d'adduction en eau assez vétuste, est géré par la SNDE et ne couvre par toute la ville (taux de satisfaction en eau 55%). Les quartiers, El Jedida, Telex, Météo, Lemgheyti, El Arghoub sont alimentés par camions - citernes. Des forages existent et ne sont pas exploités par la SNDE qui est incapable de gérer le réseau.

En attendant la solution salutaire du manque d'eau à Aïoun par le projet "D'HAR", actuellement en cours d'exécution, les membres du CCC préconisent, l'amélioration du réseau d'adduction en eau par :

- Une extension du réseau,
- La Réalisation de 2 forages supplémentaires,
- La Construction de deux châteaux d'eau de 2500 m<sup>3</sup> chacun et de bornes fontaines,
- La Fourniture de 2 Camions – citernes

#### ***1.2.2.3. L'infrastructure Électrique***

La commune d'Aïoun dispose d'un réseau électrique géré par la SOMELEC, dont la capacité et les raccordements méritent d'être étendus. Cette distribution de l'électricité est assurée localement à travers une centrale électrique de 800 KVA dont le réseau compte un nombre important d'abonnés qui est de 3 200.

Ce réseau comporte :

- Un groupe d'une capacité de 400 KVA ;
- Deux groupes d'une capacité de 200 KVA chacun ;
- Neuf postes de transformation ;
- La longueur de réseau est de 22 km ;

La couverture spatiale est limitée : au nord au quartier TELEX (quartier où est implantée, la centrale), au sud au quartier Argoub, à l'ouest au quartier El Mina (Gare routière) à l'est Ehel Agheb. L'un des groupes est toujours maintenu en réserve au cas où l'un des autres tombent en panne. C'est ce qui limite les coupures d'électricité.

**Les contraintes évoquées par le CCC sont :**

- Vétusté du matériel
- Incapacité d'accompagner l'extension de la ville
- Etat détérioré des poteaux
- La fraude

#### ***1.2.2.4. Assainissement***

Il n'existe pas de réseau de collecte ni d'assainissement collectif des eaux usées. Les seuls systèmes en place sont les systèmes individuels peu efficaces. La ville est bien drainée par une Batha mais on rencontre malgré tout, des problèmes avec les eaux de pluie. La commune d'Aïoun ne bénéficie pas d'une collecte régulière des ordures ménagères.

**Contraintes :**

- Manque de système d'assainissement des eaux de pluie
- L'état vétuste de la décharge finale
- Manque de moyens de transport pour l'évacuation des ordures
- L'état vétuste de l'équipement de collecte.
- Le ravinement des rues
- La proximité de la montagne
- La mentalité des populations
- L'inaccessibilité des certains quartiers

Pour relever les défis dans ce domaine, le CCC recommande la mise en œuvre d'un système intégré de gestion des déchets pour la ville par :

- Fourniture de 3 camions-culbuteurs
- Aménagement de la décharge
- Fourniture du matériel de ramassage

#### ***1.2.2.5. Les Infrastructures marchandes***

La ville se caractérise par une très grande activité commerciale d'échanges avec les localités avoisinantes et le Mali. L'essentiel de cette activité est concentré dans l'ancien marché de la ville, les soukhs des différents quartiers de la ville et le long des rues commerçantes.

De plus, la commune dispose de trois marchés municipaux qui nécessitent réorganisation et réhabilitation. Les principaux équipements marchands concernent :

- Le marché municipal dit Marché Central formé de 42 Boutiques avec des loyers variant entre 20.000 et 5.000 construit par le PDU en 2006 ;
- Le marché Arghoub non exploité par défaut de réhabilitation, formé de 14 Boutiques et disposant de réserves suffisantes pour son extension ;

- Le marché de Météo formé de 14 Boutiques non exploité et disposant d'une superficie de plus de 6000 M<sup>2</sup> ;
- Le marché au bétail : une aire avec un petit quai de chargement
- L'abattoir : vétuste qui nécessite extension et réhabilitation ;
- La gare routière : située dans à l'entrée Ouest de la ville.

**Les contraintes avancées au niveau de ce sous-secteur par le CCC sont :**

- L'éloignement des infrastructures marchandes par rapport à certains quartiers,
- Faible couverture spatiale,
- Concentration des marchés d'approvisionnement en produits de première nécessité dans les quartiers centraux de la ville,
- Non fonctionnalité et besoin d'extension des Marchés de la Commune,
- Faiblesse du pouvoir d'investissement des populations.

**1.2.2.2.6. Les Services économiques et financiers :**

**a) Les Services Bancaires et financiers**

Le Développement du Commerce et des activités de productions artisanales, touristiques et maraîchères ont amené certaines institutions bancaires et établissements de micro finances à s'installer à Aïoun pour la mise en place de crédits pour les projets et programmes de Développement.

De nos jours le secteur financier compte plusieurs institutions présentes à Aïoun :

- Plus de 7 de banques : banques commerciales (BMCI, BNM, BCI, MBN, WATANY etc...),
- La C.D.D
- Les services financiers postaux (Mauripost) et du Trésor
- Les institutions de crédit et d'Épargne : CAPEC, COPEC (condition féminine), l'APME (association pour la micro entreprise), EMEL (ONG Nationale), la MEEC (mutuelle d'entraide et de crédit),
- Les volets crédits de certains projets de développement (Tadamoune, projet Oasien, Projet éducation, Oxfam, PRODEFI, SWEDD, World Vision etc.).
- Les sociétés d'assurance : AGM, Assurance Islamique, SMAIN.

Toutes ces banques travaillent beaucoup plus avec les grands commerçants de la place, les institutions étatiques locales, les organismes des nations unies, de la société civile et autres bailleurs de fonds. Les producteurs locaux tournés vers l'informel n'ont pas de contact avec ces institutions financières et en conséquence ne bénéficient d'aucune retombée économique de leur part.

Le CCC recommande à l'Etat et aux organismes internationaux présent au Hodh El Gharbi d'accorder de prêter main fortes aux producteurs locaux par des facilités d'accès aux crédits et un encadrement technique conséquent pour un développement économique harmonieux et durable de la ville et partant la Commune d'Aïoun.

**b) Télécommunications**

Au niveau des télécommunications, la commune d'Aïoun dispose d'un réseau GSM assez développé. En plus des trois opérateurs, Mauritel, Mattel, Chinguitel, (téléphonie mobile et fixe), il existe aussi un bon nombre radio VHF. La Mauritel est l'unique opérateur qui dispose d'un siège propre. Tous les autres opérateurs louent leurs sièges. Cependant, l'accès à Internet demeure toujours difficile et la qualité des services nécessitent des améliorations.

### 1.2.3. Les Services Sociaux de Base

#### 1.2.3.1. Éducation

##### a) Enseignement préscolaire

L'enseignement préscolaire est très peu développé dans la wilaya du Hodh El Gharbi où il n'y a que peu de jardins d'enfants, en dépit de leur nombre relativement important sur le plan théorique. Cependant on compte 522 Mahadras au niveau de la wilaya<sup>6</sup>.

Au niveau de la Commune d'Aioun on compte quatre jardins fonctionnels, un relevant du MASEF et trois jardins privés.

Le reste soit 18 jardins, sont des tentatives qui se sont estompées avec le manque d'appuis. Les jardins non fonctionnels sont ainsi répartis ainsi : Leadeila (3), Hôpital (3), Beitara (10), Dakhle (2), Argoub (2), El Jedida (1), Legneiba (4), Vaiz Saada (1), Etille (1), Boudemgha (2), Oumkreya (1), Btahet-Dhnaba (5).

Le diagnostic permet de ressortir le besoin d'opérationnaliser plusieurs jardins dont les plus prioritaires sont trois jardins d'enfants dans les zones populaires notamment El Nazaha, Khoundi et Markez.

La plupart des jardins non fonctionnels avaient déjà profité de sessions de formations des Monitrices par le MASEF, néanmoins la Commune n'a jamais apporté de soutien au préscolaire.

Une réflexion plus poussée sur les mécanismes de coordination MASEF, MAIEO et Communes devrait être menée pour rapprocher le préscolaire coranique ancestral et rodé du préscolaire conventionnel moderne. Une telle approche serait plus bénéfique en termes d'homogénéité et de qualité du produit du préscolaire.

##### b) Enseignement primaire et secondaire

Au niveau de l'éducation, la commune d'Aioun compte :

- 20 écoles fondamentales
- 2 collèges et 3 lycées
- L'ENI (Ecole Nationale des Instituteurs)
- EFTP (L'Ecole de formation technique et professionnelle).
- 1 Université Islamique qui peut être transformé en Université classique pour absorber les étudiants des régions Est.

❖ **Au niveau du Fondamental**, les écoles de la commune manquent parfois d'équipement en tables et bancs. Elles méritent d'être complètement réfectionnées régulièrement à défaut d'être refaites. De plus, plusieurs écoles sont en système de double-flux et certaines écoles sont en sur-effectifs (+ de 100 élèves par salle). Elles manquent de clôtures, de toilettes et ne sont pas raccordées aux réseaux d'eau et de l'électricité. Le niveau des élèves est moins que la moyenne.

❖ **Au niveau du Secondaire, le CCC avance :**

- Une insuffisance notoire du nombre d'établissements par rapport aux besoins
- Les 2 collèges sont abrités par les locaux de salles de classe (constructions de 2 établissements secondaires)
- Le sureffectif au secondaire (120 élèves / salle)
- Les programmes ne sont pas adaptés et changent très fréquemment
- Les livres scolaires ne sont pas en quantités suffisantes

<sup>6</sup> Monographie régionale, Bescad 2017.

- Les tableaux-noirs et la qualité de la craie sont médiocres
- Les laboratoires sont inexistant (à équiper)
- Taux de réussite au bac de 2 % au niveau régional
- Formation continue des enseignants
- La vétusté du lycée d'Aïoun qui nécessite une Réhabilitation
- Une crise d'infrastructure du fondamental et du secondaire

### c) La Formation Professionnelle :

L'école d'enseignement technique et de formation professionnelle (EETFP) constitue une structure d'importance stratégique pour la ville d'Aïoun, elle participe à la satisfaction des besoins du Marché local et à l'insertion. Comme dans les autres Wilayas elle résulte d'un regroupement de l'ancien CPPP et des LFTP.

L'École compte sept ateliers et forme, sur une durée de deux ans, dans différentes spécialités : Couture, Froid Et Climatisation, Maraîchage, Santé Animale, Santé et Production Animale, Mécanique Auto, Électricité Bâtiment, Énergies renouvelables, Plomberie.

Les formations sont de niveau CAP sauf pour la filière santé animale et reproduction qui dispose d'une diplomation BT.

Le tableau suivant donne des statistiques récentes sur le nombre d'élèves dans chaque spécialité et au niveau des quatre années du collège technique :

**Tableau : l'effectif des élèves de l'EETFP par filière.**

Spécialité	Niveau	Année 1	Année 2
Couture	CAP	20	
Froid et climatisation	CAP	20	
Maraîchage	CAP	20	
Santé Animale	CAP	20	
Santé et Production Animale	BT		14
Mécanique Auto	CAP		13
Électricité Bâtiment	CAP		08
Energies renouvelables	CAP		12
Plomberie	CAP		13
Collège Technique	1AST	N/A	
Collège Technique	2AST	28	
Collège Technique	3AST	24	
Collège Technique	4AST	33	

**Source : EETFP 2019-2020**

Le diagnostic relève de façon sommaire les mêmes conclusions au niveau des autres Wilayas dont notamment :

- Le déficit en enseignants technologues,
- L'absence d'entreprises industrielles pour accueillir en alternance et en stages les apprenants au niveau de la région,
- La forte exigüité du marché de l'emploi spécialisé au niveau local ;
- Le déficit en équipements et matière d'œuvre des Ateliers
- Les programmes de qualité d'enseignement des programmes pédagogiques ;

Une revue d'ensemble de la politique de formation technique et professionnelle est en cours, elle devra tenir compte des besoins et des capacités de l'économie locale de chaque territoire et des contraintes du pays en matière de ressources humaines et financières.

### **1.2.3.2. La santé**

Sur la base des données collectées auprès de la DRAS d'Aïoun et des résultats de la concertation, la commune d'Aïoun dispose des infrastructures sanitaires suivantes :

- La ville dispose d'un hôpital,
- 1 centre de santé à côté du marché (Khweyndi)
- 1 PS à Argoub
- 1 projet de centre de santé à El Jedida en cours (il abritera le centre de santé actuellement à Khaweyndi)
- 1 comité de santé fonctionnel

La couverture sanitaire pour la ville est assurée à plus de 95%, le taux de couverture des accouchements est de 35% et celui poste natale de 48%.

Les maladies les plus courantes sont : le paludisme, les diarrhées, les rhumatismes et les anémies.

Les difficultés et insuffisances constatées au niveau du secteur lors du CCC sont :

- Un personnel médical insuffisant
- Un sous équipement des établissements
- Les pharmacies et les postes de santé ne sont pas approvisionnés convenablement
- Le manque d'ambulance (la seule ambulance est celle de l'hôpital)
- Les quartiers, Zrayeb, Bat'ha et Elevage, nécessitent un poste de santé
- Faiblesse de l'implication du privé dans le secteur de la santé
- Le manque de professionnalisme des vendeurs au niveau des pharmacies
- Sous-alimentation et mal nutrition aigues des enfants au niveau des quartiers de la ville

Parmi les solutions, le CCC insiste sur :

- L'extension et l'équipement du centre de santé d'Arghoub
- La création d'un centre de santé à El Jedida qui abritera le centre de santé actuellement à Khaweyndi (en construction) ;
- Le maintien de la maternité au centre de santé existant avec un poste de santé pour les premiers soins
- L'approvisionnement des pharmacies des postes de santé ;
- La fourniture de 3 ambulances (la seule ambulance est celle de l'hôpital) ;
- La création d'un poste de santé pour les quartiers de Zrayeb, Bat'ha et Elevage ;
- La mise en place, à l'Hôpital, de tous les services classiques
- La création de CREN pour résoudre les problèmes de malnutrition aiguë chez la mère et l'enfant ;
- La mise en place de 2 chaînes de froid pour la vaccination.

### **1.2.3.3. Infrastructures culturelles, religieuses et sportives**

Il y a plusieurs infrastructures sportives à Aïoun :

- Un terrain de foot Ball et athlétisme (au niveau du lycée) ;
- Un terrain de foot ball au niveau du centre-ville ;
- Un terrain mixte : Hand Ball ; volley Ball ; Basket Ball et une salle de conférence.
- Un stade municipal au niveau du quartier Argoub en très mauvais état.

**Contraintes :**

- Manque d'infrastructures et d'équipements sportifs (Stades et maisons de jeunes)
- Détérioration des infrastructures existantes
- Manque de protection des aires de jeux
- Manque d'un plan d'action

**Recommandation du CCC :**

- Réhabilitation et équipement de l'ancienne maison des jeunes
- Réhabilitation du stade municipal actuel

Il existe également plus de 35 mosquées dans la commune d'Aïoun dont :

- Vingt (20) jaamea (mosquée où est pratiquée la prière du vendredi)
- Quinze Moussalla (mosquées où sont pratiquées les autres prières).
- Douze (12 des mosquées Jaamea sont en partie prises en charge pour Leur consommation en eau et électricité. Les autres sont à la charge des fidèles.

### I.3. Diagnostic de la Dynamique des Secteurs productifs

A vocation agro-pastorale, la Commune d'Aïoun est habitée par des populations qui pratiquent deux activités principales : l'élevage et l'agriculture.

- ❖ L'élevage demeure une activité dominante, pratiquée par tous et contribue largement au maintien des populations dans leur terroir.
- ❖ L'agriculture est une activité de subsistance, pratiquée dans certaines zones et aux environs des oueds.

En plus de ces deux activités s'ajoutent un commerce florissant et des échanges intenses avec le Mali aussi bien au niveau de toute la Moughataa dont la localité d'Aïoun est le chef-lieu, ainsi que ses environs immédiats.

#### I.3.1. Le Secteur primaire

##### I.3.1.1. L'Agriculture

A vocation agro-pastorale, la commune d'Aïoun dispose d'un relief très favorable au développement de l'activité agricole. Actuellement, trois (3) formes de cultures cohabitent au niveau du territoire communal: l'agriculture sous pluie, les cultures après Barrages (oueds) et le maraîchage.

- ❖ **Cultures sous pluies ou cultures de Diéri**, pratiquées sur des sols légers et sablonneux. Le ruissellement des eaux et leur exploitation pratiquée au niveau des oueds et Tamourts dont les sols sont, généralement, argileux et argilo-sablonneux permet aux populations de cultiver le mil, le Sorgho et le Niébé (haricot) dans certaines zones de cultures favorables du territoire communal. On note les problèmes d'entretien, de protection, et de disponibilité de produits phytosanitaires.
- ❖ **La culture derrière barrages** est pratiquée au niveau des cuvettes, barrages et digues après leurs inondations. Toutes ces typologies dépendent, étroitement, du cumul pluviométrique, de la bonne répartition spatiale et du taux de remplissage des zones de bas fond.

On note l'existence de quatre barrages au niveau de la commune d'Aïoun :

- Le barrage Ghlig Idewaali au sud à environ 7 à 8 km de la ville
- Le barrage de Vrea Essder à l'ouest à environ 3 km
- Le barrage de l'aéroport à 5 km au nord de la ville
- Le barrage de Boudemgha

Les deux premiers barrages sont encore fonctionnels quant au troisième il a été détruit depuis 1994 et n'a jamais été réfectionné. La production de ces barrages n'a pas pu être déterminée. Les principales spéculations cultivées sont le sorgho, le niébé et les pastèques.

La culture est de type vivrière.

- ❖ **Maraîchage** : Le maraîchage est une activité, pratiquée depuis le temps colonial par bon nombre d'habitants.

De nos jours, malgré le manque d'eau, le maraîchage est pratiqué dans tous les quartiers et à l'intérieur du territoire de la ville d'Aïoun, le long de la Batha où se trouve une concentration humaine importante. Les principales espèces légumineuses cultivées sont : les tomates, les salades, les oignons, les pommes de terre, les carottes, les patates, la menthe, les navets et l'aubergine. Une grande partie de la production est consommée par les ménages, le reste étant vendu au marché principal d'Aïoun et les marchés des localités avoisinantes les plus proches. La plupart des périmètres maraichers disposent de grillage, du matériel horticole et des intrants agricoles alloués par l'Etat et d'autres partenaires au développement.

Malgré l'appui constaté de certains organismes locaux pour cette activité, le maraîchage souffre du manque de moyen d'exhaure, de protection, d'encadrement et surtout d'intrants et de produits phytosanitaires.

### Difficultés du secteur agricole.

Le secteur agricole connaît d'énormes difficultés qui entravent son épanouissement et son développement au niveau de l'ensemble du territoire de la commune.

- **L'agriculture reste une activité de subsistance** : 15 à 20% seulement de la population s'intéressent actuellement à cette activité.
- **Le manque d'eau** : l'eau est la contrainte majeure pour le Développement de l'Agriculture et l'élevage.
- Manque de protection et de semences améliorées
- **Divagation des animaux** : L'absence de couloirs de transhumance accentue, considérablement, les risques liés à la divagation animale
- **Manque de Matériel et d'équipement agricole** (Moyens d'exhaure, de houes, Charrues, haches Grillage et piquets en fer, etc.)
- **Manque d'encadrement et formation** au métier d'agriculteur (l'utilisation des outils et techniques rudimentaires constituent également une autre contrainte importante).
- **Problèmes d'entretien**, de protection, de disponibilité de produits phytosanitaires et de semences améliorés.
- **Problème d'écoulement** pendant la période de forte production et - La concurrence des produits des zones et pays voisins

#### 1.3.1.2. L'élevage

A côté de l'activité agricole, l'élevage transhumant demeure un mode de production très important dans l'économie de la commune. Important dans l'alimentation quotidienne des habitants et les populations tirent des profits des produits dérivés. Il est de type extensif et traditionnel, constitue l'une des principales activités pratiquées au niveau de communal.

Au niveau de l'arrière territoire, l'élevage constitue la principale activité économique de la Wilaya en termes de création de la richesse et de contribution à la production intérieure brute. Le HG est la deuxième Wilaya en termes de richesse animale après le H.C et la première en terme d'effectif de petits ruminants.

« Les dernières estimations du cheptel font état, en 2016, d'environ **348 097** têtes de bovins, **185 632** têtes de camelins et **3 406 785** têtes de petits ruminants auxquels s'ajoutent plusieurs dizaines de milliers d'asins et d'équins ainsi que de la volaille locale. Comparée aux autres wilayas du pays, la wilaya du Hodh El Gharbi occupe le 1<sup>er</sup> rang en termes de petits ruminants dépassant légèrement celle du Hodh Echarghi (3 406 785 têtes contre 3 403 683 têtes). Elle occupe la 2<sup>ème</sup> place après cette dernière wilaya en ce qui concerne le nombre de têtes de bovins et camelins loin devant les wilayas de l'Assaba, du Gorgol, du Brakna, du Trarza et du Guidimakha.

**Tableau 9** : Évolution du cheptel au cours des années 2007-2016 au Hodh El Gharbi

Année	Têtes de bovins	Têtes de camelins	Têtes de P. ruminants
2007	311 926	172 207	2 174 166
2008	316 293	173 412	2 282 874
2009	320 721	174 626	2 397 018
2010	325 212	175 848	2 516 869
2011	329 765	177 079	2 642 712
2012	334 381	178 319	2 774 848
2013	337 758	180 120	2 920 893
2014	341 170	181 939	3 074 624
2015	344 616	183 776	3 236 446
2016	348 097	185 632	3 406 785

Source : Direction de l'Élevage et calcul du BESCAD

Au cours de la campagne 2016/2017, les services vétérinaires de la wilaya ont vacciné **225 229** unités de gros bétail, notamment les bovins et **213 260** petits ruminants (moutons et chèvres). »<sup>7</sup>

Les politiques de santé animale et d'hydraulique pastorale doivent tenir compte de cet atout majeur. La planification stratégique au niveau de la Commune doit chercher à valoriser ce potentiel.

En ce qui concerne les infrastructures, on déplore une insuffisance de parcs de vaccination et un manque de moyens matériels et techniques des éleveurs au niveau de la Commune.

La commercialisation des produits laitiers et de la viande se fait sur de grandes distances et dans des conditions d'hygiène déplorable. L'abattoir d'Aïoun est rudimentaire et ne correspond plus à la taille à la ville. L'abattage sauvage est plus important que l'abattage réglementaire et les moyens de conservations et de distribution de la viande sont très insuffisants. Le lait et la viande sont vendus à des prix intéressants, dans tous les coins de la ville et principalement au niveau du marché principal et dans toutes les boutiques des localités avoisinantes à raison de 1 500 UM pour le kilogramme de caprins, ovins et camelins, tant dis que le kilogramme de bovins se vend à 1 200 UM.

Pour ce qui est du lait, il est vendu à 500 UM le litre de lait de chamelle, et à 400 UM pour le lait de vache. On note, également, dans la commune d'Aïoun l'existence d'une population de volaille, estimée à **5.000 têtes** destinée uniquement à la consommation locale.

Les industries laitières sont inexistantes en dehors d'une Mini laiterie en cours de construction.

**Les principales difficultés du secteur de l'élevage au niveau de la commune d'Aïoun sont :**

- Volume du bétail important.
- Manque d'eau et Insuffisance des puits pastoraux
- Manque de pâturages et d'aliments de Bétail en période de soudure
- Produits vétérinaires trop coûteux
- La faible disponibilité des espaces de pâturages ;
- L'insuffisance des cliniques et pharmacies vétérinaires ;
- Mévente du lait frais en période d'hivernage
- Insuffisance des parcs de vaccination
- Lutte contre les maladies / Fièvre aphteuse en provenance du Mali et Nigéria
- Abattoir Vétuste et mal entretenu
- Dérivés d'élevage non valorisés : Peaux et cuirs
- Manque de moyens et matériels de conservation

### I.3.2. Les activités secondaires

Les activités secondaires sont limitées aux activités ponctuelles des sociétés de travaux et de Bâtiment qui opèrent essentiellement à partir de Nouakchott. Les activités artisanales concernent essentiellement le travail de la pierre taillée très prisée au niveau d'Aïoun et les activités d'artisanat et de confection.

On dénombre dans la ville **d'Aïoun**, 50 ateliers et boutiques d'artisanat dont les produits témoignent d'une longue tradition arabo-africaine en la matière. Ce secteur était tourné vers le travail du cuir et du bois. Actuellement il connaît une transformation au niveau des pratiquants et des produits de base. En effet le plastique a fait son entrée dans ce secteur à travers la fabrication d'objet d'art et le fer pour la fabrication de mobiliers. Il existe trois catégories d'artisanat pratiquées dans la commune d'Aïoun :

- **L'artisanat d'art** : la bijouterie avec le travail de l'or, de l'argent et du cuivre ; On dénombre plus de 10 bijouteries dans la ville.

<sup>7</sup> BESCAD « Monographie du H Gharbi » 2018 P 109

- **L'artisanat utilitariste** : la menuiserie de bois, la construction métallique, la tannerie, la tapisserie, la couture (50 ateliers de coutures et 07 cordonneries) ;
- **L'artisanat de service** : la plomberie, la mécanique, l'électricité etc....

**Les Contraintes identifiées par le CCC au niveau de ce secteur sont :**

- Absence de siège
- Manque d'appui de la part des autorités nationales et des partenaires étrangers
- Absence de foire, de marché hebdomadaire, de lieu d'exposition des produits
- Concurrence des produits industriels
- Absence de programme de formation destinée aux artisans traditionnels.

**I.3.3. Les activités tertiaires :**

- **Le Commerce**

L'activité commerciale est omniprésente au niveau de toutes les localités de la commune. En effet, le marché principal et les souks de quartiers servent des points de regroupement de vendeurs et d'acheteurs de marchandises diverses et même de services. De plus, plusieurs boutiques privées sont installées sur le territoire communal. Ces boutiques approvisionnent la population en produits divers, la plupart des produits étant importés (étoffes, lait, friandises, riz, pâtes alimentaires, eau minérale et boissons gazeuses, non gazeuses, jus, fruits et légumes, etc.).

Le commerce est pratiqué par des commerçants locaux dont certains ont des boutiques importantes au niveau du marché central **d'Aïoun**. Des échanges commerciaux intenses, fructueux et importants se déroulent quotidiennement dans les souks des autres quartiers de la ville et l'artisanat y demeure très dynamique à travers le regroupement des coopératives. Il existe, même, des grossistes locaux qui approvisionnent des détaillants en produits agro-alimentaires et industriels ainsi que des artisans produisant des coussins, des selles de chameaux, des ceintures traditionnelles, des bijoux en cuivre, fer, cuir, etc. Le commerce de bétail permet, souvent, à une bonne partie de la population de la commune de participer d'une part à la consommation locale et constitue d'autre part une activité génératrice de revenus en sus des coopératives féminines.

La commune **d'Aïoun** représente un grand centre d'activité commerciale compte tenu de la proximité du Mali :



**Photo 4** : Vue d'ensemble de la place (carrefour Aïoun-Kobéni- Nioro-Néma-Nouakchott) de la commune d'Aïoun

Compte tenu de sa position et de son potentiel d'élevage, Aïoun est aussi un grand centre de commerce du bétail et de courtage. Cette situation est à prendre en compte dans les paradigmes développementalistes de la Ville.

## • Le Tourisme

Aïoun, ville historique et à grand potentiel touristique connaît un développement progressif du tourisme grâce aux nouvelles possibilités fournies par le développement du réseau routier national et sous régional et la dynamique du secteur de l'artisanat. En effet, l'afflux touristique de ces dernières années vers la Mauritanie, a éveillé les promoteurs de l'artisanat traditionnel et encouragé la création de nouvelles auberges sur les axes routiers. En outre, l'installation de nouvelles institutions étatiques (Université, Hôpital Régional, Programmes Nationaux de Développement), des organismes du système des nations et d'autres ONG internationales invitant des missionnaires et hôtes de marque ont engendré une nouvelle orientation des investisseurs locaux dans la construction des auberges, de studios, des appartements et de restaurants.

Aïoun est l'une des plus grandes destinations en période hivernale compte tenu de la beauté des paysages du Hodh El Gharbi et de l'organisation d'événements annuels en période d'hivernage tel que la Semaine du Tir à la Cible et la Semaine culturelle et touristique d'Aïoun. A proximité Ain Varba Organise elle aussi un festival hivernal.

Cette dynamique qui s'appuie sur les grandes potentialités touristiques développées plus haut mais qui ne sont pas valorisés (Tembembé, El Makhroughat, Oum Kreyé, Aïoun source) fait que la Ville est souvent débordée en période hivernale faute d'infrastructures touristiques d'accueil suffisantes et adaptées.

Enfin, il demeure important de souligner que l'activité touristique à Aïoun manque encore de professionnalisme et de capitaux, ce qui constitue des contraintes majeures à son épanouissement.

**Tableau 10:** Etat et effectif des infrastructures touristiques à Aïoun.

Dénomination	Quartier	Infrastructure	Conditionnement	Observation
L'hôtel d'Aïoun	Marqueze	(12) chambres	Climatisation	
Auberge SAADA	SAADA	(16) chambres (1) Salle de conférence (2) Suites (1) Restaurant	Climatisation	
Résidence Nazaha	NAZAHA	13 Chambres ; (2) Suites (1) Salle de conférences (1) Restaurant	Climatisation	
Auberge Khatou	MEKREYA	(8) cases en béton (1) Suite	----	
Appartements EMEL	NAZAHA	(2) Chambres (2) suites	Climatisation	
Restaurant Aminata	MARQUEZE	(2) chambres (1) salle à manger (1) restaurant	----	
Auberge Aichat	VAIZ SAADA	Cases	----	
Auberge des Amis	Telex	Cases	----	

**Source :** PDC de la commune d'Aïoun– Rapport final – Mai 2008 /CID Conseils & ENDA tiers monde

### Les contraintes au secteur touristique évoquées par le CCC se résument à :

- Désorganisation du secteur,
- Concurrence de la société civile locale pour les questions de restauration,
- Concurrence du secteur public pour l'organisation de certaines manifestations (séminaires, ateliers etc),
- Manque de promotion du secteur,
- Manque d'expertise chez certains promoteurs,
- Insuffisance notoire des infrastructures d'accueil à Aïoun,
- L'enclavement de certaines auberges et des sites touristiques,
- Manque de capitaux,
- Manque de professionnalisme.

## I.4. Gouvernance du territoire Communal

### I.4.1. Fonctionnement de la Commune :

☞ Organisation administrative : l'organe délibérant et l'exécutif

La Commune d'Aïoun dispose d'un organigramme adopté en 2008 selon les indications du Maire de la Commune. Le schéma organisationnel fourni par la Commune fait état de l'existence de deux services : un service administratif et financier et un service technique.

Les autres postes sont liés essentiellement aux fonctions administratives et financières. La pauvreté de la Commune est à l'origine de l'insuffisance de son organisation et la faible qualification de ses ressources humaines.

**Tableau 11:** Les organes délibérants de la commune d'Aïoun

Dénomination		Nombre	Hommes	Femmes	observations
Conseillers municipaux		21	14	07	
Adjointes au Maire		05	01	04	
Régularité des sessions		3fois/an au moins	N/A	N/A	
Règlement intérieur	Existant		N/A	N/A	
Commissions permanentes	Socio-culturelle				
	Administrative et Financière				
	Dév/Coop et Aménag-urbanisme				
	Marchés/ Technique				
	Des Achats " CIAC "				

Comme le montre le tableau ci-dessus, le Conseil Municipal de la commune d'Aïoun compte **21 membres** tous en activité comprenant entre autres un Maire et Cinq (05) adjoints dont 04 femmes. Les membres de cet organe délibérant ont des niveaux qui varient entre Bac+5, lycée, collège, primaire et Mahadra.

Le Conseil Municipal est doté d'un règlement intérieur et a pu constituer des commissions permanentes spécialisées comme :

- La commission Administrative et Financière ;
- La commission des marchés /Technique
- La commission culturelle et sociale.
- La commission Dév/Coop et Aménag-urbanisme
- La commission des Achats "CIAC"

Ces commissions ne sont pas pleinement opérationnelles, tout comme le bureau municipal qui se réunit uniquement pour les sessions budgétaires et au moins trois fois par an.

La commune dispose, cependant, d'un secrétariat administratif et, par conséquent, de certains registres pour le courrier arrivée et départ et d'un système d'archivage embryonnaire.

La commune tient au moins Trois sessions ordinaires sur les quatre obligatoires du Conseil Municipal. Les sessions du Conseil sont convoquées par le maire, qui définit l'ordre du jour et envoie les courriers de convocation au moins trois jours avant la date de la tenue de la réunion. Les décisions du conseil municipal sont sanctionnées par une délibération. Les réunions du conseil municipal sont relatives à la préparation du budget prévisionnel, la préparation du budget complémentaire et l'approbation du compte administratif.



### Le fonctionnement de la commune d'Aïoun appelle également les observations suivantes :

- La Commune ne dispose pas de règlement intérieur et son organigramme n'est pas en adéquation avec le personnel en service ;
- Le personnel recruté est insuffisant en cadres, pléthorique en agents contractuels, peu qualifié et nécessite par conséquent un renforcement de capacités ;
- Aucune politique de gestion des ressources humaines, notamment en matière de formation, de recrutement, de motivation, d'évaluation et de suivi de carrière du personnel n'est actuellement menée au niveau de la commune ;
- Une utilisation peu rationnelle du personnel Communal qui travaille dans la plus grande confusion des tâches et la Commune n'a prévu aucun plan de mise à niveau pour assurer le renforcement des capacités de son personnel.
- La commune ne dispose pas de base de données actualisées ;
- Inexistence d'une liste référentielle du patrimoine communal ;
- La commune ne dispose pas d'un système d'archivage avec pour conséquence, la non traçabilité des documents officiels.
- Elle Manque d'équipement et matériel de bureau

### Patrimoine de la Commune :

La Commune est pauvre, ce qui se traduit dramatiquement dans ses comptes annuels et se reflète aussi dans les faiblesses de ses ressources humaines et la qualité des services rendus à ses citoyens.

Le patrimoine de la commune, comme développé plus haut, se limite à trois Marchés dont deux non productifs de recettes, un parc à bétail boudé par les courtiers constitués d'une aire avec un petit quai de chargement, un abattoir vétuste et une gare routière située dans à l'entrée Ouest de la ville objet d'un litige avec l'autorité de régulation.

Le siège municipal (hôtel de ville) affecté par l'administration à la Commune est construit sur financement des projets KFW et PDU dans le cadre de leur mission d'appui à la Municipalité en 2005. Il est entièrement construit en béton armé mais nécessite des réfections selon le Maire (voir Photo ci-dessous).

Toutefois, il est important de souligner que ce bâtiment qui abrite l'hôtel de ville n'est pas bien équipé en matériel informatique et équipement de bureau, chaises, tables de réunion et fauteuils.



Photo 5: Aperçu du siège de la municipalité d'Aïoun

### ▪ Situation financière de la Commune

Les ressources financières de la commune sont insignifiantes, elles proviennent à hauteur de près de 60% des Subventions de l'État à travers le FRD. La mobilisation des ressources intérieures aussi bien pour l'État et les collectivités territoriales est une grande problématique nationale.

#### Zoom sur la situation financière de la Commune :

##### a. Mobilisations des ressources :

Les recettes de fonctionnement de la Commune s'élèvent à 31 millions d'Ouguiyas anciens dont 55% représentent les ressources propres de la Commune et 45% des subventions de fonctionnement de l'État.

Les Impôts communaux constituent près de 22% des ressources propres de la commune, dominés majoritairement par le poste Patente, vient en deuxième position les Droits domaniaux et assimilés essentiellement les droits de location des souks et les droits des abattoirs communaux. En troisième position vient le poste Taxes communales avec près de 13% provenant totalement des commerçants et des prestataires de services.

Les recettes d'investissement proviennent intégralement de la Subvention d'Équipement du FRD.

Une politique de mobilisation des ressources appuyée par une forte volonté politique et un personnel de recouvrement compétent et actif est fortement recommandée pour le développement des opérations de recouvrement avec également des systèmes de gestions performants permettant une mobilisation efficace des ressources de la Commune.

**Tableau 12:** Structure des recettes par chapitre pour la Commune d'Aioun en 2018

LIBELLE	2018	Structure des recettes par chapitre 2018
Impôts communaux	682 900,00	21,45%
Taxes communales	400 790,00	12,59%
Droits domaniaux et assimilés	672 450,00	21,12%
Subvention de fonctionnement	1 427 472,00	44,84%
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 183 612,00</b>	<b>100%</b>
Résultats d'exploitation exercice antérieur	-	-
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 183 612,00</b>	<b>100%</b>
Ressources Financières en capital	951 648,00	100%
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>951 648,00</b>	<b>100%</b>
Excédent d'investissement reporté	-	-
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>951 648,00</b>	<b>100%</b>

##### b. Situation des dépenses de la commune d'Aioun :

Les charges de la commune se chiffrent à 34 millions d'Ouguiyas anciens, elles sont majoritairement constituées des frais du personnel à raison de 72%, viennent en deuxième lieu les dépenses courantes (Biens et Services consommés) avec 17% et en troisième lieu le poste Travaux fournitures et services extérieurs couvrant près de 11%.

Le prélèvement pour dépenses d'investissement est nul en 2018, traduisant l'absence de l'effort propre à la commune en matière de financement de ses investissements.

**Tableau 13:** Structure des dépenses par chapitre de la Commune d'Aioun en 2018

LIBELLE	2018	Structure des recettes par chapitre 2018
Biens et services consommés	595 216,00	17,33%
Frais de personnel	2 478 630,00	72,16%
Travaux fournitures et services extérieurs	361 000,00	10,51%
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 434 846,00</b>	<b>100,00%</b>
Prélèvement pour dépenses d'investissement	-	0,00%
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 434 846,00</b>	<b>100,00%</b>
Immobilisations	552 656,00	73,43%
Réhabilitation et Gros entretiens du patrimoine communal	199 960,00	26,57%
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>752 616,00</b>	<b>100,00%</b>
déficit d'investissement reporté	-	-
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>752 616,00</b>	<b>100,00%</b>

#### I.4.2. La Région

La Région vient d'être créée, suivant les dispositions de la loi organique 10-2018, elle doit disposer d'un pouvoir d'impulsion des politiques nationales en matière de planification et d'aménagement du territoire, de développement des investissements régionaux, de Gestion des ressources naturelles et de préservation de l'environnement, de tourisme, d'éducation et formation, de Santé, de Jeunesse, culture et sport. La Région est appelée à jouer un rôle économique majeur dans le développement de son territoire. Les attributions des Régions et des Communes s'entremêlent notamment au niveau des compétences liées à l'aménagement, la planification du développement et des investissements compte tenu de la superposition territoriale, ce qui requiert une très forte coordination et une forte coopération des autorités territoriales.

L'édifice institutionnel de la Région est en début d'échafaudage et il faudra au moins des années pour que cette institution soit opérationnalisée.

#### I.4.3. Les Services déconcentrés de l'État

Le maire et ses collaborateurs ont jugé que les relations avec le Waly et le Hakem (Tutelle) sont excellentes : aussi bien dans l'examen des budgets pour approbation, pour les délibérations et convocation du Conseil municipal, tout se passe bien et on enregistre rarement des rejets.

Les appuis apportés par les services techniques de l'Etat (Hydraulique, Santé, éducation, etc..) sont limités et se passent par le biais du Hakem. Ils concernent généralement les réceptions et inauguration d'infrastructures, l'obtention de visas ou autorisation préalable pour la réalisation de certains projets de Développement.

Sans l'obligation préalable de ce visa pour le démarrage de certains projets, les contacts entre les services déconcentrés et la commune seraient rares.

Les raisons de l'absence des Services Techniques au niveau des communes seraient, principalement dues au manque de moyens logistiques et au nombre relativement réduit des effectifs des Services. Malheureusement, pour ces deux raisons, précédemment citées, la Commune n'est pas en mesure d'y apporter une solution.

Un des paradoxes de la décentralisation concerne l'aspect de la gestion des infrastructures scolaires et celles de santé. L'Etat confie l'entretien de ces infrastructures à la commune, mais celle-ci n'a pas droit de regard sur les moyens de fonctionnement mis à la disposition de la DREN et de la DRASS.

Dans l'ensemble, les relations entre les services techniques de l'Etat et la Commune sont jugées satisfaisantes. On doit cependant trouver des solutions par rapport au transport et à l'hébergement des missionnaires de l'Etat disponibles par les autorités administratives locales en faveur de la Commune.

Toutefois, le "CCC" regrette que la commune ne soit pas impliquée systématiquement dans la planification des actions sectorielles.

#### I.4.4. Les Établissements et projets

La commune collabore avec plusieurs partenaires techniques et financiers travaillant sur son territoire, notamment le CSA, la CDD, le PRAPS, SAFIRE, le SWEDD, Oxfam, le PAM, le CSA, ACF, UNICEF...

#### I.4.5. Le Secteur privé :

Dans l'exécution de ses projets (construction de salles de classes, de marchés, hangars, seuils de retenue d'eau et puits) la Commune **d'Aïoun** a travaillé avec plusieurs opérateurs privés mauritaniens ou originaires de la Wilaya à travers ses procédures de passation de marchés.

Généralement les choses se passent bien, mais il arrive dès fois que les choses se passent mal avec certains opérateurs dont la qualité des services n'est pas satisfaisante ou qui ne-respectent les délais.

Dans tous les cas de figure, le Maire et ses collègues assistés du SG soulignent que le manque d'expérience de certains opérateurs et le non-respect des délais d'exécution constituent réellement un problème majeur dans leurs relations avec le secteur privé local.

En plus des entreprises BTP, on enregistre depuis 2007 avec le développement du commerce et des échanges avec le Maroc, le Mali, le Sénégal et l'arrivée des organismes Nationaux et internationaux la création et l'installation progressive d'opérateurs privés comme les Banques, les cabinets de soins médicaux (2), les pharmacies privés (3), des mini laiteries (01) de Femmes **d'Aïoun**, des unités de tannages de peaux brutes, des boulangeries, des cabines téléphoniques et opérateurs de transferts d'argent "GAZA, TEDEMOUNE et WAFA.

Dans cette mise en œuvre de leurs activités, le CCC déplore qu'en dehors des Banques, tous ces opérateurs privés agissent jusqu'à nos jours dans le système informel, donc difficilement saisissables et ne contribuent en rien au fonctionnement de la Commune.

#### I.4.6. La Société civile

La Commune **d'Aïoun** compte sur son territoire plus de 500 Coopératives féminines regroupées en une Union des coopératives féminines **d'Aïoun**, d'associations traditionnelles des jeunes de la Commune, de parents d'élèves et plusieurs associations villageoises et pastorales.

Cependant, le CCC est très peu opérationnel à cause de la faiblesse des moyens de la commune pour le faire fonctionner. En outre, le CCC **d'Aïoun** pourrait capitaliser l'expérience des Organisations de la Société Civile en son sein pour mieux orienter sa stratégie de développement. La majorité des membres du CCC (Maire, Sectoriels, Elites, OSC, etc.) sont moyennement lettrés et ont une bonne connaissance des problématiques et ils manifestent une volonté remarquable de contribuer au développement de leur commune.

La Commune d'Aïoun dispose également d'un potentiel important de jeunes ressortissants à forte majorité d'hommes (3.000 personnes environ), vivant en dehors du territoire communal.

A ce jour, aucune action en matière de développement ne peut être attribuée au dynamisme de cette diaspora qui pourrait avoir un grand rôle à jouer dans le développement de la commune. Il ne s'agira pas nécessairement d'un apport financier, mais d'une ressource potentielle importante, car elle est en mesure de mener, pour le compte de sa commune d'origine, une diplomatie d'influence et de faciliter la recherche de ressources et de partenariats. Elle peut aussi contribuer plus directement au développement de la commune en apportant son expertise et/ou des financements, par exemple dans le cadre des partenariats public-privé.

La commune doit, non seulement être ouverte à ce type de concours, mais aussi, encourager la constitution de laboratoires d'idées (think-tanks), structures de concertation et de conseil qui permettent des processus participatifs de décision ou, à tout le moins, d'orientation. Cette composante de la population de la commune est susceptible de participer activement ou de contribuer au financement du PDC de la commune. C'est pour cela qu'il est nécessaire de l'associer à la recherche de solutions pour transcender les difficultés qui pourraient se présenter lors de la mise en place de ce PDC

## I.5. Analyse des forces et faiblesses de Commune : "FFOM"

**Tableau 14** : Les forces et faiblesses, ainsi que les opportunités et menaces identifiés au cours du Diagnostic de la Commune.

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
<b>Dynamique de la Commune</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Volonté de l'Etat et des partenaires Techniques et Financiers à appuyer la Commune pour son Dév/ ;</li> <li>▪ Existence d'un hôtel équipé ;</li> <li>▪ Volonté exprimée des autorités Communales d'impulser le développement de la Commune..</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faible niveau de qualification du personnel communal ;</li> <li>▪ Modicité des ressources financières ;</li> <li>▪ Faible efficacité des coopératives et des OSC ;</li> <li>▪ Faible efficacité du CCC;</li> <li>▪ Équipements et Moyens financiers de la Commune insuffisants ;</li> <li>▪ Absence de cadres techniques.</li> <li>▪ Absences de systèmes de gestion et de procédures normalisées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Financement annuel (Subvention) du Fonds Régional de Développement "FRD" à la Commune pour le fonctionnement et les investissements ;</li> <li>▪ Existence de partenaires techniques et financiers intéressés par le développement des communes ;</li> <li>▪ Élaboration du PDC;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sous-dév/Généralisé</li> <li>▪ Non diversification des ressources à mobiliser</li> <li>▪ Sous-performance du personnel communal</li> <li>▪ Interférences institutionnelles.</li> </ul>
<b>Education</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mobilisation du Fonds de développement régional au financement des projets scolaires</li> <li>▪ Disponibilité des zones communales à accueillir des nouveaux projets scolaires ;</li> <li>▪ Existence de plusieurs écoles primaires</li> <li>▪ Présence de plusieurs Mahadras.</li> <li>▪ Existence de deux système éducatif</li> <li>▪ Existence d'un lycée et 02collèges, ENI, CFPP, INIVERSITE.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Déficit en infrastructures scolaires (Lycées, collèges, Garderies préscolaires) ;</li> <li>▪ Salles de classes en sur-effectif</li> <li>▪ Insuffisance de réhabilitation des établissements existants ;</li> <li>▪ Absence d'enseignants qualifiés ;</li> <li>▪ Manque de clôture dans certains établissements ;</li> <li>▪ Absentéisme des enseignants et insuffisance de leurs effectifs ;</li> <li>▪ Absence de transport scolaire ;</li> <li>▪ Insuffisance de Cantines scolaires</li> <li>▪ Anarchie de la Carte scolaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mobilisation du Fonds de développement régional "FRD" au financement des projets scolaires.</li> <li>▪ Volonté des populations à scolariser leurs enfants,</li> <li>▪ Elaboration du PDC de la commune.</li> <li>▪ Existence de partenaires techniques et financiers impliqués dans le secteur de la l'éducation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Augmentation de l'ignorance et de la Délinquance Juvénile.</li> <li>▪ Déperdition scolaire ;</li> <li>▪ Enrôlement des jeunes dans les filières djihadiste et déviation dans le banditisme.</li> <li>▪ Augmentation du taux (Niveau) de pauvreté.</li> </ul>

<b>Petite enfance</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Importance numérique des enfants de 3 à 6ans</li> <li>▪ Encouragement de l'Etat à la création de Centres pour la petite enfance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Déficit en Garderies d'enfants</li> <li>▪ Manque de formation des monitrices de jardins d'enfants</li> <li>▪ Manque d'encadrement de la petite enfance ( 3 à 6 ans)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Volonté des mères à envoyer leurs enfants à la crèche</li> <li>▪ Existence de partenaires techniques et financiers (UNICEF, PNUD,PAM) intéressés par le Dév/ de la petite enfance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Difficultés des mères à diversifier leurs activités génératrices de Revenus.</li> <li>▪ Réduction de la participation genre au Développement</li> <li>▪ Paupérisation des femmes</li> </ul>
<b>Santé</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existence d'1 Hôpital, d'1 centre de santé (A) avec des médecins et un personnel médical ;</li> <li>▪ Disponibilité de la commune à accompagner des nouveaux projets de santé ;</li> <li>▪ Présence des infirmiers et aides-soignants</li> <li>▪ Présence de plusieurs pharmacies à Aioun.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Inexistence de laboratoire d'analyse privés ;</li> <li>▪ Non implication de la commune dans la gestion du système de recouvrement des coûts et des frais médicaux ;</li> <li>▪ Déficit du personnel soignant</li> <li>▪ Insuffisance de spécialités au sein de l'Hôpital.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mobilisation du Fonds de développement régional au financement des projets sanitaires</li> <li>▪ Elaboration du PDC de la commune</li> <li>▪ Existence de partenaires techniques et financiers impliqués dans le secteur de la santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Risques d'épidémies ou d'endémies.</li> </ul>
<b>Hydraulique</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existence d'une nappe phréatique ;</li> <li>▪ Existence de plusieurs forages et puits.</li> <li>▪ Présence de la SNDE (Projet AEP d'Aioun à partir du D'HAR en cours de réalisation)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Source d'eau potable</li> <li>▪ Insuffisance ;</li> <li>▪ Pénurie d'eau à Aioun en période de chaleur ;</li> <li>▪ Déficit de maintenance des infrastructures hydrauliques (puits et forages)</li> <li>▪ Absence du Réseau hydro. des canaux et caniveaux d'évacuation des eaux de pluie;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mobilisation du Fonds de développement régional au financement des projets hydrauliques.</li> <li>▪ Elaboration du PDC de la commune</li> <li>▪ Existence de partenaires techniques et financiers impliqués dans le secteur de l'hydraulique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Risque de prolifération des maladies et morbidité.</li> </ul>
<b>Environnement</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Absence d'un plan de lotissement ;</li> <li>▪ Absence d'un système de traitement des ordures ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Elaboration du PDC de la commune ;</li> <li>▪ Existence de partenaires techniques et financiers impliqués dans le secteur de l'Environnement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pollution de l'environnement ;</li> <li>▪ Prolifération des maladies.</li> </ul>
<b>Energie</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Potentiel considérable des énergies renouvelables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Coût excessif de raccordement au réseau national de l'électricité</li> <li>▪ Réseau limité à la Ville</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Possibilité de développement des énergies renouvelable</li> <li>▪ Possibilité de développement du Biogaz</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pauvreté et sous-développement perpétuel</li> </ul>

<b>Routes</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existence d'un réseau routier extensible sur d'autres quartiers de la Ville.</li> <li>▪ Possibilités de faire une voie de contournement et d'étendre le butimage sur d'autres axes de la Ville.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Insuffisance de couverture du réseau routier actuel ;</li> <li>▪ Difficultés de circulation/ Fermeture des rues d'Aïoun</li> <li>▪ Difficulté d'accès et enclavement de certaines localités pendant la période d'hivernage ;</li> <li>▪ Difficulté topographique des terrains naturels ;</li> <li>▪ Absence de SDAU de la ville</li> <li>▪ Inexistence des pistes ou de routes aménagées ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Elaboration du PDC</li> <li>▪ Volonté de l'Etat de mettre en œuvre des projets d'urbanisation et de désenclavement à Aïoun</li> <li>▪ Existence de partenaires techniques et financiers impliqués dans le secteur des routes et transports.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chute du pouvoir d'achat des populations due à la limitation des échanges entre les communes</li> </ul>
<b>Télécommunications</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présence de plusieurs opérateurs de téléphonie mobiles</li> <li>▪ Disponibilité des terrains à accueillir l'installation des antennes de téléphone mobile ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réseau internet moyen et Haut Débit limité ;</li> <li>▪ Perte fréquente de Réseau et connexion souvent difficile au réseau de l'opérateur de téléphonie mobile Mauritel</li> <li>▪ Existence des zones d'ombres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Trafics commerciaux important.</li> <li>▪ Présence de plusieurs des organisations internationales et de Banques privés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Limite des initiatives d'investissements dans la zone</li> <li>▪ Affaiblissement de l'attractivité du marché d'Aïoun ;</li> </ul>
<b>Agriculture</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Superficie cultivable autour des mares, oueds et tamourts ; fertilité des sols ;</li> <li>▪ Aménagement des abords de Batha pour le maraîchage</li> <li>▪ Existence de coopératives Agropastorales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Manque de matériel agricole ;</li> <li>▪ Difficulté de Commercialisation en période grande production ;</li> <li>▪ Techniques culturales encore rudimentaires ;</li> <li>▪ Absence de délimitation des zones de cultures et des zones d'élevage ;</li> <li>▪ Présence des Parasites et divagation des animaux ;</li> <li>▪ manque d'ouvrages hydro-agricoles ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Elaboration du PDC d'Aïoun</li> <li>▪ Existence de partenaires techniques et financiers capables d'appuyer le développement du secteur.</li> <li>▪</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Augmentation de la famine</li> <li>▪ Découragement des agriculteurs</li> <li>▪ Réduction du pouvoir d'achat des populations</li> </ul>

<b>Elevage</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Cheptel animal Important</li> <li>▪ Abondance des espaces de pâturages ;</li> <li>▪ Économiques dérivées (lait, beurre , etc.) ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Insuffisance des points d'eau pour le bétail ;</li> <li>▪ Insuffisance des parcs de vaccination et des pharmacies vétérinaires ;</li> <li>▪ Zone de pâturage non délimitée des zones de culture.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Elaboration du PDC de la commune</li> <li>▪ Existence de partenaires techniques et financiers capables d'appuyer le développement du secteur</li> <li>▪ Possibilité de développement des filières de l'élevage (lait, viande rouge, et le cuir).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le conflit permanent entre éleveurs et agriculteurs ;</li> <li>▪ Actions néfastes des parasites et animaux ;</li> <li>▪ Pauvreté et sous-développement perpétuel ;</li> </ul>
<b>Habitat et urbanisme</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Volonté affichée des Responsables de la Commune à restructurer et faire l'extension et la restructuration de la Ville</li> <li>▪ Existence d'une Forte demande en matière d'habitat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Absence de plan d'urbanisme ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Elaboration du PDC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Urbanisation non maitrisée ;</li> <li>▪ Création de bidons villes "Gazra"</li> <li>▪ Habitat précaire ;</li> </ul>
<b>Commerce, artisanat et Tourisme</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présence de deux marchés (principal et périodique) ;</li> <li>▪ Présence de plusieurs boutiques ;</li> <li>▪ Existence d'une main d'œuvre locale ;</li> <li>▪ Existence d'activités de distribution, comme le détail de produits de base ;</li> <li>▪ Existence de Sites ( Zones dunaires et Oueds) pouvant être exploités à des fins touristiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faiblesse du pouvoir d'achat des populations ;</li> <li>▪ Coût de transport élevé ;</li> <li>▪ Manque de boutiques d'approvisionnements dans certains quartiers Périphériques ;</li> <li>▪ Un Service marchand limité ;</li> <li>▪ Absence de mécanismes</li> <li>▪ d'incitation en faveur de l'artisanat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Possibilité de développement des activités génératrices de revenus ;</li> <li>▪ Possibilité de développer des partenariats avec les communes voisines</li> <li>▪ Opportunités d'exploitation de sites (Dunes de sables et Forêts à côté des oueds et Tamourts).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Activité économique limitée ;</li> <li>▪ Exhode vers Nouakchott et émigration en Afrique Centrale</li> <li>▪ Augmentation du taux de pauvreté des populations</li> </ul>
<b>Micro-entreprises</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existence de plus 150 micro-entreprises Privés et 200 Coopératives et Ass Féminines et de jeunes évoluant dans l'informel.</li> <li>▪ Volonté de l'Etat et des partenaires Techniques et Financiers à appuyer la micro-entreprises</li> <li>▪ Abondance d'une main d'œuvre locale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Absence de structures de financements adaptés dans le domaine de la micro-finance ;</li> <li>▪ Manque d'encadrement et de Formation des jeunes entrepreneurs locaux.</li> <li>▪ Démission de la Commune pour le recensement Fiscal des opérateurs de la micro-entreprises</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Disponibilité de partenaires Techniques et Financiers à appuyer la micro-entreprises</li> <li>▪ Augmentation du niveau des recettes fiscales de la Commune.</li> <li>▪</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chômage des Jeunes ;</li> <li>▪ Exhode Rurale ;</li> <li>▪ Elévation du niveau de pauvreté des populations.</li> <li>▪</li> </ul>

## II Récapitulatif préliminaire des besoins traduits en actions prioritaires du DP

## Commerce

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation
Mise en place de structures de Financement des <b>micro-entreprises.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Les opportunités de financement des porteurs des projets sont très limitées*</li> <li>– Les conditions de financement ne sont pas adaptées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Améliorer l'offre de Services financiers</li> <li>– Diversifier l'offre de Services financiers</li> </ul>	<b>Financement</b>	<b>Aioun</b>
Extension et réaménagement du marché central	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Le marché central de la commune présente un certain nombre de problèmes tels que la forte densité, le mélange des activités, l'absence de portes de sécurité, il a besoin d'être étendu.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Extension et réaménagement du marché par la construction de Boutiques à l'étage</li> <li>– Installation de portes de sécurité pour sécuriser le Marché</li> <li>– Amélioration des services rendus et les recettes communales.</li> </ul>	Infrastructure	Aioun
Réhabilitation et extension du marché El agoub	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Le Marché est actuellement inexploité faute de réhabilitation, il dispose d'une surface de plus 2900 m2 inexploité.</li> <li>– Opportunité d'organiser les activités par Grappes homogène légumes, viandes, poisson, céréales...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Mieux structurer et moderniser l'exercice de l'activité commerciale,</li> <li>– Spécialiser les compartiments et tenir compte des mesures environnementales et d'hygiène</li> <li>– Renforcer l'offre de Services commerciaux de la Ville</li> <li>– Appuyer la mobilisation des ressources de la Commune</li> </ul>	<b>Infrastructure</b>	<b>Aioun</b>
Réhabilitation et extension du marché Meteo (multifonctionnel)	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Le Marché est actuellement inexploité faute de réhabilitation, il dispos d'une surface de plus 6000 m2 inexploité.</li> <li>– Opportunité d'organiser les activités par Grappes homogène légumes, viandes, poisson, céréales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Mieux structurer et moderniser l'exercice de l'activité commerciale,</li> <li>– Spécialiser les compartiments et tenir compte des mesures environnementales et d'hygiène</li> <li>– Renforcer l'offre de Services commerciaux de la Ville</li> <li>– Appuyer la mobilisation des ressources de la Commune</li> </ul>	<b>Infrastructure</b>	<b>Aioun</b>

## Élevage

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation
Construction d'un parc de vaccination de bétail à <b>Dar Slama</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– La localité de Dar Essalama et environs, zone d'élevage, ne dispose pas d'un parc de vaccination</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Améliorer la productivité de l'arrière territoire par le soutien à la santé animale</li> <li>– Contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations.</li> </ul>	Infrastructures	<b>Aioun</b>
Promotion des filières Lait, peaux et Cuir (deux Mini laiteries, une unité de tannage)	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Les sous-produits de l'élevage sont faiblement valorisés en dépit des potentialités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Renforcer la valorisation des produits de l'élevage</li> <li>– Créer la valeur ajoutée, l'emploi et les revenus,</li> <li>– Renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle</li> </ul>	Infrastructure	<b>Aioun</b>
Organisation d'une foire annuelle à bétail à Aioun	<ul style="list-style-type: none"> <li>– La ville dispose d'une grande richesse de cheptel</li> <li>– Besoin d'un événement annuel pour l'exposition de cette richesse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Organiser un événement annuel d'exposition de commerce des bétails.</li> </ul>	Événement	<b>Aioun</b>
Construction d'une unité de conservation et de conditionnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>– La Ville ne dispose pas d'unités de stockage réfrigérée ni d'unités de conditionnement des produits de terroirs</li> <li>– Les produits maraichers sont exposés à des niveaux de pertes élevées.</li> <li>– Cette situation limite les perspectives de développement du maraichage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Doter la Ville d'infrastructures d'appui aux activités maraichères et agricoles,</li> <li>– Soutenir les activités de transformation des opérateurs locaux</li> <li>– Valoriser la production locale</li> <li>– Renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle</li> </ul>	Infrastructure	<b>Aioun</b>
Mise en place d'une banque d'aliments bétail	<ul style="list-style-type: none"> <li>– La Ville ne dispose de stocks de sécurité en appui aux activités d'élevage. Le cheptel est fortement vulnérable aux ruptures de stocks en période de soudure.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Renforcer les politiques de développement de la richesse animale</li> </ul>	Fournitures	<b>Aioun</b>
Équipement et modernisation de l'abattoir municipal (mise aux normes)	<ul style="list-style-type: none"> <li>– L'abattoir existant n'est pas alimenté en eau, ce qui nécessite le paiement d'une citerne par les bouchers, il n'y a pas d'assainissement, de conditions d'hygiène, de gestion des déchets. L'abattoir est sous-dimensionné (2/3 de l'activité des bouchers se fait à l'extérieur) »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Réhabilitation, extension de l'abattoir avec création d'un entrepôt avec unité frigorifique, assainissement, aménagement de zones carrelées et alimentation en eau »</li> </ul>	Infrastructure	<b>Aioun</b>

## Agriculture

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation
aménagement et réhabilitation de jardins Maraîchers	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le maraîchage est une activité dominante dans la ville, pratiquée par tous et plus particulièrement les Femmes.</li> <li>- Existence de conflits agropastoraux.</li> <li>- Absence de délimitation des zones de cultures et des zones d'élevage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration des cultures maraîchères.</li> </ul>	Infrastructure	<b>Aioun</b>
Appui aux sites maraîchers (grillage, phyto sanitaires, semences, système irrigation, financement)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de grillage.</li> <li>- Système d'irrigation traditionnel.</li> <li>- Pas de sources de financement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration de la production maraîchère.</li> <li>- Distribution de grillage pour la protection des cultures contre la Divagation des animaux.</li> <li>- Financement des coopératives.</li> </ul>	Renforcement des compétences	<b>Aioun</b>
Mise en place d'ateliers de fabrication De grillage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de grillage</li> <li>- Prix élevés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Confection et distribution de grillage pour la protection des cultures contre la Divagation des animaux.</li> </ul>	Infrastructure	<b>Aioun</b>
Curage de la Batha d'Aioun	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la grande Batha est un lieu de dépôt d'ordures.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nettoyage du BATHA</li> <li>- Développement du Maraîchage à "<b>BATHA</b>"</li> </ul>	Infrastructure	<b>Aioun</b>
Construction et réhabilitation de barrages, de digues et diguettes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les barrages, Digue et Diguettes déjà réalisées n'ont pas fait objet d'études techniques préalables.</li> <li>- les digues existantes sont tous en très mauvais état.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction et réhabilitation de barrages, de digues et diguette.</li> <li>- Développer le secteur d'agriculture (<b>Cultures sous pluies et derrière barrages(Diéri)</b>).</li> </ul>	Infrastructure	<b>Aioun</b>
Appui aux AGRs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Besoin de développer le secteur de microprojet dans la ville.</li> <li>- Aider les populations vulnérables de trouver des sources de revenus.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui aux activités génératrices de revenus.</li> </ul>	Financement, Renforcements des compétences	<b>Aioun</b>

**Aménagement urbain**

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation
Élaboration du SDAU	– Il n'y a pas de plans directeurs. Les extensions urbaines sont anarchiques, sans prise en compte de voies de circulation, de déploiement de réseaux d'électricité. Des écoles et centres de santé se trouvent encerclés.	– Planifier l'organisation spatiale de la ville et son développement.	Assistance technique	<b>Aioun</b>
Aménagement d'une zone de débarquement des produits maraichers	– besoin d'une zone de débarquement des produits maraichers, à proximité du marché pour éviter le blocage des voies autour du marché.	– Éviter les blocages de la circulation.	infrastructure	<b>Aioun</b>
Aménagement d'un parc à petits ruminants	– Le marché à bétail bovin fonctionne bien et génère des revenus pour la commune mais il manque une section petits ruminants.	– Reconstruire le parc à bétail et permettre le développement du commerce de petits ruminants.	infrastructure	<b>Aioun</b>

**Tourisme**

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation
Aménagement d'un hippodrome traditionnel	– L'aire de course n'est pas aménagée – Le sport équestre est très développé dans la zone	– Organiser des événements sportifs dans la ville – Développer les activités du sport hippique dans la ville.	Infrastructure	Aioun
Construction d'un hôtel moyen standing	– La ville développe un profil touristique vu sa position géographique stratégique. – Pas d'hôtel moyen standings dans la ville.	– Développer le secteur touristique. – Améliorer l'offre hôtelière.	Infrastructure	Aioun
Construction d'un gîte municipal	– Il y a peu d'offre hôtelière à Aioun. – La ville est un centre commercial de relai entre les régions du Nord-Ouest du Mali (Nioro) et celles du Nord (Adrar, Tiris-Zemmour), de l'Est et du Centre de la Mauritanie (Tagant, Assaba), mais également un carrefour de transit permanent entre le Maroc (Maghreb), l'Europe et les pays du Sahel, de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Central.	– Diversifier l'offre – Hébergement des visiteurs de la ville, rentabiliser les espaces hôteliers.	Infrastructure	Aioun
Construction des auberges de jeunesse	– Les centres de loisirs dédiés aux jeunes sont peu nombreux ; la demande existe.	– proposer un centre de loisir et d'espace de rencontre des jeunes.	Infrastructure	Aioun
Construction d'une auberge municipale	– Il y a une carence d'offre hôtelière dans la ville. – La demande existe.	– Accompagner le développement économique de la ville. – Développer le secteur touristique. – Améliorer l'offre hôtelière.	Infrastructure	Aioun

## Voirie

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation
Construction de 7km de voirie à partir de l'hopital vers l'aéroport	– Axe non goudronné	– Faciliter le va et vient entre l'hôpital et l'aéroport – Transporter les cas urgent facilement à l'aéroport et leur permettre d'être hospitaliser aux hôpitaux de Nouakchott.	Infrastructure	<b>Aioun</b>
Construction de 2km de voirie à partir du quartier Nazaha vers le quartier d'Aghassar	– Axe non goudronné	– Lier les deux quartier de la ville.	Infrastructure	<b>Aioun</b>
Construction de 4km de voirie à partir de Dar avia vers Dar salam	– Axe non goudronné	– Faciliter le passage entre les deux quartier de la ville.	Infrastructure	<b>Aioun</b>
Construction de 3km de voirie à partir de la base hydraulique vers cité Jedida	– Axe non goudronné	– Désenclaver la zone de la base hydraulique du reste de la ville.	Infrastructure	<b>Aioun</b>
Construction de 1,3km de voirie à partir de Gendarmerie lemkeity vers l'hopital	– Axe non goudronné	– Faciliter l'accès de la population du quartier de lemkeity à l'hôpital de la ville.	Infrastructure	<b>Aioun</b>
Construction de 1 km de voirie à partir de l'ancienne Brigade de Gendarmerie vers le Lycée	– Axe non goudronné	– Faciliter l'accès des élèves dans la zone d'Anicienne Brigade de Gendarmerie au lycée.	Infrastructure	<b>Aioun</b>
Construction du "carrefour Kobenni"	– Le carrefour est en mauvais état.	– Aménager le carrefour de Kobenni. – Améliorer l'image de la ville	Infrastructure	<b>Aioun</b>
Construction du "carrefour Douane"	– Le carrefour est en mauvais état.	– Aménager le carrefour de Douane. – Améliorer l'image de la ville	Infrastructure	<b>Aioun</b>
Construction du "carrefour d'hopital"	– Le carrefour est en mauvais état.	– Aménager le carrefour de l'hopital. – Améliorer l'image de la ville	Infrastructure	<b>Aioun</b>
Construction du pont Salet ehl ahmed ely sur BATHA.	– Route bloquée en période de pluies.	– Améliorer la circulation sur la route passant par BATHA et éviter le blocage en saison de pluie.	Infrastructure	<b>Aioun</b>
Construction du pont Salet Cherifo N'Diaye sur BATHA.	– Route bloquée en période de pluies.	– Améliorer la circulation sur la route passant par BATHA et éviter le blocage en saison de pluie.	Infrastructure	<b>Aioun</b>
Aménagement paysagé de l'axe principal (Arbres, pavage) : route carrefour Kobeni vers carrefour Douane (avenue Sidi med Sidi Elemine)	– Le paysage sur l'axe principale n'existe pas.	– Aménager l'axe principal de la ville – Améliorer l'image urbaine de la ville.	Infrastructure	<b>Aioun</b>

**Assainissement**

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation
Gestion des déchets solides (de la collecte primaire au traitement final).	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Une collecte partielle (2x5t/j) est assurée par la commune dans les principales zones de production des déchets et envoyé vers une décharge à 21 km de la ville.</li> <li>– Cette collecte reste non suffisante surtout dans la période d'ouverture scolaire.</li> </ul>	– Traiter la question des déchets et le cadre de vie des habitants dans un contexte où la ville triple son nombre d'habitants de novembre à juin (période de scolarité).	Infrastructure	<b>Aioun</b>
Construction de 20 km de caniveaux de drainage des eaux pluviales	– Absence de drainage des eaux pluviales, quartiers inondés en hivernage.	– Assainissement des eaux pluviales.	Infrastructure	<b>Aioun</b>

**Eau potable**

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation
Construction de nouveaux forages (à préciser)	– Le nombre de forages existant ne suffit pas.	– Réhabiliter et étendre le réseau de distribution en eau.	Infrastructure	<b>Aioun</b>
Réhabilitation et extension des réseaux existants (El-Jedida, Telex, Météo, Lemgheyti, El Arghoub, Elevage, Legneiba, Ledeyla )	– La ville rencontre des difficultés dans la distribution d'eau, notamment en saison sèche (obligation de délestages) : le réseau existant est de bonne qualité (25km et 11 bornes fontaines) mais ne suffit pas à alimenter l'ensemble des quartiers (quartiers au-dessus du niveau du château d'eau et extensions urbaines).	– Réhabiliter et étendre le réseau de distribution en eau	Infrastructure	<b>Aioun</b>
Construction de 15 bornes fontaines	– réseau existant ne permet pas d'alimenter toute la ville	– étendre le réseau de distribution en eau	Infrastructure	<b>Aioun</b>
Fourniture de 2 citernes	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Les quartiers au-dessus du niveau du château ne sont pas alimenter en eau potable.</li> <li>– Besoin en termes d'équipement.</li> </ul>	– étendre le réseau de distribution en eau vers les quartiers périphériques.	Infrastructure	<b>Aioun</b>

**Électricité**

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation
Augmentation de la production de la centrale électrique hybride (capacité actuelle et besoins).	– La production actuelle ne permet pas d'alimenter toute la ville.	– Étendre le réseau d'électricité dans la ville.	Infrastructure	<b>Aioun</b>
Extension du réseau (15 km) : Nezaha, Dar Slama, Menar, etc...	– Absence d'accès à l'électricité dans les quartiers périphériques.	– Permettre l'accès à l'électricité dans les quartiers périphériques de la ville.	Infrastructure	<b>Aioun</b>

## Éducation

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation
Construction et réhabilitation de 200 salles de classes	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Classe surchargées, pas d'assez d'équipement.</li> <li>– La plupart des salles de classes ont besoin d'être réhabilitées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Respecter les normes nationales en termes de nombre élèves par classe.</li> <li>– Réhabiliter les salles en mauvais état.</li> </ul>	Infrastructure	<b>Aioun</b>
Acquisition de 4 000 tables-bancs	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Manque des tables.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Satisfaire les besoins des établissements en termes de tables bancs.</li> </ul>	équipement	<b>Aioun</b>
Construction de 2 nouveaux collèges	<ul style="list-style-type: none"> <li>– la population villageoise se déplace constamment vers la ville pour éduquer leurs enfants.</li> <li>– Pression sur les collèges de la ville.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Atténuer la forte pression sur les collèges existants.</li> </ul>	Infrastructure	<b>Aioun</b>
Création de jardins et garderies d'enfants (3)	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Déficit en Garderies d'enfants ;</li> <li>– Manque de formation des monitrices de jardins d'enfants ;</li> <li>– Manque d'encadrement de la petite enfance (3 à 6 ans).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Encadrer la petite enfance.</li> </ul>	Infrastructure	<b>Aioun</b>
Mise en place de 10 cantines scolaires et internats/Lycée	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Besoin en cantines scolaires et internats</li> <li>– Aider les familles vulnérables.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Développer l'idée de restauration et de foyer scolaire.</li> <li>– Développer des habitudes saines chez les élèves.</li> </ul>	Infrastructure	<b>Aioun</b>
Mise en place de kiosques et Bibliothèques scolaires (4)	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Besoin de kiosques et de bibliothèques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Offrir aux élèves des lieux de lectures, de vente des livres,</li> </ul>	Infrastructure	<b>Aioun</b>
Acquisition de 3 bus scolaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Quartiers périphériques très loin des écoles et des lycées.</li> <li>– Le prix de transport est élevé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Offrir aux élèves un service de transport disponible et avec un prix raisonnable tenant compte de la vulnérabilité des populations de la ville.</li> <li>– Améliorer la rétention des élèves.</li> </ul>	équipement	<b>Aioun</b>
Équipement des laboratoires des collèges et du lycée	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Laboratoires non fonctionnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Familiariser les élèves avec les outils de laboratoires.</li> <li>– Développer l'esprit de recherche scientifique chez les élèves.</li> </ul>	équipement	<b>Aioun</b>

**Santé**

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation
Extension et équipement du centre de santé d' Argoub	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Centre de santé d'Argoub est sous équipé</li> <li>– Besoin d'extension.</li> </ul>	– Améliorer l'offre des services de santé dans le centre Argoub.	Infrastructure/ équipement	<b>Aioun</b>
Acquisition de 3 ambulances municipales	– manque d'ambulances (la seule ambulance est celle de l'hôpital)	– Équiper la ville par des ambulances afin de sauver les patients surtout les cas très urgent.	équipement	<b>Aioun</b>
Construction d'un centre de santé à El Jedida (Achèvement)	– Le centre de santé El Jedida abritera le centre de santé actuellement à Khaweyndi (en construction)	– Améliorer l'offre des services de santé dans le centre d'El Jadida.	Infrastructure	<b>Aioun</b>
Construction d'un poste de santé pour les quartiers de Zrayeb , Bat'ha et Elevage	– Pas de poste de santé dans les quartiers de Zrayeb , Bat'ha et Elevage.	– Rapprocher les services de santé à la population des quartiers de Zrayeb , Bat'ha et Elevage.	Infrastructure	<b>Aioun</b>
Formation de 10 accoucheuses et matrones de santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Le personnel existant est insuffisant.</li> <li>– Besoin en termes de femmes accoucheuses.</li> </ul>	– Renforcer les compétences des accoucheuses et matrones de santé	Renforcement des compétences	<b>Aioun</b>
Approvisionnement des pharmacies des postes de santé.	– Les médicaments ne sont pas disponible à tout moment.	– Disposer les pharmacies des médicaments.	Équipement	<b>Aioun</b>

**Jeunesse et sports**

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation
Réhabilitation et équipement de l'ancienne maison des jeunes	– L'ancienne maison des jeunes est en état mauvais. Pas d'équipements	– Réhabiliter et équiper l'ancienne maison des jeunes.	Infrastructure/ Équipement	<b>Aioun</b>
Construction d'un stade au quartier Télex	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Le quartier de Telex ne dispose pas d'un stade.</li> <li>– Les terrains non encore exploités constituent le lieu des activités sportives de la jeunesse dans ce quartier.</li> </ul>	– Offrir à la jeunesse du quartier Télex un lieu spécifique à leurs activités sportives.	Infrastructure	<b>Aioun</b>
Construction et équipement du complexe sportif au quartier Markez (Ederg Tague)	– Le quartier ne dispose pas d'un complexe sportif ;	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Développer le sport dans la ville.</li> <li>– Répondre à la demande forte d'infrastructures sportives dans le quartier de Markez.</li> </ul>	Infrastructure	<b>Aioun</b>
Acquisition d'un bus pour l'équipe sportive.	– l'équipe sportive ne dispose pas de moyens de transport	– Fournir à l'équipe sportive un moyen de transport.	Infrastructure	<b>Aioun</b>

**Artisanat**

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation
Formation, encadrement et appui aux artisans	<ul style="list-style-type: none"> <li>– L'artisanat local (cuir, coussin, bijoux) est réputé mais peu rentable et réalisé en petite quantité. Il est pratiqué par les anciens dans des conditions rudimentaires.</li> <li>– Les secteur présente un besoin d'encadrement et d'appui</li> </ul>	– Promotion et Développement de l'Artisanat	Renforcement des capacités	<b>Aioun</b>
Création d'un Centre de production et exposition de produits artisanaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Pas de lieu de production des produits artisanaux.</li> <li>– Pas de lieu d'exposition de la production artisanale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Fournir à la ville un lieu de production et d'exposition des produits artisanaux.</li> <li>– Promotion et Développement du secteur d'artisanat</li> </ul>	Infrastructure /Renforcement des capacités	<b>Aioun</b>

**Renforcement des capacités**

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation
Encadrement, Organisation et structuration des associations	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Les professionnels sont peu regroupés, fédérés ou s'ils le sont les associations ont peu de moyens pour représenter la profession.</li> <li>– Appui aux associations dans la réalisation de leur mission de développement territorial.</li> </ul>	– Renforcement des capacités des associations.	Assistance technique	<b>Aioun</b>
Formation en administration et gestion financière des coopératives, associations promoteurs privés	– Les coopératives, associations et les promoteurs privés ont besoin d'être encadrer surtout dans le domaine d'administration et gestion financière afin qu'ils puissent jouer leur rôle de développement convenablement.	– Renforcer les capacités des coopératives, associations et des promoteurs privés.	Assistance technique	<b>Aioun</b>
Appui financier aux coopératives féminines (faciliter l'accès des femmes au crédit)	– L'accès au financement surtout pour les femmes est difficile.	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Renforcer les capacités des coopératives féminines</li> <li>– Promouvoir l'autonomisation des femmes.</li> </ul>	Assistance technique	<b>Aioun</b>
Formation Technique des coopératives (artisanat, maraîchage, commerce)	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Les secteurs de commerce, maraîchage et l'artisanat sont les secteurs clés de la ville.</li> <li>– Les employés dans ces secteurs sont moins formés, moins outillés.</li> </ul>	– Accorder un appui technique aux coopératives dans les secteurs clés de la ville.	Assistance technique	<b>Aioun</b>
Rénovation du système de recouvrement des recettes	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Le système de recouvrement des recettes est peu efficace.</li> <li>– Insuffisance du personnel de recouvrement.</li> </ul>	– Améliorer le système de recouvrement des recettes	Assistance technique	

Projets	Diagnostic	Objectifs	Catégorie	Localisation
Renforcement des capacités de la Commune	<ul style="list-style-type: none"> <li>– L'équipe de la Mairie est sous dimensionnée (absence de police municipale), sous-équipée. Il y a un besoin en formation des conseillers municipaux et en matériel (outils de gestion de la fiscalité communale).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Renforcer les capacités de la Mairie via une assistance technique et financière.</li> </ul>	Assistance technique	<b>Aioun</b>
Encadrement, Appui technique et matériel aux CCC, OSCs, DTE, CR ...	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Les professionnels sont peu regroupés, fédérés ou s'ils le sont les associations ont peu de moyens pour représenter la profession.</li> <li>– Appui aux CCC, OSCs, DTE, CR dans la réalisation de leur mission de développement territorial.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Renforcement des capacités des CCC, OSCs, DTE, et CR</li> </ul>	Assistance technique	<b>Aioun</b>
Formation des Élus	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Renforcement des capacités des élus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Former les élus afin de renforcer la gouvernance locale.</li> </ul>	Assistance technique	<b>Aioun</b>
Appui au Conseil Régional	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Le Conseil régional démarre ses activités, manque de moyens, d'outils (pas d'outils de planification), de ressources humaines et de compétences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Élaboration des procédures de travail</li> <li>– Appuyer le conseil régional</li> </ul>	Assistance technique	Aioun
Création des Services de pompiers (construction de locaux et fourniture du matériel roulant)	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Pas de local pour les services pompiers dans la ville</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Renforcer les Services pompiers dans la ville.</li> </ul>	Assistance technique	<b>Aioun</b>
Renforcement des acteurs territoriaux en matière de gouvernance du territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Le processus participatif est absent entre les différentes structures (commune et Sces Techniques de l'État- CCC).</li> <li>– Pas de coordination entre ces structures.</li> <li>– Le Conseil régional démarre ses activités, manque de moyens, d'outils (pas d'outils de planification), de ressources humaines et de compétences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Encourager le processus participatif entre les différentes structures (commune et Services Techniques de l'État- CCC).</li> <li>– Élaboration des procédures de travail</li> <li>– Appuyer le conseil régional</li> </ul>	Assistance technique	<b>Aioun</b>

### III. Planification

#### III.1. Vision et axes stratégiques :

La Vision et les axes stratégiques sont une réponse réalisable aux problèmes d'aménagement et d'organisation des activités économiques au niveau de la Commune et de la Ville d'Aïoun plus particulièrement, elles concourent à la territorialisation des ODD et l'atteinte des objectifs de la SCAPP.

Elles ont fait l'objet de larges concertations du CCC et de l'exécutif avec l'assistance technique mobilisée par le PNIDDLE dans le Cadre de la préparation du Projet MOUDOUN.

##### III.1.1. Proposition de Vision pour la Ville :

Le diagnostic participatif a permis de mettre en exergue les différents enjeux et défis auxquels doit faire face la commune **d'Aïoun**.

Afin de faire face aux défis de son développement et de saisir les opportunités qui s'offrent, la commune se propose de piloter son développement économique local sur la période 2020 à 2030 à travers la vision stratégique suivante :

**« A l'Horizon 2030, les base d'un développement durable de la Commune sont définitivement enracinées. La Ville participe activement à la valorisation des potentialités variées de son territoire et tire pleinement profit de sa productivité renforcée pour développer le Capital humain et améliorer les Services rendus aux citoyens.**

**Le Dessein « Aïoun Capitale du Tourisme Hivernal » est concrétisé par la mise en œuvre de politiques et d'activités de renforcement de la Destination et de valorisation de son patrimoine naturel, culturel, artisanal et culinaire.**

**La Commune d'Aïoun gère son territoire dans le cadre d'une gouvernance territoriale réformée, renforçant la coopération et la synergie des acteurs territoriaux ».**

**La Vocation touristique de la Ville est renforcée par la qualité des aménagements et des infrastructures, l'offre touristique est appuyée par la mise en valeur de l'Artisanat local, la pierre taillée, les évènements promotionnels en période hivernale et les voyages de découverte des sites pittoresques de l'arrière territoire.**

La commune d'Aïoun est un instrument au service du développement communal, notamment en matière diversification de sa base économique, de développement de l'offre et d'amélioration des services sociaux de base. A cet effet, elle doit exploiter toutes les capacités existantes pour favoriser le développement durable, assurer l'autosuffisance alimentaire et l'augmentation des revenus de tous les habitants. En outre, elle doit développer de manière équilibrée les deux zones de la commune : la zone urbaine et la zone rurale.

**La Commune d'Aïoun** sera dotée de ressources humaines compétentes, motivées et judicieusement employées. La planification et la gestion des ressources communales est mature, approfondie, transparente et fondée sur les valeurs de résultats et de participation. Les offres en matière d'assainissement, d'accès à l'eau, d'éducation, de santé et de développement durable (notamment pour ce qui concerne l'économie locale et la gestion environnementale), sont améliorées et la commune contribue effectivement à l'atteinte des résultats de développement identifiés aux niveaux régional et national.

Cette vision de développement de la commune **d'Aïoun** est arrimée aux objectifs internationaux et nationaux de développement à savoir les Objectifs de Développement Durable (ODD), et la SCAPP (Stratégie de Croissance Accélérée pour une Prospérité Partagée).

### III.1.2. Axes stratégiques et Objectifs généraux :

Les axes stratégiques sont les principaux leviers de concrétisation de la Vision, ils découlent de ceux de la SCAPP et portent sur Quatre leviers stratégiques :

- Un levier Aménagement, Urbanisme et Cadre de Vie ;

Cet axe porte sur l'aménagement et la restructuration des utilisations de l'espace dans le cadre d'une vision prospective de réorganisation des zones et des activités et de modernisation de la Ville. Il anticipe les besoins d'aménagement, de lotissement et d'extension pour solutionner durablement la Gestion spatiale, urbanistique et les imperfections du cadre de vie. Deux objectifs généraux sont assignés à cet axe :

- Préparer la Ville pour relever les défis de son développement urbain durable ;
- Assainir et convivialiser le cadre de vie des populations ;

- Un levier Renforcement des infrastructures et Services d'appui à la productivité de la Commune :

Cet axe promeut les actions de valorisation des potentialités économiques du territoire à travers la réalisation des infrastructures de soutien aux activités économiques et la disponibilité des services d'appui à la productivité du capital et du travail. Il tient notamment à :

- Développer et harmoniser les infrastructures d'appui à la productivité de la Ville ;
- Améliorer et diversifier les opportunités économiques et financières offertes aux promoteurs privés, en particulier, les jeunes, les femmes et les coopératives, en appui à la lutte contre la pauvreté, au relèvement du niveau de vie de la population et à la réduction des inégalités ;
- Organiser, homogénéiser et optimiser l'utilisation du cadre spatial de l'habitat et de l'exercice des activités économiques ;

- Un levier Infrastructures et Services sociaux de Base ; dont la finalité est la résorption du Gap en Services sociaux et le renforcement de la qualité des services rendus. Deux Objectifs Généraux sont assignés à cet axe stratégique :

- Renforcer la couverture et l'accès aux Services sociaux de Base ;
- Renforcer l'efficacité opérationnelle des Services publics sociaux locaux et la qualité des Services rendus à la population.

- Un levier Appui à la Gouvernance territoriale et au renforcement des compétences et des capacités.

Cet axe stratégique porte sur la refondation de la Gouvernance territoriale en misant sur l'émergence d'une Gouvernance synergique multi acteurs basée sur la coopération, la concertation et la coordination entre autorités et acteurs, il se déploie à travers les objectifs généraux suivants :

- Renforcer La Gouvernance territoriale stratégique ;
- Renforcer les capacités des organisationnelles et opérationnelles de la Commune ;
- Renforcer les capacités des organisationnelles et opérationnelles de la Région ;
- Renforcer les Capacités de l'Administration Territoriale déconcentrée ;

Renforcement des capacités des acteurs locaux du secteur privé, notamment les coopératives et les associations féminines et de jeunesse.

### III.1.3. Déclinaison des Objectifs généraux et des Objectifs spécifiques par axe stratégiques :

Les Objectifs généraux ou buts définissent les finalités par axe stratégique à l'Horizon 2030 et concordent avec les ODD et la SCAPP qui s'efforce de réaliser les ODD à l'échelle de tout le territoire national.

Les objectifs spécifiques sont une traduction mesurable des cibles qui permet de mieux orienter et aiguïser l'action des acteurs. Le PDC est de ce fait fortement imbriqué au dispositif stratégique national dont il est le maillon faible mais l'unité de base. Une bonne mise en œuvre des PDC permettrait une bonne mise en œuvre de la SCAPP, des SCRAPP et une atteinte des objectifs de Développement durable.

Le Tableau suivant décrit l'Emboîtement Axes stratégiques-Objectifs généraux et Objectifs spécifiques :

**Tableau 15:** Emboîtement des axes stratégiques (objectifs généraux et objectifs spécifiques)

AXES STRATÉGIQUES ↓	OBJECTIFS GÉNÉRAUX ↓	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ↓
AXE1 : AMÉNAGEMENT, URBANISME ET CADRE DE VIE	Préparer la Ville pour relever les défis de son développement urbain durable.	Doter la Ville d'instruments de gestion prévisionnelle de son espace compatible avec les besoins de son développement durable (SDAU, PLU, Règlements d'urbanisme et police municipale). –ODD 11.
	Mieux structurer et assainir le cadre de vie des populations.	Accès de tous les citoyens à des terrains viabilisés, accès universel à l'eau et à l'assainissement, accès à l'énergie (Alignement aux cibles de la SCAPP 50% en milieu rural et 100% en milieu urbain) - ODD 6,7 et 11.
	Organiser, homogénéiser et optimiser le cadre spatial d'occupation et d'exercice des activités économiques	Doter les activités économiques de zones dédiées tenant compte des besoins et de la chaîne de valeur spécifique à chaque activité ODD 9, 11, 12,13 .
AXE 2 : RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ET SERVICES D'APPUI À LA PRODUCTIVITÉ ÉCONOMIQUE	Développer et harmoniser les infrastructures d'appui à la productivité de la Ville.	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Doubler les capacités des parcs à Bétail;</li> <li>– Créer et améliorer les capacités des Mini laiteries (3000 L /j;</li> <li>– Créer une capacité de stockage et de conditionnement de 200 T/j ;</li> <li>– Doubler la capacité d'accueil des institutions d'enseignement technique et professionnel. (conformément aux cibles de la SCAPP et ODD 8 et 9.)</li> </ul>
	Améliorer et diversifier les opportunités économiques et financières offertes aux promoteurs privés, en particulier, les jeunes, les femmes et les coopératives, en appui à la lutte contre la pauvreté, au relèvement du niveau de vie de la population et à la réduction des inégalités	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Doubler la production de la filière lait du territoire ;</li> <li>– Porter la production maraichère à 1000 Tonnes à l'Horizon 2030.</li> <li>– Porter l'offre touristique à 1000 lits à l'horizon 2030,</li> <li>– Porter le taux d'intermédiation financière à 50% et le taux de bancarisation à 40%,</li> <li>– Porter les superficies exploitées en Maraichage 200 hectares,</li> <li>– Porter l'offre de formation diplômante et qualifiante à 2000 places,</li> <li>– Maintenir la cible de la SCAPP en termes de taux d'inégalité mesuré par l'indice de Gini,</li> <li>– Éradiquer l'extrême pauvreté,</li> <li>– Réduire de moitié le taux de pauvreté.(conformément aux cibles de la SCAPP et des ODD 1, 2 , 8, 10.).</li> </ul>

AXES STRATÉGIQUES ↓	OBJECTIFS GÉNÉRAUX ↓	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ↓
<b>AXE 3 : DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX DE BASE</b>	Renforcer la couverture et l'accès aux Services sociaux de Base	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Généraliser l'accès à l'école, à la Santé et à l'eau, (SCAPP et ODD)</li> <li>– Porter l'accès à l'électricité à 100% en milieu urbain et à 50% en milieu rural, (SCAPP).</li> </ul>
	Renforcer l'efficacité opérationnelle des Services publics sociaux de base	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Éliminer le VIH, la tuberculose et le paludisme,</li> <li>– Ramener le taux de mortalité maternelle à 50/100 000,</li> <li>– Ramener le taux de mortalité infantile et juvénile à moins de 100/100 000,</li> <li>– Porter le taux de prévalence des méthodes contraceptives à 40%,</li> <li>– Éliminer la malnutrition aigüe et l'insécurité alimentaire,</li> <li>– Maintien d'un TBS de 100%</li> <li>– Porter le taux de transition du premier cycle à 100%.</li> </ul>
<b>AXE 4 : APPUI À LA GOUVERNANCE TERRITORIALE ET AU RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES ET DES CAPACITÉS.</b>	Renforcer les capacités des organisationnelles et opérationnelles de la Commune	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Doter la Commune d'une organisation efficace et opérationnelle ;</li> <li>– Doter la Commune d'un dispositif pérenne de mobilisation des ressources ;</li> <li>– Renforcer les capacités de maîtrise d'ouvrage de la Commune,</li> <li>– Renforcer le Conseil municipal et le fonctionnement des différentes Commissions collégiales ;</li> <li>– Introduire les méthodes de Gouvernance du territoire fondée sur la participation et la concertation multi-acteurs et multi-niveaux</li> </ul>
	Renforcer les capacités des organisationnelles et opérationnelles de la Région	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Appuyer la mise sur pieds de l'Organisation de la Région,</li> <li>– Renforcer les capacités de fonctionnement du Conseil régional,</li> <li>– Appuyer la Concertation et la coordination inter-collectivités.</li> </ul>
	Renforcer des Capacités de l'Administration Territoriale déconcentrée	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Appuyer le CDR en matière de territorialisation de la SCAPP.</li> <li>– Renforcer les Capacités de coordination et de pilotage territorial des Services déconcentrés,</li> </ul>
	Renforcement des capacités des acteurs locaux, notamment les coopératives et les associations féminines et de jeunesse.	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Former 50 associations et 300 jeunes en entrepreneuriat, gestion.</li> <li>– Former 10 coopératives féminines en techniques culturelles, conservation, séchage et commercialisation, gestion...</li> </ul>

#### II.1.4. Programmation quinquennale par axes stratégiques des actions du PDC :2020-2030

La Vision et les axes stratégiques sont le moyen de territorialisation des objectifs de la SCAPP. La mise en œuvre du plan est exécutée sur la base de programmes quinquennaux à horizon glissants. Les programmes quinquennaux sont déployés à travers des PIP biennaux ou triennaux qui, à leur tour, s'articulent avec la programmation-budgétisation annuelle à travers le Programme d'investissement Annuel. La planification et la programmation sont revues de façon cyclique et remis à jour à travers le dispositif de suivi évaluation et d'actualisation.

Le premier plan quinquennal retenu par le Diagnostic participatif du CCC d'Aioun est décliné comme suit :

**Tableau 16:** Plan D'actions Prioritaires par axe stratégique 2020 - 2024 de la ville d'Aioun

AXES STRATÉGIQUES ↓	ACTIONS ↓	ECHEANCE				
		2020	2021	2022	2023	2024
AXE1 : AMÉNAGEMENT URBANISME ET CADRE DE VIE	Schéma d'aménagement urbain	X				
	Gestion des déchets solides (de la collecte primaire au traitement final)		X	X		
	Construction de 20 km de caniveaux de drainage des eaux pluviales		X	X	X	
	Aménagement d'un parc à petits ruminants		X	X	X	
	Aménagement d'une zone de débarquement des produits maraichers		X	X	X	
	Construction d'une auberge municipale		X	X	X	
	Aménagement d'un hippodrome traditionnel		X			
	Construction de 7 km de voirie à partir de l'hôpital vers l'aéroport		X	X		
	Construction de 2 km de voirie à partir du quartier Nazaha vers le quartier d'Aghassar		X	X		
	Construction de 4km de voirie à partir de Dar avia vers dar salam		X	X		
	Construction de 3km de voirie à partir de la base hydraulique vers cité Jedida		X	X		
	Construction de 1,3km de voirie à partir de Gendarmerie lemkeity vers l'hopital		X	X		
	Construction de 1 km de voirie à partir de l'ancienne Brigade de Gendarmerie vers le Lycée		X	X		
	Aménagement et Construction du "carrefour Kobenni"		X	X		
	Aménagement et Construction du "carrefour Douane"		X	X		
	Aménagement et Construction du "carrefour Hôpital"		X	X		
	Construction du pont Salet ehl ahmed ely sur BATHA.		X	X		
	Construction du pont Salet Cherifo N'Diaye sur BATHA.		X	X		
	Aménagement paysagé de l'axe principal (Arbres, pavage) : route carrefour Kobeni vers carrefour Douane (avenue Sidi med Sidi Elemine)		X	X		

AXES STRATÉGIQUES ↓	ACTIONS ↓	ECHEANCE				
		2020	2021	2022	2023	2024
AXE 2 : RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES et ACTIVITÉS D'APPUI À LA PRODUCTIVITÉ ÉCONOMIQUE	Aménagement et Réhabilitation de jardins Maraîchers	X	X	X		
	Appui aux sites maraîchers (grillage, phyto sanitaires, semences, système irrigation, financement)	X	X	X	X	X
	Mise en place d'ateliers de Fabrication De grillage	X	X			
	Appui Technique et Matériel aux agriculteurs (Produits photo sanitaires, brouettes, pelles, charrues, semences, financement)	X	X			
	Curage de La BATHA d'Aïoun	X	X			
	Construction et réhabilitation de barrages , de digues et diguettes		X	X	X	
	Construction d'un parc de vaccination de bétail à <b>Dar Slama</b>		X	X		
	Promotion des Filières Lait, peaux et Cuir		X	X	X	X
	Installation de deux Mini-laiteries		X			X
	Installation d'une tannerie			X		
	Organisation d'une foire annuelle à bétail à Aïoun		X	X	X	X
	Construction d'une unité de conservation et de conditionnement		X	X		
	Mise en place d'une Unité de fabrication d'aliments bétail		X			
	Réhabilitation et extension de l'abattoir municipal (mise aux normes)		X			
	Formation, encadrement et appui aux artisans	X	X			
	Création d'un Centre de production et exposition de produits artisanaux		X	X	X	X
	Mise en place de structures de Financement des micro-entreprises	X	X	X		
	Équipement de transport /bouchers( Camions frigo)	X	X	X		
	Extension et réaménagement du marché central		X			
	Réhabilitation et extension du marché El Argoub (multifonctionnel)		X			
	Réhabilitation et extension du marché Météo (multifonctionnel)		X			
	Formation Technique des coopératives (artisanat, maraîchage, commerce)	X	X	X		
	Construction d'un Hôtel de moyen standing			X		
Construction d'un Gîte Municipal			X	X		
Construction d'auberges de Jeunesse			X	X	X	

AXES STRATÉGIQUES ↓	ACTIONS ↓	ECHEANCE				
		2020	2021	2022	2023	2024
AXE 3 : INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX DE BASE	Construction et réhabilitation de 200 salles de classes		X	X		
	Acquisition de 4000 Tables Bancs	X	X	X		
	construction de 2 nouveaux collèges		X			
	Mise en place de jardins et garderies d'enfants (3 structures)	X	X			
	Mise en place de kiosques et Bibliothèques scolaires (4)	X	X	X	X	X
	Acquisition de 3 Bus scolaires	X	X	X		
	Mise en place de 10 cantines scolaires et un internat au lycée	X	X			
	Équipement des laboratoires des collèges et du lycée	X				
	Extension et équipement du centre de santé d' Argoub		X			
	Acquisition de 03 ambulances municipales	X	X			
	Construction d'un centre de santé à El Jedida (achèvement)		X	X		
	Construction d'un poste de santé pour les quartiers de Zrayeb , Bat'ha et Elevage		X	X		
	Formation de 10 accoucheuses et matrones de santé	X	X			
	Approvisionnement des pharmacies des postes de santé.	X	X			
	Construction de nouveaux forages (à préciser)		X	X		
	Réhabilitation et extension des réseaux d'eau existants pour (El-Jedida, Telex, Météo, Lemgheyti, El Arghoub, Elevage, Legneiba, Ledeyla )	X	X			
	Construction de 15 BF dans la ville		X	X		
	Fourniture de 2 citernes	X	X			
	augmentation de la production de la centrale électrique hybride (capacité actuelle et besoins)	X	X			
	Extension du réseau électrique (15 km) : Nezaha, Dar Slama, Menar, etc...	X	X			
	Réhabilitation et équipement de l'ancienne maison des jeunes		X	X		
	Construction d'un stade au quartier Telex		X	X		
Construction et équipement du complexe sportif au quartier Markez (Ederg Tague)				X		
Acquisition d'un bus pour l'équipe sportive				X		

AXES STRATÉGIQUES ↓	ACTIONS ↓	ECHEANCE				
		2020	2021	2022	2023	2024
<b>AXE 4 : APPUI À LA GOUVERNANCE TERRITORIALE ET AU RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES ET DES CAPACITÉS.</b>	Encadrement, Organisation et structuration des associations	X	X	X		
	Formation en administration et Gestion Financière des Coop, Asso et Promoteurs privés	X	X			
	Rénovation du système de recouvrement des recettes	X	X	X		
	Renforcement des capacités de la Commune	X	X	X		
	Acquisition de Matériel et équipements pour l'Hôtel de ville (fournitures et matériels de bureaux, matériels informatiques, matériels roulants...)		X	X	X	
	Encadrement, Appui technique et matériel aux CCC, OSCs, DTE, CR ...	X	X	X	X	
	Formation des Élus	X	X			
	Appui au Conseil Régional		X	X		
	Création des Services de pompiers (construction de locaux et fourniture du matériel roulant)		X	X		
	Renforcement des acteurs territoriaux en matière de gouvernance du territoire		X	X	X	

### III.1.5. Dispositif de Mise en œuvre et de Suivi évaluation

Les dispositions relatives à la mise en œuvre des PDC sont généralement balisées par l'Arrêté 680 du MIDEC, mais pour le présent plan de développement économique dont l'étendue dépasse largement celle d'un plan de développement communal classique, et dépasse aussi les compétences et moyens de la Commune car procédant d'une approche territoriale multi-acteurs, il est préconisé d'assurer un pilotage adéquat et une mise en œuvre coordonnée et pilotée de façon fortement synergique entre la Wilaya, la Région, la Commune, le Secteur privé et les Organisations de la Société Civile.

La Création des Comités de Développement Régionaux dans le Cadre de la loi sur la mise en œuvre de la SCAPP et son décret d'application est une occasion à saisir pour mieux coordonner la mise en œuvre du PDC de Aioun dont une partie voire l'essentiel des actions relève des compétences de l'État et de la Région.

Un dispositif expérimental de contractualisation multi acteurs pourrait être mis en œuvre et dont les objectifs seraient de :

- Instituer un cadre de concertation et de pilotage élargi émanant du CDR pour assurer la supervision de la mise en œuvre du PDC, la mise à jour des programmations, la recherche du financement et le suivi-évaluation. Dans cet Organe présidé par la Wilaya, l'État, la Région, la Commune et le secteur privé coordonnent et se concertent pour une bonne mise en œuvre du plan et la levée de toutes les contraintes devant sa concrétisation ;
- Clarifier les rôles des différents acteurs dans la mise en œuvre des projets et préciser la nature des assistances techniques et appuis dont elles en auraient besoin pour assurer leur mission ;
- Veiller à la bonne mise en œuvre des mesures d'accompagnement dont dépendraient la bonne exécution des Projets ;
- Veiller à la Bonne articulation du plan avec le SCRAPP du HG et des autres outils de planification stratégique ;

Au plan Communal, le CCC est responsable de la mise en œuvre de toutes les actions relevant de la Compétence de la Commune, il s'appuie sur le Conseil Municipal et l'exécutif communal pour :

- Assurer une veille pour le bouclage du plan de financement ;
- Initier les requêtes et les études préliminaires à l'obtention définitive des accords de financement ;
- Assurer la jonction PDC- PIP-PIA ;
- Assurer les mises à jour du PIP à horizon glissant en fonction du rythme d'exécution des Projets et de la disponibilité des financements ;
- Assurer la participation adéquate de la Commune au financement des projets en fonction de ses capacités financières ;
- Faciliter et encourager les PPP pour l'exécution des Projets à caractère commerciaux.

L'exécutif communal a un rôle primordial dans le portage et la Concrétisation du PDC, Il a à son actif des éléments de plaidoyer imparables dont notamment le fait que ***le Développement de la Ville d'Aioun est le passage obligé pour la réalisation de bon nombre d'objectifs stratégiques nationaux, notamment dans les domaines de l'élevage, de l'agriculture des industries laitières et du tourisme sans compter avec les objectifs sociaux.***

L'exécutif de la Commune et la Région doivent fortement coordonner leurs actions et se concerter sur les aspects qui peuvent les concerner de façon concomitante les deux institutions comme l'aménagement et les équipements, la voirie et les activités touristiques.

### III.1.6. Modalités et Opportunités de financement offertes :

La Mobilisation du Financement du Programme quinquennal représente la question centrale à solutionner en prélude à sa mise en œuvre. Sans financement, les actions quoique vitales resteraient suspendues pour des échéances inconnues compromettant le développement de la Ville et la poursuite des objectifs assignés.

Le présent programme, très ambitieux, dépend en premier lieu de la Volonté de l'État à mettre en œuvre ses stratégies nationales et sectorielles, dès lors que les objectifs spécifiques ne sont qu'une territorialisation des cibles de la SCAPP et des stratégies sectorielles. De ce point de vue, le financement du PDC incombe en premier lieu à l'État à travers les départements sectoriels et les projets de développement qui en dépendent. Les Collectivités territoriales ont un rôle central de plaidoyer et de galvanisation des sectoriels et du secteur privé autour du financement des actions et la poursuite de leur mise en œuvre. Elles peuvent contribuer en fonction de leurs possibilités financières au financement de certaines activités.

Plusieurs Projets interviennent déjà ou sont en phase d'intervenir à Aioun contribuant à la mise en œuvre d'activités et actions en phase avec les actions du PDC. Ces Projets peuvent être mis à profit pour contribuer au financement des activités du PDC.

On peut citer :

- ❖ Le Projet d'Autonomisation des femmes et Dividende Démographique au Sahel (SWEED) sur financement de la Banque Mondiale qui pour objectif spécifique d'améliorer le niveau d'autonomisation des femmes et des adolescentes et leur permettre d'accéder plus facilement aux services de santé reproductive infantile et maternelle de qualité et d'accroître leur autonomisation économique à travers l'amélioration de leurs aptitudes et connaissances et le financement d'activités d'AGR. Le SWEDD intervient au niveau de quatre Wilayas : l'Assaba, les deux Hodhs et Guidimagha et projette de Financer des activités prévues dans la PDC tel que les AGR, les Unités de conditionnement, le renforcement des capacités pour les jeunes femmes et les adolescentes.

- ❖ Le Projet de développement des filières inclusives sur financement du FIDA qui vise l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau de l'Assaba, du Guidimagha, du Brakna du Gorgol et des deux Hodhs. Le Projet intervient particulièrement en faveur des filières maraichères, avicoles et laitières à travers le développement des mini-laiteries.

- ❖ Le projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS-MR), Ce Projet régional intervient dans le domaine de la Santé animale et comporte une composante accès aux Marchés qui finances les Marchés de Bétail et les abattoirs.

- ❖ Le Projet d'appui au développement économique local et aux initiatives communales(DECLIC-2) sur financement de l'AFD qui interviendra au niveau des deux Hodhs pour appuyer les Communes et la Gouvernance locale, la valorisation des potentialités et accompagne le développement décentralisé. Ce Projet sera une extension de DECLIC en cours dans d'autres Wilayas et financera des activités liées au renforcement des capacités et des projets d'infrastructures de valorisation.

- ❖ Le Projet MOUDOUN sur financement de la BM qui appuie le développement urbain et la productivité des Villes sera également une grande opportunité pour la Commune pour mettre en

place les instruments de gestion prévisionnelle de son espace, mettre à niveau ses capacités et financer des infrastructures d'appui à la productivité de la Ville.

D'autres Projets de moindre envergure ou en cours d'achèvement peuvent également intervenir dans le Financement des activités comme le RIM RAP en phase d'achèvement sur financement de l'UE, INAYA sur financement de la Banque Mondiale qui opère dans le domaine du renforcement de la capacité opérationnelle des structures de Santé

Il est proposé que la question du financement du Programme prioritaire fasse l'objet d'une table ronde sous les auspices du MIDEK et du MEI en présence des représentants des départements sectoriels, des Projets et programmes en plus du Patronat.

Une telle démarche est de nature à coordonner et harmoniser les interventions et affiner les modalités de financement et de programmation de la mise en œuvre des activités.

Nous proposons en ce qui suit une proposition des sources indicatives de financement des actions du Programme prioritaire :

ACTIONS ↓	SOURCES POTENTIELLES DE FINANCEMENT		
	État (départements, Établissements, Programmes et Projets)	Collectivités territoriales	Secteur privé
Schéma d'aménagement urbain	X		
Gestion des déchets solides (de la collecte primaire au traitement final)	X		
Construction de 20 km de caniveaux de drainage des eaux pluviales	X		
Aménagement d'un parc à petits ruminants	X		
Aménagement d'une zone de débarquement des produits maraichers	X		
Construction d'une auberge municipale	X		
Aménagement d'un hippodrome traditionnel	X		
Construction de 7 km de voirie à partir de l'hôpital vers l'aéroport	X		
Construction de 2 km de voirie à partir du quartier Nazaha vers le quartier d'Aghassar	X		
Construction de 4km de voirie à partir de Dar avia vers dar salam	X		
Construction de 3km de voirie à partir de la base hydraulique vers cité Jedida	X		
Construction de 1,3km de voirie à partir de Gendarmerie lemkeity vers l'hopital	X		
Construction de 1 km de voirie à partir de l'ancienne Brigade de Gendarmerie vers le Lycée	X		
Construction du "carrefour Kobenni"		X	

ACTIONS ↓	SOURCES POTENTIELLES DE FINANCEMENT		
	État (départements, Établissements, Programmes et Projets)	Collectivités territoriales	Secteur privé
Construction du "carrefour Douane"	X		
Construction du "carrefour Hôpital"	X		
Construction du pont Salet ehl ahmed ely sur BATHA.	X		
Construction du pont Salet Cherifo N'Diaye sur BATHA.	X		
Aménagement paysagé de l'axe principal (Arbres, pavage) : route carrefour Kobeni vers carrefour Douane (avenue Sidi med Sidi Elemine)		X	
Aménagement et Réhabilitation de jardins Maraîchers	X		
Appui aux sites maraîchers (grillage, phyto sanitaires, semences, système irrigation, financement)	X		
Mise en place d'ateliers de Fabrication De grillage	X		
Appui Technique et Matériel aux agriculteurs (Produits phyto sanitaires, brouettes, pelles, charrues, semences, financement)	X		
Curage de La BATHA d'Aïoun	X		
Construction et réhabilitation de barrages , de digues et diguettes	X		
Construction d'un parc de vaccination de bétail à Dar Slama	X		
Promotion des Filières Lait, peaux et Cuir	X		
Installation de deux Mini-laiteries	X		
Installation d'une tannerie	X		
Organisation d'une foire annuelle à bétail à Aïoun	X		
Construction d'une unité de conservation et de conditionnement	X		
Mise en place d'une Unité de fabrication d'aliments bétail	X		
Réhabilitation et extension de l'abattoir municipal (mise aux normes)	X		
Formation, encadrement et appui aux artisans	X		
Création d'un Centre de production et exposition de produits artisanaux	X		
Mise en place de structures de Financement des micro-entreprises	X		
Équipement de transport /bouchers( Camions frigo)	X		

ACTIONS ↓	SOURCES POTENTIELLES DE FINANCEMENT		
	État (départements, Établissements, Programmes et Projets)	Collectivités territoriales	Secteur privé
Extension et réaménagement du marché central	X		
Réhabilitation et extension du marché El Argoub (multifonctionnel)	X		
Réhabilitation et extension du marché Meteo (multifonctionnel)	X		
Formation Technique des coopératives (artisanat, maraîchage, commerce)	X		
Construction d'un Hôtel de moyen standing	X	X	X
Construction d'un Gîte Municipal		X	
Construction d'auberges de Jeunesse			X
Construction et réhabilitation de 200 salles de classes	X	X	
Acquisition de 4000 Tables Bancs	X		
construction de 2 nouveaux collèges	X	X	
Mise en place de jardins et garderies d'enfants (3 structures)	X		
Mise en place de kiosques et Bibliothèques scolaires (4)	X		
Acquisition de 3 Bus scolaires	X		
Mise en place de 10 cantines scolaires et un internat au lycée	X		
Équipement des laboratoires des collèges et du lycée	X		
Extension et équipement du centre de santé d' Argoub	X		
Acquisition de 03 ambulances municipales	X		
Construction d'un centre de santé à El Jedida (achèvement)	X		
Construction d'un poste de santé pour les quartiers de Zrayeb , Bat'ha et Elevage	X		
Formation de 10 accoucheuses et matrones de santé	X		
Approvisionnement des pharmacies des postes de santé.	X		
Construction de nouveaux forages (à préciser)	X		
Réhabilitation et extension des réseaux d'eau existants pour (El-Jedida, Telex, Météo, Lemgheyti, El Arghoub, Elevage, Legneiba, Ledeyla )	X		
Construction de 15 BF dans la ville	X		

ACTIONS ↓	SOURCES POTENTIELLES DE FINANCEMENT		
	État (départements, Établissements, Programmes et Projets)	Collectivités territoriales	Secteur privé
Fourniture de 2 citernes	X		
augmentation de la production de la centrale électrique hybride (capacité actuelle et besoins)	X		
Extension du réseau électrique (15 km) : Nezaha, Dar Slama, Menar, etc...	X		
Réhabilitation et équipement de l'ancienne maison des jeunes	X		
Construction d'un stade au quartier Telex	X		
Construction et équipement du complexe sportif au quartier Markez (Ederg Tague)	X		
Acquisition d'un bus pour l'équipe sportive	X		
Encadrement, Organisation et structuration des associations	X		
Formation en administration et Gestion Financière des Coop, Asso et Promoteurs privés	X		
Rénovation du système de recouvrement des recettes	X		
Renforcement des capacités de la Commune	X		
Acquisition de Matériel et équipements pour l'Hôtel de ville (fournitures et matériels de bureaux, matériels informatiques, matériels roulants...)	X		
Encadrement, Appui technique et matériel aux CCC, OSCs, DTE, CR ...	X		
Formation des Élus	X		
Appui au Conseil Régional	X		
Création des Services de pompiers (construction de locaux et fourniture du matériel roulant)	X		
Renforcement des acteurs territoriaux en matière de gouvernance du territoire	X		

### III.1.7. Programme d'investissements prioritaires et programme annuel :

Le Programme d'investissement prioritaire porte sur les deux premières années mais s'étalerait inévitablement sur la troisième année pour sa mise en œuvre.

Pour donner la Marge de manœuvre de programmation concomitamment à la clarification des opportunités de financement, le Programme annuel 2020 sera sélectionné en début d'année 2020 après identification précise des projets qui seraient initiés en 2020 ; il sera intégré aux PTBA des différents ordonnateurs en Conséquence.

Pour les Projets du ressort de la Commune, ils seront intégrés au Budget complémentaire, pour ceux qui n'ont pas été intégrés au Budget initial.

La programmation du CCC reflète une forte attente et un volontarisme dans la mise en œuvre du PDC. Mais le volume de projets serait difficilement exécutable sur une courte durée.

Annuellement, le tableau de programmation sera actualisé par le CCC et réintégré au PDC, avec une note explicative de l'état de mise en œuvre du PDC, les contraintes, les opportunités et les mesures prises pour le respect de sa mise en œuvre.

Le Programme prioritaire est décliné dans les fiches ci-après :

- Fiches de projet 2020-2021 PDC Aioun 2019

### PROJET N° 1

<b>Intitulé du projet:</b>	<b>Aménagement et Réhabilitation de jardins Maraîchers</b>
<b>Localisation</b>	– Aïoun (BATHA)
<b>Consistance générale</b>	– Le Projet consiste en l'aménagement et la réhabilitation de périmètres maraichers le long de la Batha et dans la Ville
<b>Cout approximatif</b>	– 10 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	– 6 mois par étapes
<b>Maitre d'ouvrage</b>	– État
<b>Justifications</b>	– Des opportunités sont offertes le long de la Batha, particulièrement après la résolution des problèmes d'eau. L'aménagement des périmètres de la Batha permet de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, créer des revenus et des emplois.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Développement des activités de Maraîchage le long de la Batha</li> <li>– Améliorer la productivité de la Ville</li> <li>– Renforcer la Sécurité alimentaire.</li> </ul>
<b>Effets attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Création des revenus et des emplois</li> <li>– Diversification des opportunités, en particulier pour les femmes.</li> </ul>
<b>Bénéficiaires principaux</b>	– Populations vulnérables, femmes, population
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	– Année 2 et 3
<b>Mesures d'accompagnement</b>	– Formation des bénéficiaires en techniques culturales, dotations en matériels et semences organisation de la filière, création de capacités de conservation et de conditionnement
<b>Mise en œuvre</b>	– État

## PROJET N° 2

<b>Intitulé du projet:</b>	Appui aux sites maraîchers (grillage, phyto sanitaires, semences, système irrigation, financement)
<b>Localisation</b>	Aioun (Btaha) 20km
<b>Consistance générale</b>	Projet d'accompagnement des aménagements de la Batha.avec l'octroi de grillages, phyto sanitaires, semences, système irrigation, financements...
<b>Cout approximatif</b>	20 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	24 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	État-PTF
<b>Justifications</b>	Le Projet complète les travaux d'apprêtement des périmètres de la Batha.
<b>Objectifs</b>	Développement des activités de Maraîchage le long de la Batha Améliorer la productivité de la Ville Renforcer la Sécurité alimentaire.
<b>Effets attendus</b>	Création des revenus et des emplois Diversification des opportunités, en particulier pour les femmes.
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Populations vulnérables, femmes, population
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 1 et 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Formation des bénéficiaires en techniques culturales, organisation de la filière, création de capacités de conservation et de conditionnement.
<b>Mise en oeuvre</b>	État

### PROJET N° 3

<b>Intitulé du projet:</b>	<b>Mise en place d'ateliers de Fabrication De grillage</b>
<b>Localisation</b>	Aïoun
<b>Consistance générale</b>	Le Projet porte sur la mise sur pids d'un Atelier de fabrication des Grillages pour subvenir aux besoins de la Zone
<b>Cout approximatif</b>	7.000.000MRU
<b>Durée d'exécution</b>	12 Mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	État-PTF
<b>Justifications</b>	La demande est très forte sur les Grillages pour la protection des zones de culture et la prévention des conflits éleveurs et agriculteurs.
<b>Objectifs</b>	Satisfaire la demande locale Créer des emplois.
<b>Effets attendus</b>	Impact systémique sur la dynamique agropastorale, Création d'emplois
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Populations, agriculteurs, entrepreneurs
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 1 et 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Formation des ouvriers, disponibilité de la matière d'œuvre
<b>Mise en oeuvre</b>	État

### PROJET N° 4

<b>Intitulé du projet:</b>	<b>Curage de La BATHA d'Aïoun</b>
<b>Localisation</b>	AIOUN
<b>Consistance générale</b>	Le Projet consiste à dégager la Batha des dépôts d'ordures sauvages et des encombrements pour prévenir les débordements des eaux et préfigurer les aménagements maraichers
<b>Cout approximatif</b>	25.000.000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	6 Mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Etat – PTF
<b>Justifications</b>	Les dépôts d'ordures et autres encombrements de la Batha posent un problème de santé public et exposent le voisinage aux inondations du fait de l'engorgement du lit de la Batha.
<b>Objectifs</b>	Améliorer le drainage de la Batha, la sécurité des habitations et la qualité de vie des populations. Préparer la Batha pour des utilisations plus utiles pour les populations.
<b>Effets attendus</b>	Drainage des eaux de pluie normalisé Développement d'activités de maraichage Le cadre de vie des populations est amélioré.
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Populations, agriculteurs
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 1 et 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Développement d'activités de Maraichage, Mise en place d'un dispositif d'assainissement solide,
<b>Mise en oeuvre</b>	État

### PROJET N° 5

<b>Intitulé du projet</b>	Construction et réhabilitation de barrages ,de digues et diguettes.
<b>Localisation</b>	Quartiers et Villages périphériques AIOUN
<b>Consistance générale</b>	Le Projet porte sur la Construction de digues et de diguettes ou de petits barrages pour les utilisations agricoles
<b>Cout approximatif</b>	15.000.000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	24 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Etat – PTF
<b>Justifications</b>	La plupart d'infrastructures de retenue d'eau sont à réhabiliter ? Des nouvelles digues sont à prévoir pour la maitrise de l'eau et son utilisation pour les activités diverses.  Rechargement de la nappe qui alimente en eau la Ville
<b>Objectifs</b>	Desserrer les contraintes de disponibilités de l'eau pour les activités et l'approvisionnement
<b>Effets attendus</b>	Développement des activités agropastorales  Amélioration du débit des forages
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Populations
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Forages et mesures d'appui aux agriculteurs
<b>Mise en œuvre</b>	État

### PROJET N° 6

<b>Intitulé du projet</b>	Construction d'un parc de vaccination de bétail à <b>Dar Slama</b>
<b>Localisation</b>	AIOUN
<b>Consistance générale</b>	Projet classique de parc de vaccination
<b>Cout approximatif</b>	5.000.000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	Trois mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	État
<b>Justifications</b>	La localité de Dar Essalama et environs ne disposent pas de telle infrastructure vitale
<b>Objectifs</b>	Amélioration de la Santé animale et de la productivité du cheptel
<b>Effets attendus</b>	Effets sur la Santé des populations et sur leurs revenus
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Éleveurs
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Campagne de sensibilisation sur les effets de la vaccination et sur les mesures de prévention par rapport au lait des animaux traités
<b>Mise en œuvre</b>	État

### PROJET N° 7

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Installation de deux Mini-laiteries</b>
<b>Localisation</b>	Aïoun
<b>Consistance générale</b>	Installation de deux Mini-laiteries pour valoriser la production laitière au niveau de la Zone
<b>Coût approximatif</b>	8 000 000
<b>Durée d'exécution</b>	12 mois en deux phases
<b>Maitre d'ouvrage</b>	État-Privé
<b>Justifications</b>	La production laitière est très importante, mais n'est pas commercialisée
<b>Objectifs</b>	Progresser dans la chaîne de valeur Mettre à profit les ressources locales et améliorer la productivité de la Ville et de son territoire
<b>Effets attendus</b>	Meilleure organisation de la filière Meilleure commercialisation des produits laitiers du territoire Satisfaction de la demande urbaine et substitution des importations
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Éleveurs, commerçants, population,
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Organisation de la Chaîne en aval et en amont des unités Promotion des produits Mise en place de système de Contrôle qualité des produits
<b>Mise en œuvre</b>	État-Coopératives

## PROJET N° 8

<b>Intitulé du projet</b>	Organisation d'une foire annuelle à bétail à Aïoun
<b>Localisation</b>	AIOUN
<b>Consistance générale</b>	<p>La foire est l'occasion de promouvoir et d'échanger sur les techniques et les meilleures pratiques d'amélioration es races, embouche, vaccination...</p> <p>La foire est l'occasion d'exposer et de commercialiser les types de bétail et les sous-produits et équipements</p>
<b>Cout approximatif</b>	10.000.000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	Un mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Maitre d'œuvre-État
<b>Justifications</b>	<p>L'importance de la richesse animale et les opportunités qu'offrent les foires pour échanger et faire les affaires ;</p> <p>La foire renforce le dynamisme économique de la Ville</p>
<b>Objectifs</b>	<p>Valoriser la richesse animale</p> <p>Ouvrir des perspectives aux éleveurs et améliorer leurs connaissances</p> <p>Renforcer la productivité de la Ville</p>
<b>Effets attendus</b>	<p>La productivité et l'attractivité de la Ville sont renforcées</p> <p>Les opportunités de développement et de commercialisation de la richesse animale sont renforcées</p>
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Éleveurs, courtiers, prestataires de Services, la Ville
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	<p>Bonne préparation en étroite collaboration avec le secteur privé et les sectoriels</p> <p>Aménagement et infrastructures appropriées</p>
<b>Mise en oeuvre</b>	État

## PROJET N° 9

<b>Intitulé du projet</b>	Construction d'une unité de conservation et de conditionnement
<b>Localisation</b>	AIOUN
<b>Consistance générale</b>	Mise en place de Capacité de stockage de deux cent tonnes avec une chaîne de froid
<b>Cout approximatif</b>	20.000.000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	12 Mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Etat – PTF
<b>Justifications</b>	Les activités de maraichage doivent être soutenues par un dispositif de conservation des légumes  Appui à la résilience et à la sécurité alimentaire des populations
<b>Objectifs</b>	Renforcer l'offre locale en denrées et prévenir la détérioration des produits maraichers  Offrir aux populations des produits de qualité
<b>Effets attendus</b>	Les activités maraichères sont soutenues, les revenus des populations sont améliorés l'offre de produits de première nécessité est soutenue et améliorée
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Populations, agriculteurs et commerçants
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Formation à la Gestion des Stocks et à la maintenance des installations des Gérants
<b>Mise en œuvre</b>	État ou PPP

### PROJET N° 10

<b>Intitulé du projet</b>	Mise en place d'une unité de fabrication d'aliments bétail
<b>Localisation</b>	AIOUN
<b>Consistance générale</b>	Le Projet consiste à la mie sur pieds d'une unité de fabrication d'aliments de bétail
<b>Cout approximatif</b>	70.000.000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	18 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	PPP
<b>Justifications</b>	La richesse animale est fortement exposée en période de soudure aux problèmes nutritionnels
<b>Objectifs</b>	Disponibiliser un aliment de bétail de qualité dans toute la Zone
<b>Effets attendus</b>	Amélioration de la situation du cheptel et des conditions de vie des populations
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Population et éleveurs
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	ND
<b>Mise en oeuvre</b>	PPP

## PROJET N° 11

<b>Intitulé du projet</b>	Formation, encadrement et appui aux artisans
<b>Localisation</b>	AIOUN
<b>Consistance générale</b>	Renforcement des capacités des artisans ; techniques de production locale, savoirs locaux, nouvelles méthodes et techniques, Promotion et commercialisation, gestion élémentaire
<b>Cout approximatif</b>	3.000.000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	6 Mois- Plusieurs modules d'un mois chacun
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Etat – PTF
<b>Justifications</b>	Les potentialités de développement de l'artisanat sont avérées. Le perfectionnement des techniques artisanales et des méthodes de gestion va améliorer la productivité du travail et du Capital
<b>Objectifs</b>	Moderniser l'Artisanat et ses méthodes de production à la recherche de la perfection de la qualité produits Rendre les produits plus compétitifs sur les Marchés Améliorer le niveau des revenus tirés de l'Artisanat
<b>Effets attendus</b>	Les revenus tirés de l'Artisanat sont améliorés La production est soutenue en quantité, en qualité et en débouchés
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Artisans, Ville.
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 1 et 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Participation des Artisans aux foires et événements
<b>Mise en œuvre</b>	État

## PROJET N° 12

<b>Intitulé du projet</b>	Création d'un Centre de production et exposition de produits artisanaux
<b>Localisation</b>	AIOUN
<b>Consistance générale</b>	La Création d'un Centre de production et exposition de produits artisanaux Le Regroupement des activités et des expositions.
<b>Cout approximatif</b>	10.000.000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	12 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	État
<b>Justifications</b>	Les potentialités de développement de l'artisanat sont avérées. Le perfectionnement des techniques artisanales et des méthodes de gestion va améliorer la productivité du travail et du Capital.  Le Regroupement des activités renforce la dynamique de la Branche et l'organisation de grappes productives de la Ville
<b>Objectifs</b>	Mieux organiser les activités économiques  Renforcer la force de vente des artisans
<b>Effets attendus</b>	Les Conditions de production et de commercialisation sont améliorées  Le Cadre de vie des populations est plus attractif  La Ville est plus productive.
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Artisans, populations
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Renforcement des capacités des artisans : techniques de production locale, savoirs locaux, nouvelles méthodes et techniques, Promotion et commercialisation, gestion élémentaire.
<b>Mise en œuvre</b>	État

### PROJET N° 13

<b>Intitulé du projet</b>	Mise en place de structures de Financement des micro-entreprises
<b>Localisation</b>	AIOUN
<b>Consistance générale</b>	Mise e place de lignes de financement auprès de structures financières publiques ou privées
<b>Cout approximatif</b>	100.000.000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	Pérenne-revolving
<b>Maitre d'ouvrage</b>	CDD-CAPEC – BNM –PTF
<b>Justifications</b>	Les opérateurs ne disposent pas de guichets de financement adaptés
<b>Objectifs</b>	Desserrer la contrainte de financement
<b>Effets attendus</b>	Émergence de projets viables, création d'emplois et de revenus Productivité de la Ville renforcée
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Opérateurs économiques
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Pérenne Année 1
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Formation en Entreprenariat et gestion des promoteurs
<b>Mise en œuvre</b>	État

### PROJET N° 14

<b>Intitulé du projet</b>	Équipement de transport pour bouchers ( Camions frigo)
<b>Localisation</b>	Aïoun
<b>Consistance générale</b>	Doter la fédération des Bouchers de Mini frigos de transport des viandes
<b>Cout approximatif</b>	3 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	3 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Fédération des Bouchers
<b>Justifications</b>	Le transport des viandes ne se déroule pas dans des condition d'hygiène acceptables
<b>Objectifs</b>	Améliorer les conditions d'hygiène de la filière viandes rouges Améliorer les connaissances et les pratiques des bouchers
<b>Effets attendus</b>	Les conditions d'hygiène de la filière viandes rouges sont améliorées les connaissances et les pratiques des bouchers en matière de manipulation du produit tiennent compte des règles d'hygiène publique.
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Populations, bouchers
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 1 et 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Formation des bouchers
<b>Mise en œuvre</b>	État

### PROJET N° 15

<b>Intitulé du projet</b>	Extension et réaménagement du marché central
<b>Localisation</b>	Aïoun
<b>Consistance générale</b>	Le Marché municipal dit central doit être construit en hauteur et muni d'entrées sécurisées
<b>Cout approximatif</b>	15 000 000
<b>Durée d'exécution</b>	12 Mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune
<b>Justifications</b>	Renforcer l'offre commerciale et les recettes domaniales Sécuriser le Marché
<b>Objectifs</b>	Renforcer les disponibilités de Boutiques à l'étage et sécuriser les voies d'accès aux Commerces par trois grandes portes d'accès.
<b>Effets attendus</b>	Le Marché est plus attractif et plus développé Les ressources de la Commune sont renforcées
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Populations, Commune
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Nd
<b>Mise en œuvre</b>	État-Commune

### PROJET N° 16

<b>Intitulé du projet</b>	Réhabilitation et extension du marché El Argoub (multifonctionnel)
<b>Localisation</b>	Aïoun
<b>Consistance générale</b>	Construction d'un Marché plurifonctionnel avec une organisation des compartiments par activités et services (légumes, viandes, Poisson, Commerces, Services...)
<b>Cout approximatif</b>	20 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	12 Mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune
<b>Justifications</b>	Le Marché n'est pas exploité faute de réhabilitation, les réserves foncières permettent d'organiser les activités
<b>Objectifs</b>	Spécialiser les compartiments du Marché, tenir compte de l'hygiène, de l'assainissement et des dispositifs de sécurité
<b>Effets attendus</b>	Le Marché est plus attractif et plus développé Les ressources de la Commune sont renforcées
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Populations, Commune
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	ND
<b>Mise en oeuvre</b>	État

### PROJET N° 17

<b>Intitulé du projet</b>	Réhabilitation et extension du marché Météo (multifonctionnel)
<b>Localisation</b>	Aïoun
<b>Consistance générale</b>	Construction d'un Marché plurifonctionnel avec une organisation des compartiments par activités et services (légumes, viandes, Poisson, Commerces, Services...)
<b>Cout approximatif</b>	20 000 000 mru
<b>Durée d'exécution</b>	12 Mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune
<b>Justifications</b>	Le Marché n'est pas exploité faute de réhabilitation, les réserves foncières permettent d'organiser les activités
<b>Objectifs</b>	Spécialiser les compartiments du Marché, tenir compte de l'hygiène, de l'assainissement et des dispositifs de sécurité
<b>Effets attendus</b>	Le Marché est plus attractif et plus développé Les ressources de la Commune sont renforcées
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Populations, Commune
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	ND
<b>Mise en œuvre</b>	État-Commune

### PROJET N° 18

<b>Intitulé du projet</b>	Formation Technique des coopératives (artisanat, maraîchage, commerce
<b>Localisation</b>	Aïoun
<b>Consistance générale</b>	Renforcement des capacités des Coopératives en gestion et participation citoyenne
<b>Cout approximatif</b>	800 0000 mru
<b>Durée d'exécution</b>	Deux mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Maitre d'œuvre OSC
<b>Justifications</b>	Les coopératives ne disposent de capacités suffisantes pour assurer pleinement leurs rôles de promoteurs et d'acteurs du DL
<b>Objectifs</b>	Former les coopératives en montage de projets, gestion, plaidoyer, participation et contrôle citoyen
<b>Effets attendus</b>	Les OSC sont plus organisées et outillées Les OSC participent à la politique de développement et au système de décision local
<b>Bénéficiaires principaux</b>	OSC et coopératives féminines
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 1 et 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Financement d'AGR
<b>Mise en œuvre</b>	État

### PROJET N° 19

<b>Intitulé du projet</b>	Construction et réhabilitation plus équipement de 100 salles de classes
<b>Localisation</b>	AIOUN
<b>Consistance générale</b>	Le Projet consiste à mettre aux standards les salles d'écoles et construire de nouvelles salles pour combler le déficit
<b>Cout approximatif</b>	7.000.000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	Cinq ans
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Etat- PTF
<b>Justifications</b>	La Wilaya accuse un recul de l'alphabétisation en raison d'un grand déficit des infrastructures scolaires, un effort de rattrapage est à fournir
<b>Objectifs</b>	Poursuivre les objectifs nationaux de scolarisation par le renforcement des infrastructures
<b>Effets attendus</b>	Amélioration de la scolarisation
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Populations et élèves
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Années 1 et 5
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Clôtures et sanitaires pour les écoles
<b>Mise en œuvre</b>	État- <b>Collectivités territoriales</b>

### PROJET N° 20

<b>Intitulé du projet</b>	construction de 2 nouveaux collèges
<b>Localisation</b>	Aïoun
<b>Consistance générale</b>	Construction de deux nouveaux collèges
<b>Cout approximatif</b>	12 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	12 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Région
<b>Justifications</b>	Les élèves des Collèges sont accueillis dans des salles de classe du primaire faute d'infrastructures
<b>Objectifs</b>	Répondre à la forte demande et subvenir aux besoins urgents
<b>Effets attendus</b>	Normalisation de l'enseignement secondaire et amélioration des indicateurs
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Élèves, population, Wilaya
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 1et 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Eau, électricité, sanitaires et clôture à intégrer aux projets
<b>Mise en œuvre</b>	État- Collectivités territoriales

### PROJET N° 21

<b>Intitulé du projet</b>	Création de jardins et garderies d'enfants (3 structures)
<b>Localisation</b>	AIOUN
<b>Consistance générale</b>	Création de jardins et garderies d'enfants (4 structures)
<b>Cout approximatif</b>	10 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	24 en deux lots
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune
<b>Justifications</b>	Une très forte demande, les indicateurs d'alphabetisation sont alarmants.
<b>Objectifs</b>	
<b>Effets attendus</b>	Doter les quartiers d'équipement d'accueil pour la petite enfance.
<b>Bénéficiaires principaux</b>	La petite enfance bénéficie d'un meilleur encadrement Les mères travailleuses sont soulagées d'une partie des tâches ménagères
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Populations
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Année 2 et 4
<b>Mise en œuvre</b>	Entretien des bâtiments et des équipements
	État- Commune

## PROJET N° 22

<b>Intitulé du projet</b>	Création kiosques et Bibliothèques scolaires (4)
<b>Localisation</b>	AIOUN
<b>Consistance générale</b>	Doter les écoles en manuels et référentiels
<b>Cout approximatif</b>	6.000.000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	3 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune
<b>Justifications</b>	Les écoles ne disposent pas de livres i de kits scolaires Les répercussions sont ressenties au niveau des faibles performances des élèves
<b>Objectifs</b>	Améliorer les acquisitions de connaissances des élèves
<b>Effets attendus</b>	Développement cognitif des apprenants et des enseignants
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Élèves et enseignants
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 1 et 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Formation continue des enseignants
<b>Mise en œuvre</b>	État

### PROJET N° 23

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Acquisition de 3 Bus scolaires</b>
<b>Localisation</b>	AIOUN
<b>Consistance générale</b>	Acquisition de 3 Bus scolaires pour le transport des élèves éloignés des écoles et collèges
<b>Cout approximatif</b>	5.000.000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	6mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Etat- PTF
<b>Justifications</b>	L'éloignement est un facteur de déperdition scolaire notamment pour les filles
<b>Objectifs</b>	Améliorer la rétention et la SCOFI
<b>Effets attendus</b>	SCOFI améliorée Autonomisation des filles
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Filles adolescentes et populations vulnérables
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 1 et 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Disponibilité des infrastructures et des Enseignants
<b>Mise en œuvre</b>	État

### PROJET N° 24

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Création de 10 cantines scolaires et un internat au lycée</b>
<b>Localisation</b>	AIOUN
<b>Consistance générale</b>	Accompagner la scolarisation par des mesures de soutien aux élèves et étudiant non-résidents
<b>Cout approximatif</b>	15.000.000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	12 mois – fonctionnement sur la durée
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Etat –PTF
<b>Justifications</b>	L'absence de ces infrastructures est l'un des facteurs de l'abandon scolaire
<b>Objectifs</b>	Améliorer les conditions de scolarisation au primaire et au secondaire
<b>Effets attendus</b>	Taux de scolarisation du primaire et secondaire améliorés Santé améliorée des élèves
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Élèves et Étudiants, population
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 1 et 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Hygiène et qualité des Services
<b>Mise en oeuvre</b>	État

### PROJET N° 25

<b>Intitulé du projet</b>	Equipement des laboratoires des collèges et du lycée
<b>Localisation</b>	AIOUN
<b>Consistance générale</b>	Équiper les laboratoires et les doter de matière d'œuvre
<b>Cout approximatif</b>	8.000.000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	8 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	État
<b>Justifications</b>	Les laboratoires ne sont pas équipés ni dotés en matière d'œuvre Ce qui se répercute sur la qualité des enseignements de portée expérimentale
<b>Objectifs</b>	Améliorer les conditions d'enseignement des matières scientifiques
<b>Effets attendus</b>	L'enseignement technique est renforcé
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Apprenants
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 1
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Disponibilité des enseignants
<b>Mise en œuvre</b>	État

**PROJET N° 26**

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Extension et équipement du centre de santé d' Argoub</b>
<b>Localisation</b>	<b>Aïoun</b>
<b>Consistance générale</b>	Extension et fourniture des équipements médicaux
<b>Cout approximatif</b>	2 000 000 Mru
<b>Durée d'exécution</b>	6mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Région
<b>Justifications</b>	Le Centre de santé ne délivre pas les prestations attendues par les populations
<b>Objectifs</b>	Amélioration des prestations de santé
<b>Effets attendus</b>	Les populations bénéficient d'une couverture sanitaire de proximité. L'efficacité opérationnelle du CS est renforcée La pression sur l'Hôpital régional est atténuée
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Populations
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Disponibilité du personnel de Santé
<b>Mise en œuvre</b>	Entretien des équipements
	État-Commune

## PROJET N° 27

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Acquisition de 3 ambulances</b>
<b>Localisation</b>	Aïoun
<b>Consistance générale</b>	Acquisition de 3 ambulances
<b>Cout approximatif</b>	4.500.000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	3 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	État
<b>Justifications</b>	Besoins urgents pour les secours
<b>Objectifs</b>	Améliorer la prise en charge des malades
<b>Effets attendus</b>	Amélioration du système de prise en charge des malades en urgence
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Malades
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 1 et 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Mise aux normes du Service des Urgences
<b>Mise en œuvre</b>	État

### PROJET N° 28

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Création d'un centre de santé à El Jedida (achèvement)</b>
<b>Localisation</b>	AIOUN
<b>Consistance générale</b>	Achèvement du Projet à l'arrêt
<b>Cout approximatif</b>	4.000.000MRU
<b>Durée d'exécution</b>	6mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Etat- PTF
<b>Justifications</b>	Les quartiers mitoyens de Eljedida doivent disposer de soins de santé
<b>Objectifs</b>	Améliorer l'offre d'infrastructures de santé
<b>Effets attendus</b>	Les infrastructures de santé sont renforcées
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Populations
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 1
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Personnel , équipements et approvisionnement
<b>Mise en œuvre</b>	État

### PROJET N° 29

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Création d'un poste de santé pour les quartiers de Zrayeb , Bat'ha et Elevage</b>
<b>Localisation</b>	AIOUN
<b>Consistance générale</b>	
<b>Cout approximatif</b>	2.000.000MRU
<b>Durée d'exécution</b>	9 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune d'Aioun
<b>Justifications</b>	les quartiers de Zrayeb , Bat'ha et Elevage ne disposent pas de poste de santé ce qui augmente la pression sur l'hôpital régional
<b>Objectifs</b>	Doter les quartiers d'une infrastructure de santé de base pour désengorger l'hôpital régional
<b>Effets attendus</b>	Les populations bénéficient d'une meilleure couverture sanitaire
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Population
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Entretien du bâtiment et des équipements
<b>Mise en œuvre</b>	État-Commune

### PROJET N° 30

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Formation de 10 accoucheuses et matrones de santé</b>
<b>Localisation</b>	AIOUN
<b>Consistance générale</b>	Formation de 10 accoucheuses et matrones de santé pour la prise en charge de la santé maternelle et infantile
<b>Cout approximatif</b>	3.000.000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	6 Mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	État
<b>Justifications</b>	Besoin de l'amélioration de la prise en charge de la Santé de la mère et de l'enfant
<b>Objectifs</b>	Améliorer la prise en charge des femmes enceintes et des enfants
<b>Effets attendus</b>	La Santé de la mère et de l'enfant est améliorée
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Population
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 1 et 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Agir sur les autres paramètres : nutrition, espacement des naissances, revenus et autonomisation.
<b>Mise en œuvre</b>	État

### PROJET N° 31

<b>Intitulé du projet</b>	<b>construction de nouveaux forages (à préciser)</b>
<b>Localisation</b>	AIOUN
<b>Consistance générale</b>	Renforcement de l'approvisionnement par la réalisation de nouveaux forages
<b>Cout approximatif</b>	2.000.000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	6 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Etat- PTF
<b>Justifications</b>	La nappe est peu productive, besoin de sécuriser l'approvisionnement en attendant l'arrivée de la canalisation de DHAR
<b>Objectifs</b>	Approvisionner la ville en eau potable
<b>Effets attendus</b>	La disponibilité de l'eau est garantie
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Population
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 1
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Extension et bornes fontaines
<b>Mise en oeuvre</b>	État

### PROJET N° 32

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Réhabilitation et extension des réseaux d'AEP existants pour (El-Jedida, Telex, Météo, Lemgheyti, El Arghoub, Elevage, Legneiba, Ledeyla )</b>
<b>Localisation</b>	AIOUN (El-Jedida, Telex, Météo, Lemgheyti, El Arghoub, Elevage, Legneiba, Ledeyla)
<b>Consistance générale</b>	Doter les quartiers de réseaux de distribution d'eau
<b>Cout approximatif</b>	15.000.000.MRU
<b>Durée d'exécution</b>	12 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Etat- PTF
<b>Justifications</b>	Les réseaux sont vétustes et certains quartiers ne sont pas couverts
<b>Objectifs</b>	Améliorer la couverture
<b>Effets attendus</b>	L'eau potable est disponible au niveau de tous les quartiers
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Population
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 1 et 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Branchements sociaux, politique de prix
<b>Mise en oeuvre</b>	État

### PROJET N° 33

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Construction de 15 BF dans la ville</b>
<b>Localisation</b>	AIOUN
<b>Consistance générale</b>	Doter les quartiers pauvres de Bornes fontaines pour la distribution de l'eau
<b>Cout approximatif</b>	3.000.000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	6 Mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	État
<b>Justifications</b>	Les populations n'accèdent pas à l'eau potable et sont exposés à divers risques
<b>Objectifs</b>	Approvisionner les couches vulnérables en EP
<b>Effets attendus</b>	La santé des populations est préservée, les conditions de vie sont améliorées
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Couches vulnérables de la population
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Police d'hygiène
<b>Mise en œuvre</b>	État

### PROJET N° 34

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Fourniture de 2 citernes</b>
<b>Localisation</b>	Aïoun
<b>Consistance générale</b>	Acquisition de deux citernes pour les besoins de la distribution d'eau
<b>Cout approximatif</b>	2 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	4 Mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	État-SNDE
<b>Justifications</b>	Les populations de certains quartiers ne sont pas approvisionnées
<b>Objectifs</b>	Améliorer l'accès à l'eau potable
<b>Effets attendus</b>	L'accessibilité à l'eau potable est renforcée
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Populations éloignées
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 1 et 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Dispositif de mise en œuvre de la distribution équitable
<b>Mise en œuvre</b>	État

### PROJET N° 35

<b>Intitulé du projet:</b>	<b>Élaboration d'un schéma d'aménagement urbain (SDAU)</b>
<b>Localisation</b>	Aïoun
<b>Consistance générale</b>	Réalisation d'un SDAU participatif Production des documents d'opérationnalisation du SDAU
<b>Cout approximatif</b>	<b>5 000.000 MRU</b>
<b>Durée d'exécution</b>	6 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune d'Aïoun
<b>Justifications</b>	Le développement de la Ville est désordonné  Les occupations de l'espace sont désordonnées et les nuisances qui en découlent portent atteinte au développement harmonieux de la Ville et la qualité vie des populations.
<b>Objectifs</b>	Planifier l'organisation spatiale et les utilisations des zones de la ville et son développement.
<b>Effets attendus</b>	L'espace urbain est mieux géré, Organisation des activités et réservations foncières pour les besoins futurs.
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Les Populations L'économie locale
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 1
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Mise en place d'une structure de suivi de la mise en œuvre du SDAU.
<b>Mise en oeuvre</b>	MHUAT-WILAYA-REGION-COMMUNE

### PROJET N° 36

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Mise en place d'un dispositif de gestion intégrée des déchets solides</b>
<b>Localisation</b>	Aioun
<b>Consistance générale</b>	Aménagement des dépôts primaires et secondaires et construction d'une nouvelle décharge dotée d'un mécanisme de traitement approprié
<b>Cout approximatif</b>	36 000 000 mru
<b>Durée d'exécution</b>	12 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune d'Aioun
<b>Justifications</b>	La collecte des déchets est assurée avec des difficultés par la commune, Il n'y a pas de décharge publique
<b>Objectifs</b>	Améliorer le cadre de vie et de la santé des populations, créer des emplois
<b>Effets attendus</b>	La ville d'Aïoun dispose d'un mécanisme pérenne et normalisé de gestion des déchets solides. La Ville est propre, salubre et attirante
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Populations
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 1 et 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Assurer la pérennité du système en mettant un place un mécanisme de financement dans la durée.
<b>Mise en oeuvre</b>	État-Commune

### PROJET N° 37

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Construction de 20 km de caniveaux de drainage des eaux pluviales</b>
<b>Localisation</b>	AIOUN
<b>Consistance générale</b>	Mise en place d'un dispositif de drainage des eaux de pluie le long des axes bitumés
<b>Cout approximatif</b>	15.000.000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	12 Mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Etat- PTF
<b>Justifications</b>	L'absence de système de drainage comporte des risques pour les populations, l'infrastructure et les équipements et concourt à la dégradation du cadre de vie.
<b>Objectifs</b>	Améliorer la qualité de vie des populations Renforcer la qualification urbaine de la Ville
<b>Effets attendus</b>	La Sécurité des personnes et des biens est renforcée La santé et l'hygiène sont mieux entretenues
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Population
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Campagne de sensibilisation
<b>Mise en œuvre</b>	État

### PROJET N° 38

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Construction d'une auberge municipale</b>
<b>Localisation</b>	AIOUN
<b>Consistance générale</b>	Un Gite municipal en Bungalows de 12 Unités plus Administration et restaurant
<b>Cout approximatif</b>	8.000.000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	7 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Etat- PTF
<b>Justifications</b>	La Ville dispose de grandes potentialités touristiques, la Commune reçoit régulièrement des missions.
<b>Objectifs</b>	Un service marchand de ce type doit renforcer l'offre touristique et améliorer les ressources de la Commune
<b>Effets attendus</b>	L'offre de lits d'accueil est renforcée Les ressources de la Commune sont améliorées
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Commune et voyageurs
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Formation des gérant et du Personnel
<b>Mise en oeuvre</b>	État

### PROJET N° 39

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Aménagement d'un hippodrome traditionnel</b>
<b>Localisation</b>	Aïoun
<b>Consistance générale</b>	Aménagement du parcours actuel pour mieux organiser les événements équestres
<b>Cout approximatif</b>	2 500 000 Mru
<b>Durée d'exécution</b>	4 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune et région
<b>Justifications</b>	La Wilaya a une grande réputation pour la qualité de ses chevaux de course, Les clubs organisent régulièrement les courses et exportent des chevaux à Nouakchott
<b>Objectifs</b>	Renforcer l'attractivité de la Ville et valoriser son potentiel équestre Renforcer la destination touristique par l'événementiel équestre
<b>Effets attendus</b>	Le sport équestre est développé De nouvelles opportunités économiques sont ouvertes à la jeunesse
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Clubs, éleveurs, fédération nationale du SE
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Renforcement des capacités des clubs
<b>Mise en œuvre</b>	État –Région-Commune

## PROJET N° 40

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Construction de Vingt Kilomètres km de voirie au niveau de la Ville</b>
<b>Localisation</b>	Aïoun
<b>Consistance générale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Construction de 7 km de voirie à partir de l'hôpital vers l'aéroport</li> <li>– Construction de 2 km de voirie à partir du quartier Nazaha vers le quartier d'Aghassar</li> <li>– Construction de 4km de voirie à partir de Dar avia vers dar salam</li> <li>– Construction de 3km de voirie à partir de la base hydraulique vers cité Jedida</li> <li>– Construction de 1,3km de voirie à partir de Gendarmerie lemkeity vers l'hôpital</li> <li>– Construction de 1 km de voirie à partir de l'ancienne Brigade de Gendarmerie vers le Lycée</li> </ul>
<b>Cout approximatif</b>	300 000 000
<b>Durée d'exécution</b>	Étalé en fonction de la disponibilité des financements
<b>Maitre d'ouvrage</b>	État
<b>Justifications</b>	Amélioration de la fluidité et de la qualité des routes Attractivité et productivité de la Ville.
<b>Objectifs</b>	Améliorer la fluidité et la qualité des routes Renforcer l'attractivité et productivité de la Ville.
<b>Effets attendus</b>	Développement des activités économiques en particulier le transport urbain Amélioration de la qualité de vie des populations Amélioration de l'accessibilité aux Services
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Population, op. économiques
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Sans objet
<b>Mise en œuvre</b>	État

### PROJET N° 41

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Construction du "carrefour Kobenni"</b>
<b>Localisation</b>	Aïoun
<b>Consistance générale</b>	Construction du "carrefour Kobenni"
<b>Cout approximatif</b>	500 000 Mru
<b>Durée d'exécution</b>	Trois mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune
<b>Justifications</b>	Amélioration de la fluidité et de la qualité des routes Attractivité de la Ville.
<b>Objectifs</b>	Améliorer l'image de la Ville
<b>Effets attendus</b>	Le Cadre de Vie des populations est amélioré
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Population, Voyageurs
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 1
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Nd
<b>Mise en oeuvre</b>	<b>Collectivité territoriale</b>

### PROJET N° 42

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Construction du "carrefour Douane"</b>
<b>Localisation</b>	Aioun
<b>Consistance générale</b>	Construction du "carrefour Douane"
<b>Cout approximatif</b>	500 000 Mru
<b>Durée d'exécution</b>	Trois mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune
<b>Justifications</b>	Amélioration de la fluidité et de la qualité des routes Attractivité de la Ville.
<b>Objectifs</b>	Améliorer l'image de la Ville
<b>Effets attendus</b>	Le Cadre de Vie des populations est amélioré
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Population, Voyageurs
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Nd
<b>Mise en oeuvre</b>	<b>Collectivité territoriale</b>

### PROJET N° 43

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Construction du "carrefour Hôpital"</b>
<b>Localisation</b>	Aioun
<b>Consistance générale</b>	Construction du "carrefour Hôpital"
<b>Cout approximatif</b>	500 000 Mru
<b>Durée d'exécution</b>	Trois mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune
<b>Justifications</b>	Amélioration de la fluidité et de la qualité des routes Attractivité de la Ville.
<b>Objectifs</b>	Améliorer l'image de la Ville
<b>Effets attendus</b>	Le Cadre de Vie des populations est amélioré
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Population, Voyageurs
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 3
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Nd
<b>Mise en œuvre</b>	<b>Collectivité territoriale</b>

### PROJET N° 44

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Construction de ponts sur la BATHA.</b>
<b>Localisation</b>	Aioun
<b>Consistance générale</b>	<p><b>Construction d'un pont de franchissement au niveau de Salet ehl ahmed ely sur la BATHA.</b></p> <p><b>Construction d'un pont de franchissement au niveau de Salet Cherifou N'Diaye sur la BATHA.</b></p>
<b>Cout approximatif</b>	45 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	Un an (en deux lots éventuellement)
<b>Maitre d'ouvrage</b>	État
<b>Justifications</b>	<p>Amélioration de la fluidité et de la qualité du trafic urbain</p> <p>Attractivité et productivité de la Ville.</p>
<b>Objectifs</b>	<p>Améliorer la fluidité et la qualité du trafic</p> <p>Renforcer l'attractivité et productivité de la Ville.</p>
<b>Effets attendus</b>	<p>Amélioration de la qualité de vie des populations</p> <p>Amélioration de l'accessibilité aux Services</p>
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Population, op. économiques
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 2 et 3
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Sans objet
<b>Mise en oeuvre</b>	État

**PROJET N° 45**

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Aménagement paysagers de l'axe principal (Arbres, pavage) : route carrefour Kobeni vers carrefour Douane (avenue Sidi Med Sidi Elemine)</b>
<b>Localisation</b>	Aïoun
<b>Consistance générale</b>	Pavage et plantation d'arbres de pavoisement le long de l'axe principal
<b>Cout approximatif</b>	10 000 000 Mru
<b>Durée d'exécution</b>	12 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	État-région et Commune
<b>Justifications</b>	L'axe principal n'est pas aménagé ni mis en valeur au plan paysager
<b>Objectifs</b>	Doter la Ville d'un axe central digne d'une capitale régionale attractive Mettre en valeur les potentialités du centre-ville
<b>Effets attendus</b>	L'axe est plus attractif Le cadre de vie est amélioré
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Populations, touristes et voyageurs
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 2 et 3
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Financement d'activités économiques sur l'axe Dispositif de gestion des déchets Police d'hygiène et d'environnement
<b>Mise en oeuvre</b>	<b>État- Collectivités territoriales</b>

## PROJET N° 46

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Aménagement d'un parc à petits ruminants</b>
<b>Localisation</b>	AIOUN
<b>Consistance générale</b>	Aménagement d'un parc doté des infrastructures et équipements nécessaires
<b>Cout approximatif</b>	4.000.000.MRU
.	4 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Etat- PTF
<b>Justifications</b>	<p>L'organisation de l'activité de courtage et de transit des petits ruminants dont le HG est le premier éleveur participe au développement de cette branche</p> <p>Prévenir les pars clandestins et la vente désorganisée du bétail sur des places non dédiées</p> <p>Contribuer à la propreté de la Ville et à son attractivité.</p>
<b>Objectifs</b>	<p>Mieux organiser l'activité de commercialisation d petits ruminants</p> <p>Renforcer les ressources communales.</p>
<b>Effets attendus</b>	<p>Dynamisme de la Branche</p> <p>Meilleure organisation des activités</p> <p>Ressources pour la Commune.</p>
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Eleveurs, population, Commune
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Police d'hygiène, police municipale
<b>Mise en œuvre</b>	État –Commune

### PROJET N° 47

<b>Intitulé du projet</b>	Extension du réseau électrique (15 km) : Nezaha, Dar Slama, Menar, etc...
<b>Localisation</b>	Aïoun
<b>Consistance générale</b>	Amélioration de l'accessibilité en milieu urbain
<b>Cout approximatif</b>	40 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	24 mois par étapes
<b>Maitre d'ouvrage</b>	État-SOMELEC
<b>Justifications</b>	Plusieurs quartiers n'ont pas accès à l'électricité
<b>Objectifs</b>	Territorialiser les objectifs de la SCAPP
<b>Effets attendus</b>	L'accès à l'énergie est renforcé
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Populations, opérateurs économiques
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 1 et 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Soutien aux populations pauvres
<b>Mise en œuvre</b>	État

### PROJET N° 48

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Réhabilitation et équipement de l'ancienne maison des jeunes</b>
<b>Localisation</b>	AIOUN
<b>Consistance générale</b>	Réhabilitation de la Maison de jeunes et son équipement
<b>Cout approximatif</b>	MRU
<b>Durée d'exécution</b>	8 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	État
<b>Justifications</b>	L'ancienne maison des jeunes est dans un état avancé de dégradation
<b>Objectifs</b>	Réhabiliter l'Équipement pour sa remise en activité
<b>Effets attendus</b>	Le développement socio-culturel est entretenu
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Jeunesse
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Développement des activités de soutien à la jeunesse et la culture
<b>Mise en oeuvre</b>	État

### PROJET N° 49

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Construction d'un complexe multisports au quartier telex</b>
<b>Localisation</b>	Aïoun
<b>Consistance générale</b>	Construction et équipement d'un complexe multisports (football, handball, basketball et athlétisme)
<b>Cout approximatif</b>	10 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	12 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune d'Aïoun
<b>Justifications</b>	La demande sociale est très forte Un grand déficit en infrastructures est accusé
<b>Objectifs</b>	Améliorer l'offre en infrastructures de sport et loisirs
<b>Effets attendus</b>	Les jeunes bénéficient d'équipements sportifs aux normes
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Jeunesse d'Aïoun et équipes sportives
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Entretien des bâtiments et des équipements
<b>Mise en œuvre</b>	État-Commune

### PROJET N° 50

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Rénovation du système de recouvrement des recettes</b>
<b>Localisation</b>	AIOUN
<b>Consistance générale</b>	Doter la Commune d'un système de localisation, et de suivi du recouvrement des recettes
<b>Cout approximatif</b>	3.000.000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	12 Mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Etat- PTF
<b>Justifications</b>	La Commune gère difficilement le recouvrement de ces recettes
<b>Objectifs</b>	Renforcer la mobilisation des ressources locales
<b>Effets attendus</b>	La Commune assure ses missions et finance son développement
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Commune et Région
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	1
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Développement des compétences de la Commune
<b>Mise en œuvre</b>	État-Commune

**PROJET N° 51**

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Construction d'un Hôtel de Moyen standing</b>
<b>Localisation</b>	Aïoun
<b>Consistance générale</b>	Construction et équipement d'un Hôtel de moyen standing de 30 places et de trois caravanes
<b>Cout approximatif</b>	40 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	12 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	État-Région-Commune –Secteur privé (PPP)
<b>Justifications</b>	Il y a absence totale d'infrastructure hôtelière de moyen standing, Renforcer la destination Aïoun, la demande existe, particulièrement les vacances hivernales
<b>Objectifs</b>	Accompagner le développement touristique et développer une offre spécifique Créer les conditions d'accueil des hôtes de Marque et des grands randonneurs d'hivernage
<b>Effets attendus</b>	Les visiteurs de passage à Aïoun bénéficient d'un hébergement adéquat Le tourisme local est développé et les paysages pittoresques sont desservis en caravanes de luxe.
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Visiteurs Économie locale
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	<u>Année1 et 2</u>
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Recherche d'enseigne et contrat de gérance avec une enseigne réputée.
<b>Mise en œuvre</b>	PPP

### PROJET N° 52

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Formation en Gestion et création d'entreprises Niveaux 1,2,3 des jeunes et coopératives</b>
<b>Localisation</b>	Aïoun
<b>Consistance générale</b>	Organisation de sessions de formation en création et gestion des entreprises
<b>Cout approximatif</b>	1 600 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	12 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Maitre d'œuvre État
<b>Justifications</b>	L'esprit entrepreneurial est faiblement développé au niveau des jeunes ; Absence de curricula pour les niveaux élémentaires.
<b>Objectifs</b>	Former au moins une centaine de jeunes et de femmes par niveaux élémentaire, médian et spécialisé.
<b>Effets attendus</b>	Les jeunes d'Aïoun sont dotés de compétences en création et gestion des entreprises
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Jeunesse d'Aïoun
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	<u>Année1</u>
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Suivi des jeunes formés Financement des laureats
<b>Mise en oeuvre</b>	État- Commune

### PROJET N° 53

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Création des Services de pompiers (construction de locaux et fourniture du matériel roulant)</b>
<b>Localisation</b>	AIOUN
<b>Consistance générale</b>	Construction de bâtiment administratif et dotation en Equipements
<b>Cout approximatif</b>	12.000.000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	12 MOIS
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Etat- PTF
<b>Justifications</b>	Le Service pompiers n'est pas doté en équipements et ne dispose pas de bâtiment
<b>Objectifs</b>	Assurer la protection des personnes et des biens, notamment pour les risques d'incendie et de secours d'urgence
<b>Effets attendus</b>	Cette mission vitale est assurée
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Population
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Sensibilisation
<b>Mise en oeuvre</b>	État –Commune

## PROJET N° 54

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Renforcement des acteurs territoriaux en matière de gouvernance du territoire</b>
<b>Localisation</b>	Aïoun
<b>Consistance générale</b>	Formation des autorités à la Coopération et à la Gouvernance du Territoire
<b>Cout approximatif</b>	1 200 0000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	1 mois étalé
<b>Maitre d'ouvrage</b>	État
<b>Justifications</b>	Les principes de la Gouvernance territoriale ne sont pas maîtrisés
<b>Objectifs</b>	Développer les perceptions, les connaissances et les valeurs des principaux acteurs
<b>Effets attendus</b>	La Gouvernance territoriale est réformée et repensée
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Autorités et acteurs du territoire
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Retouches du cadre légal
<b>Mise en oeuvre</b>	État

### PROJET N° 55

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Construction d'un complexe multisports et loisirs au niveau de la Ville</b>
<b>Localisation</b>	Aïoun
<b>Consistance générale</b>	Construction et équipement d'un complexe multisports (football, handball, basketball et athlétisme)
<b>Cout approximatif</b>	10 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	12 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune d'Aioun
<b>Justifications</b>	La demande sociale est très forte Un grand déficit en infrastructures est accusé
<b>Objectifs</b>	Améliorer l'offre en infrastructures de sport et loisirs
<b>Effets attendus</b>	Les jeunes bénéficient d'équipements sportifs aux normes
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Jeunesse de Rosso et équipes sportives
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	<u>Année1</u>
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Entretien des bâtiments et des équipements
<b>Mise en oeuvre</b>	État-Commune

## PROJET N° 56

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Formation en Gestion et création d'entreprises Niveaux 1.2,3 des jeunes</b>
<b>Localisation</b>	Aïoun
<b>Consistance générale</b>	Organisation de sessions de formation en création et gestion des entreprises
<b>Cout approximatif</b>	1 600 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	12 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Maitre d'œuvre État
<b>Justifications</b>	L'esprit entrepreneurial est faiblement développé au niveau des jeunes ; Absence de curricula pour les niveaux élémentaires.
<b>Objectifs</b>	Former au moins une centaine de jeunes et de femmes par niveaux élémentaire, médian et spécialisé.
<b>Effets attendus</b>	Les jeunes d'Aïoun sont dotés de compétences en création et gestion des entreprises
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Jeunesse d'Aïoun
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	<u>Année1</u>
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Suivi des jeunes formés Financement des lauréats
<b>Mise en oeuvre</b>	État- Commune

### PROJET N° 57

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Appui aux coopératives de Maraichage</b>
<b>Localisation</b>	Aïoun
<b>Consistance générale</b>	Formation des coopératives aux différentes techniques nécessaires (production, conservation, commercialisation, gestion)
<b>Cout approximatif</b>	20 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	12 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Délégation du MDR
<b>Justifications</b>	Les coopératives souffrent d'un manque de formation aux techniques agricoles femmes (production, transformation, conditionnement, conservation).
<b>Objectifs</b>	Doter les coopératives de femmes des compétences techniques pour améliorer la chaîne des valeurs de leurs produits.
<b>Effets attendus</b>	La rentabilité des activités maraîchage est accrue
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Coopératives
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	<u>Année1 et 2</u>
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Suivi des activités
<b>Mise en oeuvre</b>	État

### PROJET N° 58

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Renforcement des capacités de la Mairie</b>
<b>Localisation</b>	Aïoun
<b>Consistance générale</b>	Formation des élus et du personnel de la commune Réorganisation et restructuration du personnel Mobilisation des ressources Maitrise d'ouvrage Fourniture des équipements
<b>Cout approximatif</b>	10 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	24 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune d'Aïoun
<b>Justifications</b>	Renforcement des capacités de la Mairie (y compris équipements) : élus et personnel communal et appui à la mobilisation des ressources locales.
<b>Objectifs</b>	174 employés dont 8 intellectuels, absence d'équipements, besoin en formation, voyages d'études.
<b>Effets attendus</b>	La Commune dispose des compétences nécessaires pour mener à bien ses missions dans les meilleures conditions
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Commune
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	<u>Année1 et 2</u>
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Suivi de la formation Entretien des équipements
<b>Mise en oeuvre</b>	État- Commue

**PROJET N° 59**

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Renforcement des capacités du Conseil régional</b>
<b>Localisation</b>	Aïoun
<b>Consistance générale</b>	Formation des élus et du personnel du Conseil Régional Procédures Maitrise d'ouvrage Fourniture des équipements
<b>Cout approximatif</b>	12 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	12 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Conseil régional
<b>Justifications</b>	Renforcement des capacités du Conseil régional ; élus et personnel ;élaboration des procédures de travail
<b>Objectifs</b>	formations, voyages d'études.
<b>Effets attendus</b>	Le Conseil régional dispose des compétences nécessaires pour mener à bien ses missions dans les meilleures conditions
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Conseil régional
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	<u>Année1 et 2</u>
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Suivi de la formation Entretien des équipements
<b>Mise en oeuvre</b>	État Région

### PROJET N° 60

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Renforcement des capacités des Services déconcentrés en matière de Gouvernance territoriale</b>
<b>Localisation</b>	Aïoun
<b>Consistance générale</b>	Formation du personnel Fourniture des équipements
<b>Cout approximatif</b>	1 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	12 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	STD
<b>Justifications</b>	Les Services et les acteurs territoriaux ne coopèrent pas dans le domaine du développement territorial.
<b>Objectifs</b>	Instaurer des mécanismes pérennes de concertation et de coopération autour des actions de développement du territoire.
<b>Effets attendus</b>	Le Conseil régional dispose des compétences nécessaires pour mener à bien ses missions dans les meilleures conditions
<b>Bénéficiaires principaux</b>	STD
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	<u>Année1 et 2</u>
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Suivi de la formation Entretien des équipements
<b>Mise en œuvre</b>	État

### PROJET N° 61

Intitulé du projet	Renforcement des OSC
<b>Localisation</b>	Aïoun
<b>Consistance générale</b>	Formation du personnel Fourniture des équipements
<b>Cout approximatif</b>	2 000 000 MRU
<b>Durée d'exécution</b>	12 mois
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Maitre d'œuvre, Commune d'Aïoun
<b>Justifications</b>	Contrôle citoyen, plaidoyer et participation.
<b>Objectifs</b>	formations, voyages d'études.
<b>Effets attendus</b>	Les OSC participent à la dynamique de développement économique et social de la ville
<b>Bénéficiaires principaux</b>	OSC
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	<u>Année1 et 2</u>
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Suivi des formations Organisation des OSC
<b>Mise en œuvre</b>	Commune

## PROJET N° 62

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Formation des Élus</b>
<b>Localisation</b>	Aïoun
<b>Consistance générale</b>	Formation des membres du CM
<b>Cout approximatif</b>	1 200 000
<b>Durée d'exécution</b>	2 mois espacés 6 modules
<b>Maitre d'ouvrage</b>	Commune
<b>Justifications</b>	Les élus nouvellement installés sont souvent peu formés pour comprendre les enjeux liés à leur mission
<b>Objectifs</b>	Améliorer la Gouvernance communale
<b>Effets attendus</b>	Les élus maîtrisent les fonctions assignées au Conseil Municipal
<b>Bénéficiaires principaux</b>	Elus, Commune
<b>Ordres de priorité des actions envisagées</b>	Année 1 et 2
<b>Mesures d'accompagnement</b>	Formation du personnel
<b>Mise en œuvre</b>	État

**FIN**